

Les vérités de la religion chrétienne

Tirées des passages formels de l'Écriture
dont on donne une courte explication

Avec un Cantique qui contient ces vérités

Bénédict Pictet

(1655-1724)

Pasteur, Professeur et Recteur en Théologie
dans l'Église et dans l'Académie de Genève

Les vérités de la religion chrétienne. Édition 1711.

L'auteur (1655-1724) a été pasteur réformé à Genève et professeur de théologie à l'Académie de Genève. Mis en caractères modernes par Pierre Thierry Benoît et révisé par Paulin Bédard (2016).

www.ressourceschretiennes.com



Cet article est du domaine public.

LES
VERITEZ
DE LA
RELIGION
CHRETIENNE,

Tirées des passages formels de l'E-
criture, dont on donne une
courte explication.

Avec un Cantique qui contient ces vérités.

P A R 

B. PICTET P. P.

Nouvelle Edition.

A GENEVE;
Chez PIERRE JAQUIER,
Derrière le Rhône, vis à vis du Lion d'Or

M. D C C. XI.

**LES
VÉRITÉS
DE LA
RELIGION
CHRÉTIENNE**

Tirées des passages formels de l'Écriture,
dont on donne une courte explication

Avec un Cantique qui contient ces vérités

PAR
B. PICTET P. P.

Nouvelle Édition

À GENÈVE
Chez PIERRE JAQUIER

Derrière de Rhône, vis-à-vis du Lion d'Or
M. DCC. XI

Table des matières

Préface	5
1. Il y a un Dieu et il s'est fait connaître par ses œuvres et par sa Parole	6
2. L'unité de Dieu et de ses perfections	11
3. La très sainte Trinité	17
4. Les décrets de Dieu	23
5. La création de toutes choses, et en particulier celle de l'homme	24
6. La chute de l'homme et le péché	27
7. La providence	34
8. L'élection et la prédestination	37
9. Les promesses de la venue du Sauveur	39
10. L'incarnation de Jésus-Christ et son œuvre de salut	46
11. Le salut que Jésus-Christ nous a acquis	55
12. La vocation	65
13. La justification	75
14. La sanctification et les bonnes œuvres	80
15. La glorification	89
16. L'Église	100
17. Les sacrements	106
18. Cantique sur les vérités de la religion chrétienne	110
19. Prières du matin et du soir	113

Préface

On donne ici un abrégé des principales vérités qui font l'objet de notre foi, et que la religion chrétienne nous enseigne. Cet abrégé est tiré uniquement des passages de l'Écriture sainte.

On a fait cet ouvrage :

1. Pour donner à ceux qui commencent une idée générale de la religion, et pour leur apprendre l'usage qu'ils doivent faire des passages qu'ils lisent.
2. On la fait encore pour satisfaire plusieurs personnes qui souhaitent qu'on leur propose la Parole de Dieu, sans y mêler des raisonnements humains.
3. Enfin, on l'a fait en faveur de ceux qui sont déjà instruits, pour rappeler dans leurs esprits, ce qu'ils ont su. On a joint dans cette édition nouvelle une courte exposition de plusieurs passages qu'on cite ou quelque réflexion, avec un cantique, qui comprend les vérités que nous devons croire, afin qu'on les apprenne aisément. Dieu veuille que cet ouvrage serve à instruire les ignorants, à ramener les égarés, à raffermir les faibles, et à confirmer ceux qui sont déjà bien instruits dans la science du salut, qu'ainsi Dieu soit glorifié et l'Église édifiée. Amen.

1. Il y a un Dieu et il s'est fait connaître par ses œuvres et par sa Parole

1. Il faut croire qu'il y a un Dieu
2. Dieu se fait connaître par ses œuvres
3. Dieu s'est fait connaître aux hommes, non seulement par ses œuvres, mais encore par sa Parole
4. Cette parole est écrite, et elle a été divinement inspirée aux saints hommes qui nous l'ont donnée
5. Cette Écriture sainte est parfaite, et contient tout ce qui est nécessaire au salut, en sorte qu'il n'y faut rien ajouter, ni en rien retrancher
6. L'Écriture sainte est claire dans les choses nécessaires au salut
7. Cette Écriture est la véritable règle de notre foi et de nos mœurs
8. Il faut lire et méditer cette Écriture

1. Il faut croire qu'il y a un Dieu

« Il faut que celui qui vient à Dieu, croie que Dieu est, et qu'il est le rémunérateur de ceux qui le cherchent » (Hé 11. 6).

Celui qui veut s'approcher de Dieu pour lui rendre ses adorations, et pour le prier, doit être bien persuadé qu'il y a un Dieu, que ce Dieu est tout-puissant, tout-sage et tout-bon. Il doit encore être persuadé qu'il est le vrai Dieu qu'il faut adorer; le connaître comme il s'est révélé aux hommes; croire en lui, comme faisait *Enoch*; enfin, il doit savoir que ce Dieu, qu'il veut invoquer, sera son Juge; qu'en lui rendant le service qu'il a prescrit, et en le cherchant avec sincérité avec ardeur, et en Jésus-Christ, on lui est agréable, et qu'il récompensera un jour, d'une gloire éternelle, ceux qui le feront, et qui s'acquitteront des devoirs qu'il exige.

« L'insensé a dit en son cœur : il n'y a point de Dieu » (Ps 14.1).

Il faut être insensé pour nier qu'il y a un Dieu; il faut fermer les yeux à toute la nature, combattre toutes ses lumières et s'opposer à presque tout le genre humain.

2. Dieu se fait connaître par ses œuvres

« Les cieux racontent la gloire du Dieu fort, et l'étendue donne à connaître l'ouvrage de ses mains » (Ps 19.1).

Les cieux et l'étendue sont comme les hérauts des vertus de Dieu. Ils font connaître à ceux qui les contemplent, que non seulement ils ne se sont pas faits eux-mêmes, ou qu'ils ne sont pas l'effet du hasard, mais encore qu'ils sont l'ouvrage des mains de Dieu.

« Interroge les animaux, et ils t'enseigneront, ou les oiseaux du ciel, et ils te l'apprendront. Parle à la terre, et elle t'instruira; et les poissons de la mer te le raconteront; car, qui ne sait que c'est la puissance de Dieu qui les a faits? » (Jb 12.7-8).

On ne saurait considérer les animaux dont la terre est remplie, les oiseaux qui volent dans les airs, les poissons de la mer, la terre et la mer même, sans reconnaître qu'un Être tout-puissant a fait toutes ces choses, que cet Être est Dieu et que sa providence gouverne tout cet univers.

« Car les choses invisibles de Dieu, savoir, tant sa puissance éternelle, que sa divinité, se voient comme à l'œil, étant considérées dans ses ouvrages » (Rm 1.20).

Quoique Dieu soit invisible par lui-même, aussi bien que toutes ses perfections, étant un Esprit, cependant il s'est rendu comme visible par les ouvrages qu'il a faits, qui élèvent ceux qui les considèrent, à la connaissance des perfections de leur auteur. Quand on les contemple, on juge d'abord que l'Être qui les a créés avait une puissance infinie; et on conclut qu'il faut que ce soit un Dieu.

3. Dieu s'est fait connaître aux hommes, non seulement par ses œuvres, mais encore par sa Parole

« Dieu ayant jadis parlé aux pères à plusieurs fois et en plusieurs manières, par les prophètes a parlé à nous dans ces derniers temps par son Fils » (Hé 1.1).

Dieu ne s'est pas contenté de se faire connaître par ses œuvres, mais il a encore ouvert sa bouche sacrée; il a parlé aux pères de l'Ancien Testament et il s'est manifesté à eux tantôt en leur faisant ouïr des voix; tantôt par des visions, tantôt en songes, tantôt dans le temps qu'ils veillaient, tantôt par le ministère des anges, tantôt par des prophètes, auxquels il se révélait de toutes ces manières en divers temps, tantôt plus obscurément, tantôt plus clairement. Il a plus fait pour nous, il nous a envoyé son Fils, qui nous a découvert clairement, soit par lui-même, soit par ses apôtres, les secrets du Royaume des cieux.

4. Cette parole est écrite, et elle a été divinement inspirée aux saints hommes qui nous l'ont donnée

« Écris ces paroles, parce que c'est par leur moyen que j'ai traité alliance avec toi et avec Israël » (Ex 18.14).

Ex 34.27; Dt 31.19; És 8.1; Jr 30.2; Ha 2.2; Ap 1.10, 19.

Dieu a voulu que sa parole fût écrite, afin qu'elle fût conservée dans sa pureté, préservée des tromperies de Satan, et transmise à la postérité.

« Toute l'Écriture est divinement inspirée » (2 Tm 3.16).

On ne saurait douter de la divinité de l'Écriture, quand on considère que toutes les histoires qu'elle contient sont vraies, que tous ses préceptes sont saints, que la plupart des vérités quelle enseigne,

surpassent la faible portée de nos esprits; qu'elle contient un grand nombre de prédictions, dont plusieurs ont eu leur accomplissement, et qu'on y trouve tout ce qui peut nous consoler, nous instruire, et nous sanctifier.

« Les saints hommes de Dieu étant poussés par le Saint-Esprit ont parlé » (2 Pi 1.21).

Les prophètes, et les écrivains sacrés, dont Dieu s'est servi pour annoncer sa volonté, n'ont parlé qu'après avoir été inspirés par l'Esprit de vérité. Ils étaient *poussés* : Ainsi le Saint-Esprit a été l'Auteur de l'Écriture sainte; il a mis sa parole dans la bouche de ces saints hommes, et il a conduit leur plume.

5. Cette Écriture sainte est parfaite, et contient tout ce qui est nécessaire au salut, en sorte qu'il n'y faut rien ajouter, ni en rien retrancher

« Vous n'ajouterez rien à la Parole que je vous commande, et vous n'en diminuerez rien, afin de garder les commandements de l'Éternel votre Dieu, lesquels je vous donne » (Dt 4.2).

Si du temps de Moïse Dieu voulait qu'on se contentât de la règle qu'il avait donnée, combien plus le veut-il à présent?

« Toute l'Écriture est divinement inspirée, propre à enseigner, à convaincre, à corriger, et à instruire selon la justice, afin que l'homme de Dieu soit accompli, et parfaitement instruit à toute bonne œuvre » (2 Tm 3.16-17).

Toute l'Écriture a Dieu pour son auteur; elle est utile à nous donner la connaissance de la vérité, et à réfuter les erreurs contraires à cette vérité, à corriger les vices, et les vicieux, et ramener les pécheurs à la véritable sainteté et à la justice, qui comprend la piété envers Dieu, et l'amour du prochain. Elle rend même accomplis ceux qui conduisent les Églises; elle leur donne toutes les lumières dont ils ont besoin, pour instruire les ignorants, pour confondre les ennemis de la vérité, pour consoler les affligés, pour ramener les égarés; ainsi il n'y a aucune fonction du ministère à laquelle l'Écriture ne puisse former les pasteurs.

« Si nous-mêmes, ou un ange du ciel, vous évangélise outre ce que nous avons évangélisé, qu'il soit anathème » (Ga 1.8).

La doctrine que je vous ai enseignée est si parfaite que si moi-même et tous les autres apôtres, si les anges mêmes étaient capables de vous annoncer, non seulement quelque chose qui y fût contraire, mais même quelque chose qui fût outre ce que vous avez appris de nous, vous devriez les regarder avec exécration. Il n'y a point d'autorité créée qui puisse sans crime apporter le moindre changement à la doctrine chrétienne.

6. L'Écriture sainte est claire dans les choses nécessaires au salut

« Ta Parole sert de lampe à mon pied, et de lumière à mon sentier » (Ps 119.105).

Dans la nuit de ce monde, ta Parole est la lumière, qui me montre le chemin par lequel je dois marcher, pour ne pas tomber dans le piège de mes ennemis, et pour ne pas me précipiter dans des abîmes. Dans toutes mes actions, et dans tous mes discours, je tâche de me conformer à cette Parole, étant assuré que je marcherai sans aucun péril, tant que je la suivrai comme ma lumière.

« Si notre Évangile est couvert, il est couvert à ceux qui périssent, auxquels le Dieu de ce siècle a aveuglé l'entendement, savoir, aux incrédules, afin que la lumière de l'Évangile de la gloire de Christ, qui est l'image de Dieu, ne leur resplendît point » (2 Co 4.24).

Si l'Évangile de Christ que nous prêchons est encore voilé à quelques-uns; si le Juif obstiné, ou le Gentil n'en connaît pas la beauté et la vérité; ce n'est qu'à ceux qui périssent qu'il est obscur, auxquels Satan, qui règne dans le monde corrompu, et qui était adoré par les païens, a aveuglé l'esprit, en sorte qu'ils sont tellement remplis de préjugés, et possédés tellement par leurs passions, qu'ils ne veulent pas recevoir l'Évangile glorieux de Jésus-Christ; ils n'en reconnaissent point la divinité, ils rejettent les vérités qu'il enseigne, et les préceptes qu'il donne; quelque éclatante que soit la lumière de cet Évangile, ou toutes les vertus de Jésus-Christ, qui est la parfaite image de Dieu, et qui possède avec le Père les mêmes perfections, brillent partout cette lumière ne leur resplendit point, parce qu'ils lui ferment les yeux.

7. Cette Écriture est la véritable règle de notre foi et de nos mœurs

« Vous prendrez garde à faire les commandements de Dieu comme l'Éternel votre Dieu vous a commandé. Vous ne vous détournerez, ni à droite ni à gauche; vous marcherez dans toutes les voies que l'Éternel votre Dieu vous a commandé de suivre, afin que vous viviez, et que vous soyez heureux » (Dt 5.32).

On ne saurait douter qu'un livre auquel il ne faut rien ajouter, dont il ne faut rien retrancher, et qu'il faut suivre sans s'en détourner à droite ni à gauche, ne soit la parfaite règle de notre foi et de nos mœurs; et on ne saurait douter aussi que l'unique moyen d'être heureux ne soit de suivre cette parfaite règle.

« À la loi et au témoignage. Que s'ils ne parlent selon cette parole, il n'y aura point de matin pour eux » (És 8.20).

Il ne faut point consulter d'autre oracle que celui de Dieu, qui se trouvait dans les livres de Moïse et dans les livres des prophètes, et qui se trouve encore aujourd'hui dans les écrits des apôtres, ceux qui ne veulent pas s'y conformer, n'auront point de part à la grâce de Dieu, ni à sa gloire, ils n'auront pas la droite intelligence des mystères de Dieu, ils ne la pourront pas donner aux autres, et ils demeureront dans les ténèbres.

« Paix soit sur ceux qui marchent selon cette règle » (Ga 6.16).

Ceux qui suivent la doctrine, qui nous est enseignée dans les Écritures, doivent attendre toutes sortes de bénédictions spirituelles de Dieu, et toutes les bénédictions temporelles qui leur seront nécessaires; surtout la paix de l'âme et le sentiment de leur réconciliation avec Dieu.

8. Il faut lire et méditer cette Écriture

« Tu les enseigneras avec soin à tes enfants, et tu en parleras quand tu te tiendras dans la maison, et quand tu iras par le chemin, quand tu te coucheras, quand tu te lèveras, et tu les lieras pour un signe sur tes mains, et elles seront comme des frontaux entre tes yeux. Aussi tu les écriras sur les poteaux de ta maison, et dans tes portes » (Dt 6.7-8).

Dieu veut que les Israélites aient toujours présentes à leur esprit ses lois, et qu'ils ne les perdent jamais de vue, comme si elles eussent été écrites entre leurs yeux, sur leurs mains, sur les portes de leurs maisons, et dans tous les lieux les plus fréquentés. C'est de là que les Juifs ont tiré leurs *phylactères*.

« Quand tout Israël sera venu pour comparaître devant la face de l'Éternel ton Dieu, au lieu qu'il aura choisi, alors tu liras cette loi devant tout Israël, eux l'entendant » (Dt 31.11-12,17). « Heureux est celui qui médite dans la loi de Dieu, jour et nuit » (Ps 1.2).

Celui qui médite continuellement la Parole de Dieu, ses vérités, ses promesses, qui en fait ses délices, et qui vit selon cette divine Parole, est heureux; son esprit est éclairé, son cœur est sanctifié, son âme est consolée, il goûte un contentement indicible, et il peut espérer une gloire immortelle. Il ressemble à un arbre dont les racines sont arrosées; les eaux qui l'arrosent sont les grâces du Seigneur, et ces grâces lui donnent la vertu de produire un fruit qui lui convient selon l'état où l'a mis la providence.

« Sondez les Écritures » (Jn 5.39).

Lisez les Écritures, méditez-les, recherchez-en exactement le sens, tâchez de pénétrer jusques au fond; fouillez dans ce trésor sacré; efforcez-vous d'en bien comprendre les beautés, et d'en tirer toutes les instructions, et toutes les consolations qu'on y trouve.

« Que la Parole de Christ habite en vous avec abondance en toute sagesse » (Col 3.16).

Lisez et méditez la Parole de Christ avec tant d'application, qu'elle fasse en vous de vives et profondes impressions, qu'elle habite dans vos âmes comme vos âmes demeurent dans vos corps, pour les vivifier, pour les animer, pour les faire agir et pour leur faire produire abondamment des fruits qui soient agréables à Dieu; qu'elle soit tellement en vous, qu'elle vous donne la connaissance de toutes les vérités qu'il faut savoir, qu'elle règle toute votre conduite, qu'elle vous rende véritablement sages, en imprimant dans vos cœurs la crainte de Dieu, qui est le commencement de la sagesse.

2. L'unité de Dieu et de ses perfections

1. Il n'y a qu'un seul Dieu
2. Dieu est Esprit
3. Il est invisible
4. Il est vivant
5. Il fait toutes choses
6. Il est infiniment bon
7. Sa miséricorde est infinie
8. Dieu est saint
9. Il est juste
10. Il est patient
11. Il est tout-puissant
12. Il est partout
13. Il est éternel
14. Il est immuable
15. Il est infini

1. Il n'y a qu'un seul Dieu

« Écoute Israël, l'Éternel notre Dieu est le seul Éternel » (Dt 6.4).

L'Éternel est le seul Être subsistant par lui-même, et le seul Être immuable. Les Juifs lisent tous les jours, matin et soir, ces paroles; et ils s'en glorifient dans leurs livres de prières.

« Je suis le premier et le dernier, et il n'y a point de Dieu que moi » (És 54.6).

Je suis avant toutes choses, et je serai toujours, et quoi qu'on parle de plusieurs dieux, il n'y en a point de vrai que moi.

« Nous n'avons qu'un seul Dieu » (1 Co 8.6).

Les païens avaient plusieurs dieux au ciel, comme le soleil, la lune, et les étoiles; ils adoraient aussi des hommes, des bêtes, et des plantes : Mais c'étaient là de faux dieux. L'Écriture appelle aussi les magistrats, *dieux*, mais il n'y en a qu'un seul qui mérite ce nom.

« Il y a un seul Dieu » (1 Tm 2.5).

C'est là le premier fondement de la religion.

« Il y a un seul Dieu, et Père de tous, qui est sur tous, parmi tous, et en nous tous » (Ép 4.6).

Il y a un seul Dieu, et Père des Juifs et des Gentils; il est sur tous par sa majesté; *parmi tous*, par sa providence; *en nous tous*, par son Esprit.

2. Dieu est Esprit

« Dieu est Esprit » (Jn 4.24).

Il n'est point corporel, il est exempt de toute matière. C'est une intelligence pure.

3. Il est invisible

« Au Roi des siècles immortel, invisible, seul Dieu, soit honneur et gloire » (1 Tm 1.17).

Il est le Roi des siècles, le Créateur du monde, qui vit éternellement. Il est *immortel*, il n'a point eu de commencement, il n'aura point aussi de fin; il est *invisible*; car étant Esprit, il ne peut tomber sous nos sens, et à tous ces égards il mérite nos adorations.

« Nul homme ne l'a jamais vu, et ne le peut voir » (1 Tm 6.16).

Nul ne peut voir Dieu des yeux corporels, et nul ne l'a vu. On a pu voir Jésus-Christ qui est Dieu, lorsqu'il a pris une forme humaine, même sous l'Ancien Testament. On a pu voir plusieurs symboles de la présence de Dieu; on peut voir Dieu des yeux de l'Esprit, et le connaître, mais nul ne peut voir autrement l'Essence divine, qui est toute spirituelle.

4. Il est vivant

« L'Éternel est le Dieu de vérité, c'est le Dieu vivant » (Jr 10.10).

L'Éternel est véritablement Dieu, il est véritable et ne peut mentir; mais c'est aussi le Dieu vivant, qui a la vie en soi-même, et qui est la source de la vie des créatures.

2 Co 6.16; 1 Tm 4.10; 6.17; Ac 14.15.

« Vous avez été convertis des idoles au Dieu vivant et vrai » (1 Th 1.9).

Les païens adoraient comme dieux des hommes morts, ou des créatures vivantes, qui n'avaient qu'une vie empruntée; ainsi les Thessaloniens étaient heureux d'avoir été convertis des idoles au vrai Dieu vivant; qui est la source de la vie de la nature, de la vie de la grâce, et de la vie de la gloire.

5. Il fait toutes choses

« Il n'y a aucune créature qui soit cachée devant lui, mais toutes choses sont nues, et entièrement découvertes aux yeux de celui devant lequel nous avons à faire » (Hé 4.13).

C'est ici une allusion à la manière dont on disséquait les victimes, qu'on égorgeait d'une telle sorte, que toutes leurs entrailles étaient vues; c'est ainsi que nos plus secrètes pensées sont connues de Dieu, rien ne lui est caché (Jr 23.23-24).

« Dieu connaît toutes choses » (1 Jn 3.20).

Le passé, le présent, l'avenir, nos actions, nos paroles, nos pensées, nos cœurs, il nous connaît beaucoup mieux que nous ne nous connaissons. Il connaît les anges, les hommes, les animaux, tout ce qui existe.

« De tout temps, toutes les œuvres de Dieu lui sont connues » (Ac 15.18).

Il ne fait rien dans le temps, qu'il ne l'ait résolu de toute éternité; et tout ce qui doit arriver lui est connu de tout temps.

6. Il est infiniment bon

« Savourez, et voyez combien l'Éternel est bon : Ô que bienheureux sont ceux qui se retirent vers lui! » (Ps 34.9).

Considérez et admirez la bonté de Dieu; reconnaissez combien elle est grande, pensez-y continuellement, réjouissez-vous dans le sentiment de cette bonté, éprouvez vous-même combien Dieu est bon envers ceux qui s'approchent de lui pour implorer son assistance; et vous reconnaîtrez que celui-là seul est heureux qui espère en lui, parce que son espérance ne le confondra point, s'appuyant sur celui qui est infiniment sage, infiniment bon, tout-puissant et fidèle.

« Ô Dieu, ta bonté atteint jusques aux cieux. Combien est précieuse ta bonté, aussi les fils des hommes se retirent sous l'ombre de tes ailes » (Ps 36.6, 8).

Ô Dieu, ta bonté est aussi élevée que le sont les cieux, elle surpasse toutes nos pensées, et il semble qu'elle s'élève au-dessus de tes autres vertus. Cette bonté est infinie, c'est elle qui nous console, et qui nous donne un libre accès à toi; aussi les hommes attirés par cette bonté, viennent implorer ta protection, et ton secours, étant persuadés qu'ils n'ont rien à craindre, et qu'ils ont tout à espérer étant protégés par ton bras.

7. Sa miséricorde est infinie

« L'Éternel est miséricordieux et compatissant, lent à la colère, et abondant en gratuité. L'Éternel est bon envers tous, et ses compassions sont au-dessus de toutes ses œuvres » (Ps 145.8).

L'Éternel est plein de compassion envers les hommes, il ne les punit qu'après avoir longtemps attendu leur repentance; il les supporte avec une bonté immense, et il leur pardonne avec une clémence infinie. Sa bonté s'étend sur tous les hommes, et quoique toutes ses autres vertus paraissent dans toutes ses œuvres, sa miséricorde y éclate sur tout, et les œuvres de cette miséricorde surpassent celles de sa puissance et de sa justice.

« Comme un père est ému de compassion envers ses enfants, l'Éternel est ému de compassion envers ceux qui le craignent » (Ps 103.13).

Comme un Père tendre est touché de pitié, lorsqu'il voit son enfant dans quelque péril, ou dans quelques souffrances; ou lorsque son enfant vient se jeter à ses pieds pour lui demander pardon; de

même, Dieu est plein de compassion envers ses enfants, qui recourent à lui dans leurs angoisses, ou qui viennent implorer sa clémence; et même ses compassions surpassent autant celles des hommes, que le Créateur est élevé au-dessus de ses créatures; elles sont même toujours salutaires, au lieu que souvent les Pères selon la chair ne peuvent pas secourir leurs enfants.

« La miséricorde de Dieu est de génération en génération à ceux qui le craignent »
(Lc 1.50).

La miséricorde de Dieu ne s'étend pas seulement sur ceux qui aiment et craignent Dieu, mais encore sur leur postérité, même la plus reculée, jusqu'à mille générations (Ex 20).

8. Dieu est saint

« Soyez saints, car je suis saint » (Lv 11.44; 19.2; 1 Pi 1.16).

Notre Dieu est exempt de toute impureté, et orné de toutes les vertus; il ne fait rien qui ne convienne à l'être tout parfait, et il hait souverainement tout ce qui est contraire à ses perfections (Ex 15.11). Il faut aussi qu'à son exemple nous soyons saints; que dans nos pensées, dans nos paroles et dans nos actions, nous tâchions d'imiter ce parfait modèle, et que vivant selon sa loi, nous évitions tous les péchés qu'elle défend, et nous pratiquions tous les devoirs qu'elle prescrit.

9. Il est juste

« Le Dieu fort est vérité, sans iniquité, il est juste et droit » (Dt 32.4).

Le Dieu fort est la vérité même; il ne dit rien qui ne soit conforme à ce qu'il a pensé, et qui ne s'accorde avec les choses mêmes. Il est fidèle en ses promesses. Il n'y a en lui aucune ombre d'injustice et d'iniquité; il est juste, il ne fait rien à l'égard des autres êtres, qui ne soit digne d'un Être très parfait, il donne à chacun ce qui lui convient, et il ne peut s'empêcher de punir le péché.

« Tu n'es pas un Dieu qui prenne plaisir à la méchanceté » (Ps 5.5).

Non seulement il n'y prend pas plaisir, mais il la déteste, et il la punit.

« Tes yeux sont trop purs pour voir le mal » (Ha 1.13).

C'est pour le voir et l'approuver, ou pour ne pas le punir. Le péché combat toutes les vertus de Dieu.

10. Il est patient

« Il est patient envers tous, ne voulant pas qu'aucun périsse; mais que tous viennent à la repentance » (2 Pi 3.9).

Il attend avec une bonté infinie les hommes, au lieu qu'il pourrait tout d'un coup les punir, il leur donne le temps de se repentir; il ne veut pas qu'aucun de ses élus périsse, et il attend que leur nombre soit accompli, pour venir juger le monde.

11. Il est tout-puissant

« Voici, je suis l'Éternel, le Dieu de toute chair : y aura-t-il quelque chose qui me soit difficile? » (Jr 32.27).

Celui qui a fait les cieux et la terre, tous les animaux et les hommes, qui a tiré l'univers du néant trouverait-il quelque chose qui lui fût difficile, et qu'il ne pût exécuter?

« Toutes choses sont possibles à Dieu » (Mc 10.27).

Tout ce qui n'implique point contradiction, et tout ce qui n'est pas contraire à ses perfections.

12. Il est partout

« Où m'en irai-je loin de ton Esprit, et où fuirai-je loin de ta face? Si je monte dans les cieux, tu y es; si je descends dans les abîmes, t'y voilà; si je prends les ailes de l'aube du jour, et si je me loge derrière la mer, ta main m'y conduira aussi, et ta droite m'y saisira » (Ps 139.7-10).

Il est impossible de s'enfuir dans aucun lieu, où Dieu ne se trouve : dans le ciel, il y a établi son trône; ainsi quand par quelque art on pourrait trouver le secret de s'élever aux cieux, on n'éviterait pas la justice de Dieu. Quand même ayant creusé la terre, on se serait caché dans ses abîmes, on y trouverait encore Dieu; et quand on aurait des ailes, qui nous porteraient aussi promptement que l'aurore répand ses rayons, pour nous aller cacher derrière la mer, bien loin qu'on pût se dérober à la main de Dieu, on n'y pourrait aller sans que la main de Dieu nous y conduisît, et que la droite ne nous y saisît.

13. Il est éternel

« D'éternité en éternité, tu es le Dieu fort » (Ps 90.2).

Tu n'as jamais eu de commencement, et tu n'auras jamais de fin.

14. Il est immuable

« Je suis l'Éternel, qui ne change point » (Ml 3.6).

Dieu ne change jamais, il est immuable dans sa nature, et dans ses conseils; son Être ne reçoit ni augmentation ni diminution, il peut tout changer, sans se changer lui-même.

« Par-devers lui, il n'y a point de variation ni d'ombrage de changement » (Jc 1.17).

Il n'en est pas de Dieu comme du soleil et des astres, qui sont sujets à diverses variations et à diverses altérations. Il n'y peut avoir aucun changement en Dieu, ni à l'égard de son essence, ni à l'égard de sa connaissance, ni à l'égard de sa volonté.

15. Il est infini

« Dieu est grand, et on ne peut sonder sa grandeur » (Ps 145.3).

Quand on considère l'essence de Dieu, et toutes ses propriétés infinies, on reconnaît qu'on ne saurait atteindre à cette grandeur, bien loin de la sonder, il n'y a point d'intelligence créée, qui la puisse comprendre.

« Trouveras-tu le fond de Dieu en le sondant? Trouveras-tu les perfections du Tout-Puissant? Ce sont les hauteurs des cieux, qu'y feras-tu? C'est une chose plus profonde que les enfers, qu'y connaîtras-tu? » (Jb 11.7).

Il est impossible de comprendre parfaitement l'Essence, les vertus, et les voies de Dieu. On mesurerait plutôt la vaste étendue des cieux, et on pénétrerait plutôt le fond des abîmes. Il faut se contenter de ce que Dieu nous révèle, et s'écrier : Ô profondeur! (Rm 11.33).

3. La très sainte Trinité

1. Il y en a trois à qui les perfections de la divinité sont attribuées, et qui ne sont qu'un seul Dieu, et ces trois sont, le Père, le Fils, et le Saint-Esprit
2. Jésus-Christ est Dieu
3. Par lui, toutes choses ont été créées
4. Il sonde les cœurs et les reins
5. Il connaît toutes choses
6. Il est égal à son Père
7. Il est adoré des anges
8. Il est le Fils de Dieu
9. Sa génération est éternelle

1. Il y en a trois à qui les perfections de la divinité sont attribuées, et qui ne sont qu'un seul Dieu, et ces trois sont, le Père, le Fils, et le Saint-Esprit

« Enseignez toutes les nations, en les baptisant au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit » (Mt 28.19).

Jésus-Christ veut :

- a. Que ses apôtres enseignent tous les peuples, au lieu que jusqu'alors Dieu ne s'était fait connaître que dans la Judée (Ps 76.2-3; 147.19-20; Mt 10.5).
- b. Ensuite qu'on ajoute le baptême à la prédication pour être le sceau de son Alliance.
- c. Il veut qu'on l'administre au nom et en l'autorité du Père, du Fils et du Saint-Esprit; ce qui montre : 1. Que le Fils n'est pas une créature; car puisque le baptême emporte un entier dévouement au service de celui, au nom duquel nous sommes baptisés, il ne saurait être administré sans impiété, au nom d'une créature. 2. Que le Fils et le Saint-Esprit sont distingués du Père. 3. Que le Saint-Esprit n'est pas une qualité ou une vertu, car on n'est pas baptisé au nom d'une vertu.

« Il y a diversité de dons; mais il y a un même Esprit. Il y a aussi diversité d'administrations; mais il y a aussi un même Seigneur. Il y a aussi diversité d'opérations; mais il y a un même Dieu, qui opère toutes choses en tous » (1 Co 12.4-6).

Il y a divers dons; don de prophétie, don des langues, etc., mais c'est un même Esprit qui distribue ces dons; il est donc distingué de ses dons. Il y a aussi diversité de ministères : pasteurs, diacres, docteurs; mais il n'y a que Jésus-Christ seul qui nous appelle à ces fonctions. Il y a aussi diverses opérations miraculeuses qui sont employées à la confirmation de la vérité; mais il n'y a qu'un seul et même Dieu, qui opère toutes ces choses par sa puissance, en tous ceux dont il se sert pour opérer ces merveilles.

« La grâce du Seigneur Jésus-Christ, l'amour de Dieu, et la communication du Saint-Esprit, soient avec vous tous » (2 Co 13.13).

La grâce par laquelle le Seigneur Jésus nous a réconciliés avec Dieu et nous a rachetés de nos péchés; l'amour par lequel le Père nous a aimés en son Fils, nous a adoptés, et nous protège, et la communication du Saint-Esprit par laquelle nous sommes de plus en plus fortifiés dans la grâce du Fils, et dans l'amour du Père; soient avec vous. Ainsi, nous demandons au Fils les sentiments de sa grâce; au Père, les assurances et les effets de son amour; et au Saint-Esprit qu'il se communique salutairement à nous, et nous distribue ses dons. Or ce passage nous est une preuve de la Trinité, car le Père et le Saint-Esprit y sont invoqués.

« Car il y en a trois qui rendent témoignage au ciel; le Père, la Parole, et le Saint-Esprit, et ces trois-là sont un » (1 Jn 5.7).

Il y a trois témoins célestes, qui rendent témoignage aux hommes, touchant la vérité que saint Jean vient d'établir que Jésus est le Fils de Dieu; etc. *Le Père* a rendu ce témoignage plusieurs fois : dans le baptême de Jésus-Christ (Mt 3.17); dans sa transfiguration (Mt 17.5; Jean 5.37), et ailleurs. *Le Fils* qui est la Parole, et qui est dans le ciel, a confirmé cette vérité, non seulement par les miracles qu'il a faits, lorsqu'il était sur la terre (Jn 10.38), mais encore depuis son ascension par l'envoi de son Esprit sur ses apôtres (Ac 2.3-4), par les miracles que ses apôtres faisaient en son nom (Ac 3.6-7) et par l'établissement de son Évangile dans tout le monde; *l'Esprit* a aussi rendu ses témoignages par ses dons miraculeux, et ces *trois* témoins ont une même essence.

« La grâce et la paix vous soient données par celui qui est, et qui était, et qui est à venir; et par les sept Esprits [le Saint-Esprit est marqué par les sept Esprits; soit à cause de la multitude de ses dons, soit plutôt par allusion aux sept Églises de l'Asie Mineure, auxquelles saint Jean écrit, qui sont devant son trône], et par Jésus-Christ qui est le fidèle témoin, le premier-né d'entre les morts, et le Prince des rois de la terre » (Ap 1.4-5).

Saint Jean souhaite ici toute sorte de bonheur et de prospérité pour cette vie présente, et pour celle qui est à venir; de la part de Dieu qui était avant le temps, qui est dans le temps, et qui sera lorsqu'il n'y aura plus de temps; de la part de *l'Esprit*, qui a communiqué ses dons aux sept Églises de l'Asie Mineure, et qui avait été représenté à Zacharie par les sept lampes du chandelier du Temple, et de la part de *Jésus-Christ*, qui nous a apporté l'Évangile du sein de son Père, et qui a confirmé son témoignage par sa mort; qui est le premier, et le Prince des morts qui ressusciteront en immortalité et en gloire, et qui possède une dignité supérieure à celle des rois, et des souverains, et de qui tous les rois tiennent leur élévation.

2. Jésus-Christ est Dieu

« Et cette Parole était Dieu » (Jn 1.1).

Jésus-Christ est appelé ici *la Parole*, par allusion au chapitre 1 de la Genèse, et au chapitre 8 des Proverbes, et cette Parole est appelée Dieu, parce qu'elle l'était, en effet; elle était au commencement avec Dieu le Père.

« *Christ qui est Dieu sur toutes choses, béni éternellement* » (Rm 9.5).

Saint Paul qui avait dit que Jésus-Christ était descendu des anciens patriarches selon la chair, c'est selon sa nature humaine, dit qu'à un autre égard il est Dieu béni sur toutes choses, ce qui ne se peut dire d'une créature, sans impiétés, car par ce titre il est élevé au-dessus de tous ceux qui sont appelés Dieu; il est sur toutes choses, sur les *hommes*, les anges, toutes les créatures; il est la source de toute bénédiction, et il est le sujet de nos louanges.

« *Attendant la bienheureuse espérance, et l'apparition de la gloire du grand Dieu et Sauveur Jésus-Christ* » (Tt 2.13).

La bienheureuse espérance signifie le bonheur et le salut que nous espérons qui est joint avec cette dernière et glorieuse apparition de Jésus-Christ, qui est appelé ici notre grand Dieu et Sauveur. Le premier mot marque ce qu'il est de toute éternité; le second mot nous enseigne ce qu'il a fait pour nous, lorsqu'il nous a acquis le salut par sa mort.

« *Nous sommes au véritable, savoir, à son Fils Jésus-Christ; c'est lui qui est le vrai Dieu, et la vie éternelle* » (1 Jn 5.20).

Le Fils de Dieu nous a donné la droite et salutaire connaissance du Dieu vivant et vrai, et par la foi nous avons communion avec ce Fils, qui est le Véritable, aussi bien que le Père; car il est *le vrai Dieu*, il en a toutes les perfections; et comme il est vivant en lui-même, il est aussi la source et la cause de la vie des créatures; il nous a promis de nous donner la vie éternelle, et il nous la donnera un jour.

3. Par lui, toutes choses ont été créées

« *Toutes choses ont été faites par elle [c'est par la Parole, qui est Jésus-Christ]. Et sans elle, rien de ce qui a été fait n'a été fait* » (Jn 1.3).

De toutes les créatures qui sont au monde, il n'y en a aucune qui ne doive son existence au Fils de Dieu, et par conséquent il est Dieu, puisque Dieu se distingue des autres êtres, par la création du monde (És 40.25; Jr 10.11-12).

« *Par lui [c'est par Christ] ont été créées toutes les choses qui sont aux cieux, et qui sont sur la terre, visibles et invisibles; soit les trônes, ou les dominations, ou les principautés, ou les puissances. Toutes choses ont été créées par lui, et pour lui; et il est devant toutes choses et toutes choses subsistent par lui* » (Col 1.16).

Il ne faut pas s'étonner si notre Médiateur a un souverain Empire sur toutes choses, puisqu'il les a toutes créées, non seulement celles qui sont sur la terre, mais toutes celles qui sont dans les cieux; non seulement toutes celles qui tombent sous nos sens, mais même les invisibles, les esprits immortels quels qu'ils soient, *trônes* ou *dominations*, ou *principautés*, ou *puissances*. C'est lui qui est l'auteur de

toutes choses, et qui en est la fin; de sorte que comme elles ont été créées par lui, il est raisonnable qu'elles existent pour lui; et que comme il leur a donné l'être par sa bonté, elles se rapportent toutes à son honneur et à sa gloire. Par l'éternité de son essence, il existe avant elles, et par sa puissance il les soutient et les empêche de retourner dans le néant dont il les a fait sortir.

« Toi, Seigneur, tu as fondé la terre, dès le commencement, et les cieux sont les œuvres de tes mains » (Hé 1.10).

Ces paroles sont tirées du Psaume 102. Ainsi l'apôtre appliquant à Jésus-Christ ce qui ne peut convenir qu'au vrai Dieu, nous apprend qu'il a reconnu Jésus-Christ pour le vrai Dieu.

4. Il sonde les cœurs et les reins

« Toutes les Églises connaîtront que je suis celui qui sonde les cœurs et les reins, et je rendrai à chacun de vous selon ses œuvres » (Ap 2.23).

C'est Jésus-Christ qui parle; or il s'ensuit de là qu'il est Dieu; car il n'y a que Dieu, qui sonde les cœurs (2 S 16.7; 1 Ch 28.3; Jr 10.10; 17.10; 20.12; Ac 1.24), et il n'y a que Dieu qui puisse rendre à chacun selon ses œuvres, parce que pour le faire, il faut non seulement les connaître par leur dehors, mais encore en pénétrer le principe, la fin et tout ce qu'il y a de bien ou de mal.

5. Il connaît toutes choses

« Seigneur, tu sais toutes choses » (Jn 21.17).

C'est la réponse que fait saint Pierre à Jésus-Christ, qui lui demandait s'il l'aimait, et par cette réponse, il fait voir qu'il était persuadé de la connaissance infinie de Jésus-Christ, qui ne peut convenir qu'à Dieu

6. Il est égal à son Père

« Lequel étant en forme de Dieu, n'a point réputé que ce fût une usurpation d'être égal à Dieu » (Ph 2.6).

Ces paroles marquent :

- a. Que Jésus-Christ, avant que se faire homme, non seulement était Dieu, mais qu'il en avait la majesté et la gloire.
- b. Qu'il était égal à Dieu son Père, et que ce n'a point été une usurpation sur les droits inaliénables de la divinité lorsqu'il s'est fait égal à Dieu (Jn 5.18), un avec son Père (Jn 10.30), qu'il a parlé, et agi avec l'autorité d'un Dieu, et qu'il a reçu de ses disciples les adorations, qui ne peuvent appartenir qu'à Dieu (Jn 20.28; Lc 24).

« Moi, et le Père sommes un » (Jn 10.30).

Jésus-Christ veut prouver que nul ne ravira ses brebis de ses mains, comme nul ne les peut ravir des mains de son Père; il le prouve en disant qu'il est un avec son Père, et qu'ayant une même nature, il a une même puissance, et il prend le même soin pour le salut de son troupeau; et les Juifs le comprirent bien, quand ils le voulurent lapider.

7. Il est adoré des anges

« Que tous les anges de Dieu l'adorent » (Hé 1.6).

Ces paroles sont tirées du Psaume 97. Ce qui fait voir que Jésus-Christ est l'Éternel, dont il est parlé dans tout ce Psaume, et par conséquent le vrai Dieu. Et certainement, il n'y a qu'un Dieu à qui les anges et les hommes doivent rendre leurs adorations puisque l'adoration est l'acte le plus soumis de la créature.

« Afin que tous honorent le Fils, comme ils honorent le Père » (Jn 5.23).

Dieu le Père, qui a commis à son Fils la conduite, et le gouvernement de son Église, et le jugement de l'univers, veut qu'on rende à son Fils les mêmes honneurs, et la même adoration, qu'à lui-même; or cela ne se peut dire, sans blasphème d'une créature, parce qu'il n'y a point de créature qui mérite des honneurs divins. Dieu ne donne point sa gloire à un autre.

8. Il est le Fils de Dieu

« Tu es mon Fils, je t'ai aujourd'hui engendré » (Ps 2.7).

Il n'y a que Jésus-Christ, comme le remarque saint Paul (Hé 1.5), à qui le Père ait tenu ce discours; parce qu'il n'y a que lui à qui il ait communiqué, de toute éternité, son essence, et ses perfections; et lorsque Jésus-Christ est ressuscité, et qu'il est monté au ciel, il a fait voir qu'il était bien ce Fils, que le Père avait engendré. Aussi saint Paul applique cet oracle à la résurrection, parce qu'il a été alors déclaré Fils de Dieu (Rm 1.4).

9. Sa génération est éternelle

« J'ai été engendrée avant que les montagnes fussent posées » [dit la Sagesse éternelle, qui est Jésus-Christ] (Pr 8.25).

C'est la sagesse qui parle, qui ne peut pas être ici une propriété de Dieu; car la sagesse considérée comme un attribut de la divinité ne dirait pas qu'elle ait été *engendrée* de Dieu. Cette façon de parler ne peut avoir lieu *proprement*, que quand il s'agit d'une personne, ou *improprement*, lorsqu'il s'agit d'une chose qui est distinguée de son auteur; mais jamais d'une chose qui serait réellement la même avec son principe.

Salomon nous décrit donc ici la génération du Fils, et que cette génération est *éternelle*. Car par ces expressions, *avant que les montagnes fussent posées*, et plusieurs autres, l'Écriture marque l'éternité (comme Jb 15.7; Ps 90.2).

« De toi, Bethléem, me sortira quelqu'un pour être Dominateur en Israël; et ses issues sont dès les jours d'éternité » (Mi 5.2).

Il paraît que Dieu oppose ici la génération éternelle de son Fils, à celle qui s'est faite dans le temps, afin de relever par cette génération éternelle, la bassesse de sa naissance temporelle. Cette génération est marquée ici par le mot d'*issues*, qui vient d'un mot hébreu, qui signifie sortir, par lequel Dieu avait marqué la naissance temporelle de Jésus-Christ; mais elle est exprimée par le mot d'*issues* au pluriel, pour en mieux relever l'excellence et la dignité, selon l'usage des Hébreux (1 Pi 1.20; Rm 9.4).

Il paraît de ce que nous avons dit au commencement de ce chapitre, ce que nous devons penser du Saint-Esprit, savoir qu'il est Dieu avec le Père et le Fils, et qu'il est distingué de l'un et de l'autre.

Cette distinction paraît, non seulement par les passages allégués, mais encore par celui-ci.

« Quand celui-là, savoir l'Esprit de vérités sera venu, il vous conduira en toute vérité, car il ne parlera point de soi-même, mais il dira tout ce qu'il aura entendu, et vous annoncera les choses à venir. Celui-là me glorifiera; car il prendra du mien, et il vous l'annoncera » (Jn 16.13-14).

Quand l'Esprit qui est l'Auteur de toute vérité sera venu, et vous sera donné, comme je vous l'ai promis, il n'y a point de vérité qu'il ne vous révèle, et il ne permettra pas que vous tombiez dans aucune erreur, et comme il fera ici la fonction d'Ambassadeur, il ne dira que ce qu'il a appris de ceux qui l'auront envoyé, savoir du Père et de moi. Non seulement il vous révélera les choses passées, mais encore les choses à venir. Il me glorifiera, en faisant connaître clairement la divinité de ma personne, l'excellence de ma charge, la vertu de ma mort, mes combats et ma victoire, et il tirera tout ce qu'il vous dira de mes trésors, comme un envoyé ne dit rien que selon les instructions qu'il a reçues. On y peut joindre Jean 15.26, où il paraît qu'il *procède du Père*, et qu'il est *envoyé par le Fils*, nous parlerons ailleurs de ses opérations.

4. Les décrets de Dieu

1. Rien n'arrive que Dieu n'ait auparavant déterminé
2. Les décrets de Dieu sont sages, quoique nous ne les puissions pas comprendre
3. Ces décrets sont immuables

1. Rien n'arrive que Dieu n'ait auparavant déterminé

« Dieu connaît ses œuvres dès les temps éternels » (Ac 15.18).

Dieu a connu de toute éternité, tout ce qu'il voulait faire dans le temps; ainsi, puisqu'il a appelé sous l'Évangile les nations dans son Alliance, c'est une preuve qu'il l'avait décrété avant tous les siècles.

« Hérode et Ponce Pilate se sont assemblés pour faire toutes les choses, que la main et le conseil de Dieu avaient auparavant déterminé d'être faites » (Ac 4.27-28).

Ce n'était pas le dessein d'Hérode et de Ponce Pilate; mais ils n'auraient jamais exécuté ce qu'ils ont fait, si Dieu n'avait arrêté auparavant de permettre qu'ils l'exécuteraient et de les abandonner à leurs passions.

2. Les décrets de Dieu sont sages, quoique nous ne les puissions pas comprendre

« Ô profondeur des richesses, et de la sagesse, et de la connaissance de Dieu, que ses jugements sont incompréhensibles, et ses voies difficiles à trouver! » (Rm 11.33-34).

Saint Paul ayant parlé de la réjection des Juifs, et de leur conversion future, aussi bien que de la vocation des Gentils, étonné d'une conduite si mystérieuse, impose silence à sa raison; et adore avec humilité, la profondeur de sa sagesse et de ses connaissances, de ses jugements et de ses voies, dont on ne peut pas même reconnaître les traces, car c'est ce qu'emporte l'expression grecque, ce qui marque que ses voies sont incompréhensibles.

3. Ces décrets sont immuables

« Mon conseil tiendra, et j'exécuterai tout mon bon plaisir » (És 46.10).

Dieu apprend par là à son peuple, que nonobstant le crime qu'il venait de lui reprocher, s'il ne laisserait pas de leur envoyer un Libérateur.

5. La création de toutes choses, et en particulier celle de l'homme

1. Dieu a créé toutes choses
2. Le monde a eu un commencement
3. Dieu a créé les anges
4. Dieu a créé l'homme et la femme
5. Dieu a créé l'homme de la poussière
6. Dieu créa la femme d'une des côtes d'Adam
7. Dieu mit l'homme dans un jardin, où il y avait deux arbres considérables
8. Dieu défendit à l'homme de manger de l'arbre de la science du bien et du mal

1. Dieu a créé toutes choses

« Toi seul es l'Éternel, tu as fait les cieux, même les cieux des cieux, et toute leur armée, la terre, et tout ce qui y est; les mers, et tout ce qui y est » (Né 9.6). « Tu as créé toutes choses, et à ta volonté elles sont, et ont été créées » (Ap 4.11).

Le *premier* passage nous apprend que non seulement c'est Dieu qui a créé les cieux et la terre, etc., mais encore que c'est lui seul; non les anges, comme l'ont cru plusieurs anciens hérétiques; ainsi, puisque la création est attribuée au Fils et au Saint-Esprit, c'est une preuve que l'un et l'autre est Dieu.

Le *second* nous enseigne, que non seulement Dieu a créé toutes choses par sa volonté, mais qu'elles ne sont même, qu'autant qu'il veut qu'elles soient, et que leur conservation et leur durée dépendent absolument de Dieu.

On peut joindre plusieurs autres passages. Ps 90.9, 12-13; 121.2; Pr 3.29; És 45.12; 40.25; Jr 10.11-12.

2. Le monde a eu un commencement

« Dieu créa au commencement le ciel et la terre » (Gn 1.1).

Le temps et le monde ont commencé tout à la fois; mais ni le monde ni la matière dont il est composé ne sont pas éternels, Dieu les a tirés du néant par sa parole toute-puissante.

« Par la foi, nous savons que les siècles ont été ordonnés par la Parole de Dieu, de sorte que les choses qui se voient n'ont point été faites des choses visibles » (Hé 11.3).

Ce n'est pas seulement la raison qui nous enseigne, que le monde a dû être fait par une puissance infinie, et qu'il n'est pas éternel; mais la révélation, et la foi nous enseignent encore que toutes les choses que nous voyons ont été faites de celles qui ne se voyaient point, et qui n'existaient point encore; de sorte que, bien que les choses que nous croyons, ne nous apparaissent point encore maintenant, cela ne doit pas nous empêcher de concevoir une pleine certitude de leur future

existence, parce que la puissance de Dieu, qui a tiré le monde de rien, les tirera de même du néant, où elles semblent être maintenant.

3. Dieu a créé les anges

« Par lui [c'est par Christ] toutes choses ont été créées, celles qui sont aux cieux, et celles qui sont sur la terre, visibles et invisibles, soit les trônes, ou les dominations, etc » (Col 1.16).

Saint Paul parlant des anges, emploie ici les noms des divers degrés qui se voient dans les États, où il y a des trônes (c'est des rois), des dominations et des dignités, qui sont au-dessous de celle des rois, comme les ducs, archiducs, princes; des principautés, comme les gouverneurs des villes et des provinces; et des puissances, comme sont les magistrats inférieurs.

4. Dieu a créé l'homme et la femme

« Puis Dieu dit : Faisons l'homme à notre image, selon notre ressemblance. Dieu donc créa l'homme à son image; il le créa à l'image de Dieu, il le créa mâle et femelle » (Gn 1.26-27).

Le Père parle ici à son Fils et au Saint-Esprit, et non aux anges dont il n'est jamais dit que Dieu les ait associés à lui dans la création. Ces paroles marquent donc que ces trois adorables personnes ont concouru à la création de l'homme d'une manière particulière, car Dieu n'est introduit consultant, que lorsqu'il s'agit de l'homme.

L'image de Dieu consistait dans l'excellence des facultés naturelles de l'homme, dans la droiture, dans la sainteté et dans la justice, dans l'immortalité de son âme, et dans celle de son corps, et dans l'empire que Dieu lui avait donné sur les créatures.

5. Dieu a créé l'homme de la poussière

« Or l'Éternel Dieu avait formé l'homme de la poussière de la terre, et il avait soufflé dans ses narines, une respiration de vie » (Gn 2.7).

Dieu a créé l'homme de la poudre, afin que l'homme se souvenant de son origine, portât toujours avec lui ce qui doit l'humilier, et qu'il ne s'élevât jamais contre son Créateur : Mais il anima cette poudre en joignant au corps qu'il forma une âme spirituelle et intelligente.

6. Dieu créa la femme d'une des côtes d'Adam

« Et l'Éternel Dieu bâtit une femme, de la côte qu'il avait prise d'Adam » (Gn 2.22).

Dieu voulut que tout le genre humain fût d'un seul sang (Ac 17.26) et il voulut par là engager Adam et Ève à s'aimer tendrement.

7. Dieu mit l'homme dans un jardin, où il y avait deux arbres considérables

« L'Éternel Dieu avait planté un jardin en Éden du côté d'Orient, et il y avait mis l'homme qu'il avait formé. L'arbre de vie était au milieu du Jardin, et l'arbre de la science du bien et du mal » (Gn 2.8-9).

On ignore où était précisément le jardin d'Éden, et cela n'est pas fort nécessaire à savoir; nous devons plutôt nous informer du paradis céleste que du terrestre.

L'arbre de vie était ainsi appelé, parce qu'il était le signe et le symbole de la vie, qu'Adam avait reçue de Dieu, et de celle qu'il recevrait encore; et parce que c'était un merveilleux aliment pour conserver la vie.

L'arbre de la science du bien et du mal portait ce nom, parce que l'homme, en mangeant de ce fruit, avait appris à connaître le bien et le mal, le bien qu'il perdait, et le mal qu'il s'attirait.

8. Dieu défendit à l'homme de manger de l'arbre de la science du bien et du mal

« Quant à l'arbre de la science du bien et du mal, tu n'en mangeras point; car dès le jour que tu en mangeras tu mourras de mort » (Gn 2.17).

Dieu exigea cet hommage de l'homme dans une chose dont l'homme pouvait se passer aisément, et il lui déclare que s'il mange du fruit qu'il lui a défendu, *dès ce jour il mourra*, non pour dire qu'il mourrait dans ce même jour; mais pour lui apprendre que jusques à ce jour-là il n'avait pas à craindre la mort; comme 1 Rois 2.17, et que dès lors il serait sujet à la mort.

6. La chute de l'homme et le péché

1. Dieu a créé l'homme dans un état d'innocence
2. L'homme déchu de cet état d'innocences en mangeant du fruit défendu
3. Ce premier péché eut des suites funestes à l'égard d'Adam, de sa femme et de sa postérité
4. Que nous apportons tous la corruption du ventre de nos mères
5. Que nous commettons tous les jours des péchés
6. On pèche en ne faisant pas ce qu'il faut faire et ce que Dieu nous commande
7. On pèche en pensées
8. On pèche en paroles
9. On pèche par ses actions
10. Ceux qui ont péché contre le Saint-Esprit ne doivent point attendre de pardon
11. La peine du péché c'est la mort
12. L'homme est si corrompu de lui-même,
qu'il ne peut faire aucun bien sans la grâce de Dieu

1. Dieu a créé l'homme dans un état d'innocence

« Dieu créa l'homme à son image » (Gn 1.27).

Voyez chapitre 5, article 4.

« Dieu a fait l'homme droit, mais ils ont cherché beaucoup de détours » (Ec 7.29).

Dieu avait fait l'homme et la femme dans une parfaite innocence; mais l'un et l'autre ne se contentant pas de l'état où Dieu les avait mis, ont voulu s'élever plus haut qu'ils ne devaient, et ils se sont mis dans l'esprit de vaines pensées, qu'ils pourraient être semblables à Dieu, et qu'ils auraient une connaissance infinie du bien et du mal.

2. L'homme déchu de cet état d'innocences en mangeant du fruit défendu

« La femme voyant que l'arbre était bon à manger, et que son fruit était beau, etc., prit du fruit, et en donna aussi à son mari, qui était avec elle, lequel en mangea » (Gn 2.6).

Satan, sous la forme d'un serpent, ayant représenté à Ève qu'elle ne devait point craindre la mort, en mangeant du fruit de l'arbre de la science du bien et du mal, qu'au contraire leurs yeux seraient ouverts, et qu'ils seraient comme des dieux, Ève se laissa éblouir par un tel discours, et ayant jugé par la beauté du fruit, que le serpent ne la trompait pas, et que peut-être elle n'avait pas compris la pensée de Dieu, mangea malheureusement de ce fruit, et elle en présenta à son mari, qui n'était pas présent à l'entretien qu'elle avait eu avec le serpent; et Adam, par complaisance pour sa femme, et par un vain désir d'être semblable à Dieu, viola comme Ève le commandement de son Créateur.

3. Ce premier péché eut des suites funestes à l'égard d'Adam, de sa femme et de sa postérité

« Et Dieu dit à sa femme : J'augmenterai beaucoup ton travail, et ta grossesse, tu enfanteras en travail les enfants. Puis il dit à Adam : Parce que tu as obéi à la parole de ta femme, et que tu as mangé du fruit de l'arbre, que je t'avais défendu de manger, la terre sera maudite à cause de toi. Tu en mangeras en travail, tous les jours de ta vie. Et elle te produira des épines et des chardons, et tu mangeras l'herbe des champs. Tu mangeras le pain à la sueur de ton visage, jusqu'à ce que tu retournes en terre; car tu en as été pris. Tu es poudre, et tu retourneras en poudre » (Gn 3.16-18).

On trouve dans le chapitre de la Genèse tout ce qui arriva après la chute de nos premiers parents; mais il paraît par les versets 11 et 12, de ce chapitre, et d'autres :

- a. Que la femme fut condamnée à porter des enfants avec peine, et à les mettre au monde avec de grandes douleurs, et à faire dépendre ses désirs de son mari, qu'elle avait détourné du service qu'il devait à son Dieu.
- b. Que l'homme fut condamné à gagner son pain, par son travail; et à retourner dans la poudre dont il avait été pris, c'est de mourir.
- c. Que la terre fut maudite à cause de ce péché; et qu'au lieu quelle aurait porté du fruit en abondance, sans que l'homme se fatiguât beaucoup à la cultiver, elle ne lui voulut plus rien donner, qu'il ne l'eût comme acheté, avec beaucoup de peine.

« Comme par un seul homme le péché est entré au monde, et par le péché, la mort; ainsi la mort est parvenue sur tous les hommes, parce que tous ont péché » (Rm 5.12).

Adam a causé deux grands maux au monde, le péché et la mort; et quoiqu'il pêchât seul avec Ève sa femme, cependant tous les hommes ont été soumis à la mort, à cause de ce péché, parce que sa désobéissance étant la rupture de l'Alliance que Dieu avait traitée avec l'homme, tant pour lui que pour sa postérité, son crime est devenu le crime de tous les hommes, et tous sont censés avoir péché en lui.

« Par une seule offense, la faute est venue sur tous les hommes en condamnation. Par la désobéissance d'un seul, plusieurs ont été rendus pécheurs » (Rm 5.18-19).

Un seul homme, en désobéissant au commandement de Dieu, a fait que tous ceux qui ont communion avec lui, et qui tirent de lui leur origine, sont coupables avec lui; comme l'obéissance d'un seul homme Dieu, savoir Jésus-Christ, procure à tous ceux qui croient en lui la rémission de tous leurs péchés.

« En Adam, tous meurent » (1 Co 15.22).

Nous sommes morts en Adam, parce que par son péché il nous a soumis à la mort, et parce qu'il nous a communiqué la corruption et le péché, dont les gages sont la mort; comme nous sommes vivifiés en

Christ, en deux manières, parce que par sa justice et son obéissance il nous a mérité la vie, et parce que par son Esprit il nous la communique.

4. Que nous apportons tous la corruption du ventre de nos mères

« J'ai été conçu en iniquité, et ma mère m'a conçu dans le péché » (Ps 51.7).

Ce n'est pas depuis quelques jours seulement, ou depuis quelques années que j'ai été souillé de péché, je l'ai apporté du ventre de ma mère; j'y ai été conçu et formé, et c'est de cette source impure que sont sortis tant de péchés que j'ai commis ensuite.

« Ce qui est né de la chair est chair » (Jn 3.6).

Ce qui procède d'une nature souillée et corrompue est charnel, et souillé, et il a par conséquent besoin d'être régénéré, pour avoir communion avec Dieu, et entrer dans son Royaume. Telle qu'est la condition du principe, telle est la condition de tout ce qui en descend; comme donc, parce que l'Esprit est un principe surnaturel et spirituel, ce qui en procède est spirituel et surnaturel; de même, parce que la chair est un principe corrompu, tout ce qui est en nous est aussi corrompu.

5. Que nous commettons tous les jours des péchés

« Si nous disons que nous n'avons point de péché, nous nous séduisons nous-mêmes, et la vérité n'est point en nous » (1 Jn 1.8).

Si nous disons que nous sommes parfaits, ou si nous exténuons¹ trop nos péchés; nous nous faisons une malheureuse illusion; et cette illusion est d'autant plus dangereuse que nous nous croyons parfaits, nous ne reconnaissons pas assez le besoin que nous avons de la grâce de Dieu et nous ne faisons pas les progrès que nous devrions faire dans la sainteté. D'ailleurs, nous mentons, car l'Écriture, l'expérience de tous les siècles, et l'aveu de tous les saints nous prouvent que nous ne sommes pas sans péché.

6. On pêche en ne faisant pas ce qu'il faut faire et ce que Dieu nous commande

« Tout arbre qui ne fait de bons fruits sera retranché » (Mt 3.10).

Tout homme (que l'Écriture compare à un arbre) qui ne fait pas de bonnes actions, c'est-à-dire des œuvres qui procèdent d'un bon principe et qui tendent à une bonne fin, quand même il n'en ferait point de mauvaises, doit s'attendre aux malheurs éternels.

« Le serviteur qui fait la volonté du maître, et qui ne la fait pas, sera battu de plus de coups » (Lc 12.47).

¹ Exténuer : atténuer, affaiblir, diminuer [Dictionnaire de l'Académie française. 1694, 1762].

On est beaucoup plus coupable quand on pèche contre ses lumières, parce qu'on pèche volontairement et contre sa conscience, que quand on pèche par ignorance; cependant, et celui qui fait la volonté, et celui qui ne la fait pas, parce qu'il n'a pas daigné s'instruire, seront battus.

« Celui qui sait faire le bien et qui ne le fait pas pèche » (Jc 4.17).

S'il y a souvent du péché à ne pas faire ce qu'on doit, même quand on l'ignore, il y en a surtout à ne pas faire le bien qu'on doit faire, et qu'on sait (Jn 9.41; 15.24).

7. On pèche en pensées

« Quiconque regarde une femme pour la convoiter, il a déjà commis adultère avec elle dans son cœur » (Mt 5.28).

Un homme qui a des désirs illicites à l'égard d'une femme est regardé de Dieu, qui sonde les cœurs, comme si cet homme avait exécuté ses mauvais desseins, parce qu'en effet il les exécuterait, s'il avait pu, ou si la crainte ne l'avait retenu.

« Du cœur sortent les pensées malignes » (Mt 15.19).

C'est du cœur que procèdent toutes ces mauvaises pensées que nous avons contre Dieu, et contre notre prochain, qui nous rendent coupables devant cet Être suprême, à qui les secrets des cœurs ne sont pas cachés.

8. On pèche en paroles

« Or je vous dis que les hommes rendront compte au jour du jugement, de toute parole oiseuse qu'ils auront faite. Car tu seras justifié par tes paroles, et tu seras condamné par tes paroles » (Mt 12.36-37).

Nous ne rendrons pas seulement compte, au jour du jugement, des mauvaises actions, et des mauvaises paroles, mais encore des paroles inutiles; non seulement de celles qui marquent un fond de corruption qui est en nous, mais encore de celles qui ne servent, ni à avancer la gloire de Dieu, ni à édifier nos prochains, ni au bien de nos familles, ni au délassement de nos esprits. Nous serons absous ou condamnés, selon nos paroles, ainsi c'est à nous à régler notre langue, et à en retrancher l'usage inutile et criminel. La langue sert au salut ou à la condamnation.

9. On pèche par ses actions

« Les œuvres de la chair sont manifestes, adultère, paillardise, souillure, insolence, idolâtrie, empoisonnement, inimitiés, querelles, dépits, courroux, querelles, divisions, hérésies, envies, meurtres, ivrogneries, gourmandises, et les choses semblables à celles-là, dont je vous prédici, comme aussi j'ai prédit que ceux qui commettent telles choses n'hériteront point le Royaume des cieux » (Ga 5.19-21).

Ce sont là les malheureuses productions de la chair, c'est-à-dire de cette partie corrompue qui est en nous; et il n'est pas possible que ceux qui commettent de telles actions, et qui ne s'en repentent pas, puissent avoir part au salut éternel.

10. Ceux qui ont péché contre le Saint-Esprit ne doivent point attendre de pardon

« Je vous dis que tout péché et blasphème sera pardonné aux hommes; mais le blasphème contre l'Esprit ne leur sera point pardonné, ni en ce siècle, ni en celui qui est à venir » (Mt 12.31).

Il n'y a point de péché, quelque atroce qu'il soit, qui ne soit pardonné lorsqu'on s'en repent véritablement, excepté le péché contre le Saint-Esprit, qui est une réjection malicieuse, et un entier reniement, s'il est permis de parler ainsi, des vérités de l'Évangile qu'on a crues, accompagné de mépris, de haine, et le plus souvent, de persécution; mais toujours joint avec une impénitence finale. Ce péché ne sera jamais pardonné.

« Car si nous péchons volontairement, après avoir reçu la connaissance de la vérité, il ne reste plus de sacrifice pour les péchés. Mais une attente terrible de jugement, et la ferveur d'un feu qui doit dévorer les adversaires. Si quelqu'un avait méprisé la loi de Moïse, il mourait, sans miséricorde, sur le témoignage de deux ou de trois. Combien pires tourments, pensez-vous, que méritera celui qui aura tenu pour profane le sang de l'Alliance, par lequel il avait été sanctifié, et qui aura outragé l'Esprit de grâces? » (Hé 10.26-27).

Ceux qui n'ont pas connu Jésus-Christ, quoiqu'ils aient commis beaucoup de péchés, en peuvent espérer le pardon, en croyant en lui; mais ceux qui ont connu ce divin Sauveur, et qui ont su quelle est la vertu de son oblation, s'ils viennent à le rejeter et à l'abandonner, ne doivent espérer aucun pardon, parce qu'il n'y a point de sacrifice pour expier ce péché. Quand on a péché contre le Père, on peut en obtenir le pardon, en croyant en celui qui en a fait l'expiation. Quand on a péché par ignorance contre le Fils, il y a pardon encore, pourvu qu'on ne persévère pas dans son incrédulité. Mais quand on renonce au sacrifice de Jésus-Christ, après l'avoir connu, par l'illumination de l'Esprit, c'est un péché qui ne sera jamais pardonné; parce qu'il n'y a plus d'autre sacrifice à attendre. Il n'y a pour eux à attendre qu'un terrible jugement et qu'un feu ardent, qui doit brûler éternellement les contempteurs de l'Évangile, sans les consumer.

Et c'est avec justice, car si celui qui avait violé la loi de Moïse, par mépris, quand il en était convaincu par deux ou trois témoins, subissait la peine de mort, sans aucune miséricorde, quoique la loi que Moïse serviteur de Dieu donnait était une ombre des choses futures. Quels tourments ne doivent pas attendre ceux qui traitent le Fils de Dieu, avec autant de mépris, que s'ils le foulaient à leurs pieds, qui tiennent pour une chose profane et inutile à leur salut, le sang de la Nouvelle Alliance, dont ils ont reçu les signes dans les sacrements, par lesquels ils avaient été consacrés à Dieu, et qui font cette injure au Saint-Esprit, que d'accuser de mensonge le témoignage qu'il a rendu de la vérité de l'Évangile.

11. La peine du péché c'est la mort

« Le salaire du péché, c'est la mort » (Rm 6.23).

La mort est le salaire que mérite le péché; c'est la solde que doivent attendre ces soldats, qui combattent sous les enseignes du démon, contre Dieu; et non seulement la mort corporelle, mais aussi la mort éternelle.

« Les méchants s'en iront aux peines éternelles » (Mt 25.46).

L'éternité des peines est aussi certaine que l'éternité des récompenses. C'est ce que doivent attendre des gens qui ont offensé une majesté infinie, et qui l'ont offensée en tant de manières, et qui l'offenseront éternellement.

12. L'homme est si corrompu de lui-même, qu'il ne peut faire aucun bien sans la grâce de Dieu

« Toutes les pensées du cœur de l'homme ne sont que mal en tout temps » (Gn 6.5).

Moïse ne dit pas seulement que quelques pensées sont mauvaises, mais toutes; il ne dit pas seulement qu'elles sont mauvaises, mais qu'elles ne sont que mal; il ne dit pas qu'elles le sont quelquefois, mais en tout temps; il ne dit pas seulement cela avant le déluge, mais après (Gn 8.21).

« Or l'homme animal ne comprend point les choses qui sont de l'Esprit de Dieu, car elles lui sont folie; et il ne les peut entendre, parce qu'elles se discernent spirituellement » (1 Co 2.14).

L'homme qui n'a point été éclairé par l'Esprit de Dieu ne comprend pas les choses qui sont spirituelles, que l'Esprit de Dieu nous révèle; les préjugés dont il est aveuglé, et ses passions font qu'il regarde les mystères comme des extravagances. Il ne peut les comprendre; il ne comprend pas l'excellence des choses spirituelles au-dessus des choses corporelles. Il n'acquiesce pas à ce que la parole de Dieu dit, et il ne règle point sa vie sur cette parole.

« Le mauvais arbre ne saurait faire de bons fruits » (Mt 7.18).

Comme un mauvais arbre, de sa nature, ne saurait produire de bons fruits, s'il n'est changé par la toute-puissance de Dieu; de même, l'homme qui est conçu en péché ne saurait, par ses propres lumières, faire aucune œuvre agréable à Dieu, s'il n'est fait un homme nouveau par la grâce.

« Comme le sarment ne peut de lui-même porter du fruit, s'il ne demeure au cep, ni vous aussi, si vous ne demeurez en moi » (Jn 15.4).

Comme le sarment n'a point le principe du suc et de la vie en soi, mais il la tire du cep avec lequel il est joint, de sorte que séparé de ce cep, il ne saurait porter aucun bon fruit de lui-même, de même, vous n'avez point en vous le principe de vie et de sanctification; vous tirez tout ce que vous en avez de moi, en qui vous avez été entés; et hors de moi, vous ne sauriez faire aucune bonne action.

« *L'affection de la chair est inimitié contre Dieu; car elle ne se rend point sujette à la loi de Dieu, et aussi elle ne peut* » (Rm 8.7).

Toutes les affections, les pensées, les désirs qui procèdent de la corruption de notre nature, sont contraires à la volonté de Dieu, et lui font la guerre, en sorte qu'il paraît qu'il y a une inimitié entre ces deux choses. Dieu, qui est le Souverain maître du monde, veut que la chair se soumette à lui et lui obéisse; mais la chair se rebelle et ne veut pas obéir. Et non seulement elle ne veut pas, mais même elle ne peut vouloir, tant sa corruption est grande et invétérée.

« *Non que nous soyons capables de nous-mêmes de penser quelque chose, comme de nous-mêmes; mais notre capacité est de Dieu* » (2 Co 3.5).

Non seulement nous ne saurions, par nos propres forces, nous acquitter dignement des fonctions du saint ministère; mais nous sommes même incapables d'avoir une bonne pensée. Toutes nos pensées naturellement sont tournées du côté du monde; mais c'est Dieu qui nous rend capables, et d'avoir de bonnes pensées, et de les exécuter. Et c'est lui aussi qui nous orne des dons nécessaires pour être ministres du Nouveau Testament.

« *Lorsque nous étions morts en nos fautes, Dieu nous a vivifiés ensemble avec Christ* » (Ép 2.5).

Lorsque nous étions privés de la vie de la grâce, qui consiste dans la sainteté, et que nous n'avions pas plus de mouvements pour le ciel, que n'en a un mort pour les choses de la terre, Dieu nous a donné une nouvelle vie par son Esprit, et c'est avec Jésus-Christ, non seulement, parce que la vie que Dieu nous donne est semblable à celle que Jésus-Christ a reçue en sortant du tombeau; non seulement parce qu'il y a une si grande liaison entre notre divin Chef et ses membres, qu'on peut dire que Dieu nous a vivifiés, lorsqu'il a tiré son Fils du tombeau, mais encore parce que c'est la résurrection de Christ qui nous procure cette vie.

7. La providence

Toutes choses sont conduites par la providence

« Il soutient tout par sa Parole puissante » (Hé 1.3).

Jésus-Christ le Fils de Dieu, et Dieu bénit éternellement, qui a créé toutes choses, les conserve, les soutient par sa volonté, par son commandement, et sa volonté est si puissante que par lui toutes les choses subsistent, et elles subsistent autant qu'il le veut.

« C'est lui qui donne à tous la vie, et la respiration, et toutes choses. Par lui, nous avons la vie, et le mouvement et l'être » (Ac 17.25, 28).

C'est de Dieu que tous les êtres tirent leur existence, tous les animaux ne respirent que parce qu'il leur a donné la respiration, et tout ce qu'on possède vient de lui.

C'est Dieu qui nous a donné l'intelligence pour produire des actions raisonnables; et qui non seulement nous a donné une vie semblable à celle des animaux, mais encore une autre beaucoup plus excellente, par laquelle nous pouvons connaître tout ce qui peut être connu par des êtres finis.

C'est Dieu qui nous a donné les facultés animales desquelles dépendent nos mouvements, qui les soutient, et qui les conserve, et qui de moment en moment leur fournit des forces pour agir de sorte qu'elles ne produisent aucune opération, sinon par son assistance. C'est lui enfin qui nous donne l'être, et qui l'entretient; sans lui, nous serions dans le néant, ou nous y retomberions promptement.

« Éternel, tu conserves et les hommes et les bêtes » (Ps 36.7).

Ta miséricorde est si grande qu'elle ne s'étend pas seulement sur les hommes qui se conduisent par la raison, mais encore sur les bêtes qui ne suivent que leurs sens. Elle nourrit et conserve en plusieurs manières les uns et les autres; et même les méchants, dans le temps qu'ils le méprisent, et qu'ils violent, sans aucune crainte, ses divins préceptes.

« Il abreuve les montagnes de ses chambres hautes, et la terre est abreuvée du fruit de ses œuvres. Il fait germer le foin pour le bétail et l'herbe, pour le service de l'homme, afin de faire sortir le pain de la terre; et le vin qui réjouit le cœur de l'homme, etc » (Ps 104.13-14).

Ta providence ne fait pas seulement couler les fontaines dans les vallées, pour l'usage des hommes et des bêtes; mais tu répands encore d'en haut les pluies sur les montagnes; et la terre ainsi humectée par la pluie que tu envoies produit en abondance des herbes et des plantes, et toute sorte de fruits capables de rassasier tous ses habitants. L'homme les cultive, mais c'est toi, Seigneur, qui les fais croître. Ainsi il les doit regarder comme ton ouvrage, et les tenir plutôt de ta libéralité que de son travail. Tu ne nourris pas moins les bêtes que les hommes, tu donnes aux unes le foin, et aux autres l'herbe d'où naît le froment, et les autres grains destinés à sa nourriture. Tu donnes à l'homme du

pain, qui est la nourriture destinée pour le soutenir; et le vin, pour le fortifier et pour le réjouir, ou pour lui donner une vigueur nouvelle, lorsqu'il est dans la langueur.

« *Les yeux de tous les animaux s'attendent à toi, et tu leur donnes leur pâture en leur temps. Tu ouvres ta main, et tu rassasies toutes les créatures vivantes* » (Ps 145.15).

Ta bonté se fait sentir à toutes les créatures, aussi tous les animaux ont comme les yeux tournés vers toi, et tu leur donnes leur nourriture dans le temps propre. Tous les jours, tu ouvres ta main libérale pour les remplir des effets de ta bonté. Ainsi toutes les créatures vivantes dépendent absolument de toi, soit pour leur nourriture, soit pour la subsistance de leur être, sans rapport à leur nourriture. Si les animaux recueillent de quoi se nourrir, c'est parce que Dieu le leur donne, et ils ne sont remplis de biens que lorsqu'il ouvre sa main pour les en combler. Ils ne subsistent dans leur être que parce qu'il les regarde favorablement, c'est qu'il les soutient par sa volonté toute-puissante, et dans le moment qu'il détourne d'eux son regard favorable, ils tombent dans le trouble et dans la défaillance, et retournent dans la poussière dont ils ont été formés, et sont privés de la vie qu'il leur communiquait en les regardant. Voyez Ps 104.29-30.

« *C'est lui qui donne la neige comme des flocons de laine, et qui répand la bruine comme de la cendre, etc* » (Ps 147.16).

La neige que Dieu fait tomber sur la terre comme par flocons de laine; cette gelée blanche, qu'il y répand comme de la cendre, cette grêle qu'il fait pleuvoir comme autant de grains glacés, sont des preuves et des effets de sa volonté souveraine, qui rend tout d'un coup, quand il lui plaît, l'air d'une rigueur et d'un froid insupportable; mais c'est encore par un effet du même pouvoir absolu, que ce froid si rigoureux, qui resserre toutes choses, et qui rend solide l'élément le plus coulant, se change dans un moment, et qu'au premier souffle du vent de midi, cette neige, cette gelée blanche, et cette glace se fondent et coulent en eau. La divine providence sait ménager pour l'utilité de la terre, les choses mêmes qui paraissent lui être les plus contraires. C'est ainsi que la neige sert à échauffer les grains, leur servant comme d'un vêtement de laine pour les couvrir; elle brûle les mauvaises herbes, qui étoufferaient le blé, et elle engraisse la terre.

« *Deux passereaux ne se vendent-ils pas une pite; et néanmoins, il ne tombera pas un d'eux en terre, sans notre Père. Et les cheveux mêmes de votre tête sont tous comptés* » (Mt 10.29-30).

Quoique les passereaux soient d'un très petit prix, en sorte que deux se vendent pour la troisième partie d'un sou, cependant Dieu ne laisse pas d'en avoir soin, et de disposer par sa providence, de leur vie et de leur mort; et nos cheveux même, la chose du monde la plus vile, ne tombent pas sans une expresse permission de Dieu; et il n'y en a pas un qui soit oublié dans les soins de sa providence; ce qui est un grand sujet de confiance, et une grande preuve qu'il y a une providence.

« *Les dispositions du cœur sont à l'homme, mais les paroles de la langue sont de l'Éternel* » (Pr 16.1).

Quoiqu'il ne soit pas plus au pouvoir de l'homme de rien résoudre dans son Esprit, que d'exécuter ses résolutions, cependant on peut dire que l'homme est maître de ses pensées, en tant qu'il lui est naturellement plus aisé de penser que d'exécuter; mais il n'est pas dans son pouvoir lorsque Dieu ne veut pas, d'exprimer ses pensées par ses paroles, qui est pourtant la chose du monde qui semble être le plus en notre puissance; ainsi tous les projets, les desseins des hommes sont soumis à la providence; et l'homme ne peut rien faire ni rien dire que ce qu'il plaît à Dieu. On en voit un exemple en Balaam (Nb 23).

« On jette le sort au giron, mais tout ce qui doit arriver est de l'Éternel » (Pr 16.33).

Il n'y a rien qui paraisse plus fortuit, et purement de hasard, que le sort, cependant c'est Dieu qui en dispose; pour nous apprendre à remarquer son doigt dans tous les événements de la vie, et à rapporter tout à sa souveraine volonté. C'est une allusion à la coutume de mettre les billets, les petites boules, et telles autres choses, par le moyen desquelles on tirait au sort, ou dans un pan de la robe de celui qui recevait ces billets, ou dans quelque autre chose.

« Le cœur du roi est dans la main de l'Éternel, comme des ruisseaux d'eaux courantes, il l'incline à tout ce qu'il veut » (Pr 21.1).

Dieu tourne aussi facilement ce qu'il y a de plus grand dans le monde, comme le cœur des rois, qu'il est aisé à un fontenier de faire aller des petits ruisseaux d'eau dans les jardins, ou dans les prairies pour les arroser; en sorte que les rois, qui se croient les maîtres de leurs volontés, ne le sont pas plus que le moindre des hommes. Celui qui a fait les hommes fait des hommes tout ce qu'il lui plaît, lors même qu'ils font le contraire de ce qu'il leur a commandé.

8. L'élection et la prédestination

1. Dieu n'a pas voulu que tous les hommes périssent; mais il en a destiné quelques-uns auxquels il a destiné sa gloire, et il a laissé les autres dans leur corruption
2. C'est par son pur bon plaisir que Dieu en a élu quelques-uns
3. Ceux que Dieu a élus seront infailliblement glorifiés

1. Dieu n'a pas voulu que tous les hommes périssent; mais il en a destiné quelques-uns auxquels il a destiné sa gloire, et il a laissé les autres dans leur corruption

« Dieu nous a élus avant la fondation du monde en Jésus-Christ, afin que nous fussions saints et irrépréhensibles en charité » (Ép 1.4).

Dieu, de toute éternité, nous a tellement aimés qu'il a résolu de nous donner le salut par Jésus-Christ son Fils; il nous a ainsi séparés des autres hommes pour nous communiquer ses grâces en ce Fils, et pour nous appeler dans sa communion, et il l'a fait, afin que renonçant à la corruption de ce présent siècle, nous travaillions à notre sanctification; en sorte que notre vie soit sans reproche, et qu'on y voie briller une pure et ardente charité envers Dieu et les hommes.

« Réjouissez-vous plutôt de ce que vos noms sont écrits dans le livre de la vie » (Lc 10.20). « Car Dieu ne nous a point destinés à la colère; mais à l'acquisition du salut, par notre Seigneur Jésus » (1 Th 5.9).

Car Dieu ne nous a point destinés à la perdition éternelle, comme les méchants qui sont exposés à la colère de Dieu; mais il nous a destinés à obtenir le salut qui nous a été acquis par notre Seigneur Jésus-Christ.

« Et qu'est-ce, si Dieu en voulant montrer sa colère, et donner à connaître sa puissance, a toléré en grande patience les vaisseaux de colère, préparés pour la perdition. Et afin de donner à connaître les richesses de sa gloire dans les vaisseaux de miséricorde qu'il a préparés pour la gloire » (Rm 9.22-23).

Saint Paul ayant comparé Dieu à un potier; qui d'une même masse, fait divers vaisseaux, les uns pour des usages honorables, les autres pour des usages vils, fait voir, qu'ayant considéré tous les hommes dans une masse de corruption, il ne fait tort à personne s'il déploie, sur les uns, les effets de sa juste colère, après les avoir supportés longtemps, et s'il punit un jour éternellement des gens qui se sont endurcis, comme Pharaon, dans leur corruption et s'il déploie sur les autres, les richesses de sa miséricorde, après les avoir mis en état de recevoir la gloire qu'il leur a préparée.

2. C'est par son pur bon plaisir que Dieu en a élu quelques-uns

« Il a donc compassion de celui qu'il veut et il endurecit celui qu'il veut » (Rm 9.18).

Dieu n'est point prévenu par la volonté ni par les services des hommes, pour aimer l'un plutôt que l'autre; c'est uniquement par sa liberté souveraine, qu'il fait miséricorde aux uns, et qu'il amollit leurs cœurs; et qu'il laisse les autres dans leur corruption, et dans leur endurcissement au mal.

« Nous ayant prédestinés pour nous adopter à soi par Jésus-Christ, selon le bon plaisir de sa volonté. À la louange de la gloire de sa grâce, par laquelle il nous a rendus agréables en son bien-aimé » (Ép 1.5-6).

Dieu, en nous destinant au salut, nous a aussi destinés aux moyens, qui conduisent à ce salut. Il a donc résolu de nous amener à soi, et de nous rendre participants des fruits de sa communion, en nous introduisant dans la communion de son Fils Jésus-Christ, et en nous adoptant par lui, pour être du nombre de ses enfants, en quoi il n'a point eu d'égard à aucune chose qui fût en nous, plutôt que dans les autres hommes. C'est son seul bon plaisir qui l'a porté à nous faire cette grâce, afin que nous en rapportions toute la louange à sa grande et glorieuse charité, qu'il nous a témoignée, par laquelle il nous a rendus agréables à ses yeux, en nous donnant son Fils, qui par sa mort nous a réconciliés avec lui, et par lequel toutes les grâces descendent de Dieu jusqu'à nous.

3. Ceux que Dieu a élus seront infailliblement glorifiés

« Car ceux qu'il a préconnus, il les a aussi prédestinés à être conformes à l'image de son Fils, afin qu'il soit le premier-né entre plusieurs frères. Et ceux qu'il a prédestinés, il les a aussi appelés; et ceux qu'il a appelés, il les a aussi justifiés; et ceux qu'il a justifiés, il les a aussi glorifiés » (Rm 8.28-29).

Ceux que Dieu a aimés de toute éternité, et à qui il a destiné le salut, ont été aussi destinés à être rendus semblables au Fils de Dieu qui leur a acquis ce salut; semblables dans la sainteté, dans les souffrances, et dans la gloire, afin qu'ils soient regardés comme ses frères, et qu'il soit leur premier-né, leur Chef et leur Roi : Ceux qui ont été ainsi prédestinés sont appelés chacun dans leur temps, efficacement, et introduits dans la communion du Fils de Dieu. Ceux qui sont ainsi appelés ont part à sa justice, ils obtiennent la rémission de leurs péchés, et le droit à la vie éternelle; et ils sont si certains d'obtenir leur glorification qu'on peut dire qu'ils sont déjà glorifiés, parce qu'ils ont les prémices et les commencements de la gloire.

De cette manière dans cette chaîne du salut tous les chaînons sont liés très étroitement, le dernier dépend du premier, et le premier de la pure volonté de Dieu, qui de sa nature est immuable. Ainsi rien n'en peut empêcher l'accomplissement; et comme tous ceux qui sont glorifiés ont dû être nécessairement justifiés, appelés, prédestinés, et préconnus, aussi tous ceux qui ont été préconnus, prédestinés, appelés, et justifiés, doivent être glorifiés.

9. Les promesses de la venue du Sauveur

1. Oracles de l'Ancien Testament, qui nous prédisent la venue du Messie
2. Avant que le Messie vînt au monde, Dieu a donné sa loi sur la montagne de Sinaï
3. Le Messie est venu
4. Jésus Fils de Marie, et Fils de Dieu, est le vrai Messie

1. Oracles de l'Ancien Testament, qui nous prédisent la venue du Messie

« La semence de la femme te brisera la tête [c'est au serpent] et tu lui briseras le talon »
(Gn 3.15).

Jésus-Christ est la semence de la femme, étant né de Marie. Il a brisé la tête du serpent, lorsque par sa mort et par son Esprit il a ôté au diable la puissance qu'il avait sur les hommes; lorsqu'il a expié nos péchés sur la croix, et qu'il nous sanctifie par son Esprit; et le serpent a brisé le talon de Jésus-Christ, lorsque le diable a exercé sa rage sur le corps de notre Sauveur.

« Dans ta semence [dit Dieu à Abraham] seront bénies toutes les nations de la terre » (Gn 22.18).

Jésus-Christ est cette semence d'Abraham, en qui les nations de la terre ont été bénies; car il est sorti d'Abraham selon la chair; et c'est à cause de lui que les nations de la terre ont été appelées à la connaissance du vrai Dieu, et que les fidèles de toute nation sont justifiés, et seront un jour glorifiés.

« Le sceptre ne sortira point de Juda, ni le Législateur d'entre ses pieds, jusqu'à ce que le Schilo vienne, et à lui appartient l'assemblée des peuples » (Gn 49.10).

Ce Schilo, c'est le Messie, Jésus-Christ.

Cet oracle signifie :

1. Que la tribu de Juda serait élevée sur le trône, ce qui est marqué par le sceptre.
2. Qu'elle souffrirait quelque diminution de cette dignité, et c'est pour cela qu'il est parlé de Législateur, après avoir parlé de sceptre.
3. Que cette tribu serait en possession d'une forme de gouvernement jusques à la venue du Messie, qui est appelé Schilo.
4. Que le temps de la venue du Messie sera le temps auquel la nation des Juifs perdra son autorité.
5. Enfin, cet oracle prédit la vocation des Gentils, qui devaient reconnaître Jésus-Christ pour leur Roi.

« Je le vois, mais non pas maintenant, je le regarde, mais non pas de près, une étoile est procédée de Jacob, et un sceptre s'est élevé d'Israël » (Nb 24.17).

Cet oracle nous marque qu'il devait naître un Roi puissant et illustre ce que quelques-uns ont appliqué à David, mais la plupart au *Messie*, qui nous est décrit comme une *étoile*, pour marquer sa nature céleste, et par un *sceptre*, ce qui marque sa royauté et il nous apprend que ce *Messie* descendrait de Jacob.

« L'Éternel vous suscitera d'entre vos frères, un Prophète tel que moi, dit Moïse, vous l'écoutez » (Dt 18.15).

Moïse promet ici que Dieu susciterait à son peuple un Prophète, qui serait homme comme eux, qui naîtrait parmi les enfants d'Abraham et qui serait leur frère; que ce Prophète serait comme lui, qu'il aurait toutes les espèces de révélations que Moïse avait eues, qu'il serait illustre par un grand nombre de miracles, qu'il serait le Libérateur du peuple de Dieu, qu'il serait le Médiateur de la Nouvelle Alliance, et le Conducteur d'une nouvelle Église, qu'il aurait une autorité souveraine sur l'Église, et qu'il faudrait l'écouter comme l'envoyé de Dieu.

« Voici, une vierge sera enceinte, et enfantera un Fils, et on appellera son nom Emmanuel » (És 7.14).

Cet oracle marque que le *Messie* naîtrait d'une vierge, et qu'ainsi sa naissance serait miraculeuse. Qu'il serait Dieu et homme, et qu'il réconcilierait les hommes avec Dieu.

« L'Enfant nous est né, le Fils nous a été donné; et l'Empire a été mis sur son épaule, et on appellera son nom l'Admirable, le Conseiller, le Dieu fort et puissant, le Père d'éternité, le Prince de paix » (És 9.5).

Cet oracle parle de la naissance du *Messie*, comme s'il était déjà né du temps du prophète.

Il marque :

1. Que le *Messie* serait un *enfant*, et qu'il serait participant de la chair et du sang comme les enfants.
2. Mais qu'il serait pourtant le Fils unique de Dieu.
3. Qu'il serait le Roi de l'Église.
4. Qu'il serait *admirable*, et dans sa personne étant Dieu, et dans sa conception, et dans sa vie, et dans sa mort, et dans sa résurrection, et dans sa glorification, et dans l'établissement de son règne.
5. Qu'il serait la sagesse et le Conseiller du Père éternel, et qu'il manifesterait les conseils de son Père qui lui sont connus éternellement; et que quoiqu'il paraîtrait sur la terre comme un homme, il était Dieu béni éternellement avec son Père.
6. Qu'il serait éternel, et le Roi des siècles.
7. Enfin, qu'il serait l'auteur de la paix des hommes avec Dieu.

« Il sortira un rejeton du tronc d'Isaï [c'est de la race de David] et un surgeon croîtra de ses racines » (És 11.1).

Ce rejeton du tronc d'Isaï est le Messie, qui devait naître de la famille de David dans le temps que cette famille serait dans un état assez abject, et qu'il ne resterait plus de cet arbre que le tronc et des racines; et sur ce rejeton devait reposer l'Esprit de Dieu avec tous ses dons.

On trouve dans le chapitre 53 la prédication de la mort et de la résurrection de Jésus-Christ.

« Il était navré pour nos forfaits, et froissé pour nos iniquités. L'amende qui nous apporte la paix a été sur lui, et par sa meurtrissure nous avons la guérison » (És 53.5).

Cet oracle nous apprend :

1. Les souffrances que le Messie endurerait.
2. Qu'il ne souffrirait pas pour ses péchés, mais pour expier les nôtres, et pour apaiser la justice de Dieu que nous avons irritée.
3. Que notre paix et notre réconciliation lui coûterait la vie.
4. Qu'il apaiserait le Père en payant l'amende pour nous, c'est en souffrant la mort.
5. Que notre guérison qui consiste dans la rémission de nos péchés et dans notre sanctification serait achetée au prix du sang et des plaies de notre Messie, qui est Jésus-Christ.

« Voici, les jours viennent, dit l'Éternel, que je ferai lever à David un germe juste, et il régnera comme Roi; il prospérera, et il exercera le jugement et la justice sur la terre. En ces jours, Juda sera sauvé, et Israël habitera en assurance, et c'est ici le nom duquel on l'appellera, l'Éternel, notre justice » (Jr 23.5-6).

Cet oracle promet ici des jours heureux, qui mettraient le comble à toutes les grâces de Dieu, et qui procureraient une rédemption dont toutes les précédentes n'auraient été que des ombres et des figures. Il promet ici ensuite que dans ces jours Dieu donnerait à David un fils et un successeur, qui serait juste et qui justifierait les pécheurs par sa justice. Qu'il serait Roi, quoique son règne ne serait pas semblable à ceux de la terre. Qu'il aurait un heureux succès dans tous ses desseins. Qu'il jugerait les peuples, réprimant les méchants et protégeant les siens; que dans ces temps du Messie, il réunirait, dans son Église, les Juifs qui se trouveraient dans la Judée, et les Israélites des tribus dispersées dans l'Assyrie, et qu'il leur ferait part de son salut. Enfin, que le nom du Messie, qui devait sauver son peuple, serait l'Éternel notre justice; d'où il paraît qu'il serait vrai Dieu, puisqu'il n'y a qu'un Dieu qui puisse être appelé l'Éternel, et que c'est par lui seul que nous pouvons être justifiés (1 Co 1.30; 2 Co 5.21).

« Il y a soixante-dix semaines déterminées sur ton peuple, et sur ta ville sainte, pour abolir le forfait, consumer le péché, et faite propitiation pour l'iniquité, et pour amener la justice des siècles, et pour clore la vision, et la prophétie, et oindre le Saint des saints. Tu sauras donc et entendras que depuis la sortie de la parole, pour s'en

retourner, et rebâtir Jérusalem, jusqu'au Christ le Conducteur, il y a sept semaines, et soixante-deux semaines, etc. Et après ces soixante-deux semaines, le Christ sera retranché, et non pas pour soi » (Dn 9.24-26).

Les 70 semaines étant des semaines d'années, elles sont 490 ans que Dieu avait marqués pour la durée de l'économie mosaïque, et sur la fin desquelles le Messie devait venir pour *abolir le forfait*, c'est pour l'expier, pour délivrer les hommes de la condamnation que le péché mérite, et pour en détruire l'empire dans les cœurs; pour *consumer le péché*, ou pour le *sceller*, c'est le couvrir, et en obtenir le pardon, en sorte qu'il ne paraisse plus devant Dieu; pour *faire propitiation pour l'iniquité*; pour faire cette expiation que le sang des taureaux et des boucs ne pouvait faire; pour amener *la justice des siècles*, c'est pour obtenir une rédemption, et *une purification éternelle*, dont la vertu et l'efficace dure dans toute l'éternité, et qui n'a pas besoin d'être renouvelée par la réitération d'un sacrifice : *Pour clore et sceller la vision*, etc., c'est pour le dernier accomplissement de tous les oracles précédents, et *pour oindre le Saint des saints*, c'est pour remplir de tous les dons célestes, le Messie qui est *le Saint des saints*, et la sainteté même.

Daniel marque donc ici :

1. Que depuis la 20^e année du règne d'Artaxerxès Longuemain, que le Roi donna l'édit de bâtir les murailles de Jérusalem (Né 1.3; 2.8, 17) jusques au Messie, et jusques à son installation dans sa charge, par son baptême, où il reçut l'onction de l'Esprit, il se devait écouler 69 années.
2. Qu'après cela le Messie serait retranché, qu'il mourrait, non d'une mort naturelle, mais par un supplice qui le ferait mourir au milieu de sa course, non pour ses crimes, mais pour les autres.
3. Qu'ensuite les armées romaines viendraient détruire Jérusalem.
4. Mais qu'avant cette destruction, le Messie ratifierait toutes les promesses du salut et de grâce que Dieu avait faites, et cela dans la 70^e semaine, et qu'il abolirait toutes les cérémonies anciennes, *le sacrifice et l'oblation*.

« Mais toi, Bethléem vers Ephrata, petite pour être entre les milliers de Juda; de toi sortira quelqu'un pour être Dominateur en Israël » (Mi 5.2).

Dans cet oracle, la patrie du Messie nous est décrite; Bethléem Ephrata, qui était une petite ville de la tribu de Juda, différente d'une autre Bethléem dans la tribu de Zabulon. Cette ville était si petite qu'elle ne pouvait pas prétendre d'être mise au nombre des villes qui étaient chefs des milliers (chaque tribu était divisée en plusieurs cantons, nommés milliers); cependant, Dieu voulut faire naître dans cette petite ville, le Messie, le Roi de l'Église, pour accomplir par son moyen l'ouvrage de notre rédemption.

« J'ébranlerai toutes les nations, afin que le désiré d'entre toutes les nations vienne, et je remplirai cette maison de gloire, a dit l'Éternel des armées » (Ag 2.7).

Dieu déclare dans cet oracle que, pour l'établissement de l'Évangile, il fera quelque chose de semblable à ce qu'il fit, lorsqu'il donna sa loi sur la montagne de Sinaï. Il dit que non seulement il ébranlera les cieux, la terre, etc., mais aussi les *nations*; qu'il mettrait par la prédication de l'Évangile tous les peuples en mouvement. Il promet ensuite que le *Messie* viendrait, qui est appelé le désiré des nations, parce que toutes les nations devaient le désirer; et qu'il a dû être non seulement l'objet des désirs des Juifs, mais aussi des Gentils, qui ont été appelés à la connaissance du vrai Dieu. À moins que nous n'aimions mieux dire, que par *les désirés des nations*, il faut entendre ces personnes choisies des nations, que Dieu a assemblées par la prédication de l'Évangile. Enfin, il promet qu'il remplira la seconde maison, le second Temple, de sa glorieuse présence; ce qui est arrivé, lorsque Jésus-Christ y est entré. Alors la gloire de *la seconde maison* a été plus grande que celle de la première; le premier Temple n'avait rien eu de comparable.

« Voici, je m'en vais envoyer mon Messager, et il préparera la voie devant moi, et aussitôt le Seigneur que vous cherchez, et l'Ange de l'Alliance, que vous souhaitez, entrera dans son Temple. Voici, il vient, dit l'Éternel des armées » (Ml 3.1).

Le Fils de Dieu parle ici et déclare qu'il va envoyer Jean-Baptiste, qui préparera les hommes à le recevoir comme le Messie; après quoi lui-même, qui est le Seigneur promis et désiré, et attendu, entrera dans son second Temple. Il s'appelle aussi *l'Ange de l'Alliance*, parce que c'est celui que le Père a envoyé pour fonder et confirmer l'Alliance de grâce.

« Mais à vous qui craignez mon nom, se lèvera le Soleil de justice, et la santé sera dans ses ailes » (Ml 4.2).

Jésus-Christ est appelé ici *le Soleil de justice*. C'est un Soleil pour ceux qui craignent le nom de l'Éternel, dont la lumière est agréable et vivifiante, mais aux incrédules c'est un feu ardent. Il est *Soleil de justice*, non seulement par rapport à la pureté de sa lumière, et à la sainteté de sa doctrine; mais encore eu égard à *la justice* par laquelle il nous justifie. Il porta *la santé dans ses ailes*, dans ses rayons, qui sont les ailes du *Soleil*. Or il est dit que Jésus-Christ a porté la santé, parce qu'il est un principe de vie et de félicité aux fidèles, il leur apporte le pardon de leurs péchés et leur sanctification.

« Voici, je vais vous envoyer Élie le Prophète » (Ml 4.2).

Cet *Élie* c'est Jean-Baptiste, qui devait venir dans l'esprit d'Élie.

« Tu n'abandonneras point mon âme au sépulcre, et tu ne permettras point que ton bien-aimé sente la corruption » (Ps 16.10).

Il paraît par le chapitre 2.31 des Actes, que ces paroles regardent, non David, mais Jésus-Christ, dont Dieu n'a point laissé le corps dans le sépulcre, et qui n'a jamais senti de corruption. L'âme ne signifie pas ici cette partie de nous-mêmes par laquelle nous raisonnons, mais ou le corps même, comme Lv 21.1; Nb 6.6, ou c'est pour dire simplement : Tu ne m'abandonneras pas au sépulcre.

« Ils ont percé mes pieds et mes mains » (Ps 22.17).

On ne pouvait pas plus clairement nous prédire la croix de Jésus-Christ.

« L'Éternel a dit à mon Seigneur : Assied-toi à ma dextre, jusques à ce que j'aie mis tes ennemis pour le marchepied de tes pieds » (Ps110.1).

Dieu le Père, après avoir envoyé son Fils au monde, l'avait exposé à la mort, et l'avait ensuite ressuscité, l'a élevé souverainement, et l'a mis, par son ascension, en possession d'une suprême dignité. David l'introduit ici lui parlant, comme ferait un grand Roi à un autre monarque, qu'il voudrait fort honorer. *Assieds-toi*, etc. par allusion à la coutume de mettre à sa droite, ceux qu'on veut honorer le plus. Il introduit encore Dieu, lui promettant de mettre tous ses ennemis; savoir le diable, le péché et la mort, pour le marchepied de ses pieds, par allusion à la coutume des Orientaux, qui se servaient des rois qu'ils avaient vaincus, comme de marchepied. Ainsi, quoique Jésus-Christ, comme Dieu, soumette lui-même ses ennemis, par la puissance qui lui est essentielle, il le fait aussi par le pouvoir qu'il a reçu du Père, en tant qu'il est notre Médiateur, Dieu le Père étant considéré comme celui qui soumet les ennemis à son Fils.

2. Avant que le Messie vînt au monde, Dieu a donné sa loi sur la montagne de Sinäi

« Or le mont de Sinäi était tout en fumée, parce que l'Éternel y était descendu en feu, etc. Et comme le son du cornet se renforçait de plus en plus, Moïse parla, et Dieu lui répondit par une voix » (Ex 19.18-19).

Ce terrible appareil, avec lequel Dieu a donné sa loi, marquait la sévérité de l'économie légale, les effets que produirait sa loi, savoir de porter la terreur dans les esprits et dans les cœurs; et comment Dieu punirait rigoureusement ceux qui violeraient ses commandements.

« Alors Dieu prononça toutes ces paroles, disant : Je suis l'Éternel, etc » (Ex 21.1).

3. Le Messie est venu

Le Sceptre est sorti de Juda, selon l'Oracle de Jacob (Gn 49.10).

Les soixante-dix semaines de Daniel sont écoulées (Dn 9.25-26).

Le second Temple où le Messie devait entrer est détruit (Ag 2.7; Ml 4.1).

4. Jésus Fils de Marie, et Fils de Dieu, est le vrai Messie

Il est né d'une femme (Gn 3.15).

De la famille d'Abraham (Gn 22.18; Mt 1.1; Lc 3).

De la tribu de Juda (Gn 49.10; Mt 1; Hé 7.14).

De la famille de David (És 11.1; Mt 1.1).

D'une vierge (És 7.14; Mt 1.23). Sur la fin des semaines de Daniel.

À Bethléem (Mi 5.2; Mt 2.6).

Il a eu pour précurseur Élie, c'est Jean-Baptiste, qui est venu dans l'Esprit d'Élie (Ml 3.1; 4.5; Mt 3; 17.12-13 Lc 1; Jn 1).

10. L'incarnation de Jésus-Christ et son œuvre de salut

1. Le Messie est venu dans l'accomplissement des temps
2. Il a pris notre nature et s'est fait semblable à nous
3. Il a été vrai Dieu et vrai homme
4. Il a pris un corps, et il a eu une âme
5. Sa naissance fut annoncée à la bienheureuse vierge Marie, qui a été sa mère
6. Il a été conçu du Saint-Esprit
7. Il naquit dans Bethléem et dans une crèche
8. Sa naissance fut annoncée aux bergers de Bethléem
9. Il fut circoncis huit jours après sa naissance, et nommé Jésus
10. Comme Jésus avait environ trente ans, il fut baptisé par Jean-Baptiste
11. Il fut tenté au désert par le diable
12. Il prêchait et faisait beaucoup de miracles
13. Il fut transfiguré sur une montagne
14. Les Juifs conspirèrent contre lui; Judas le trahit; il fut livré à Pilate, condamné, crucifié; il mourut sur la croix
15. Il fut enseveli
16. Il ressuscita au troisième jour
17. Après sa résurrection, il envoya ses disciples
18. Il est monté au ciel
19. Les fruits de l'obéissance, de la mort, et de la résurrection de Christ
20. Jésus-Christ est assis à la droite de Dieu

1. Le Messie est venu dans l'accomplissement des temps

« Quand l'accomplissement des temps est venu, Dieu a envoyé son Fils fait de femme. Fait de femme, et sujet à la loi, afin qu'il rachetât ceux qui étaient sous la loi, et que nous reçussions l'adoption des enfants » (Ga 4.4).

Quand le temps que Dieu avait marqué pour mettre fin à la dispensation légale est arrivé, Dieu a envoyé son Fils, qu'il a fait naître d'une femme, mais vierge, qu'il a assujetti nos infirmités naturelles, et qui s'est volontairement soumis à l'observation des commandements de la loi; et à la malédiction de cette loi, en se mettant en la place des pécheurs. Et cela pour tirer l'Église de la servitude où elle était, et pour lui acquérir une rédemption éternelle; et afin que l'Église, qui avait été alors tenue comme un serviteur, et comme des enfants mineurs, entrât dans tous les droits des enfants émancipés.

2. Il a pris notre nature et s'est fait semblable à nous

« La Parole a été faite chair, et elle a habité entre nous. Et nous avons vu sa gloire, gloire, dis-je, comme de l'unique issu du Père pleine de grâce et de vérité » (Jn 1.14).

Le Fils de Dieu, qui est cette parole par laquelle Dieu a fait les siècles, a pris notre nature humaine avec ses infirmités; et c'est dans cette nature humaine qu'il a habité entre nous, sous des apparences viles, mais cependant en faisant éclater, de temps en temps, des preuves de ce qu'il était; et nous avons vu sa gloire toute telle que le devait être la gloire, non d'un simple ministre de Dieu, comme Moïse, ou telle qu'aurait pu être celle d'un ange ou d'une autre créature; mais une gloire véritablement digne du propre Fils de Dieu. C'est ce que nous avons reconnu, soit par le témoignage que Dieu lui a rendu plusieurs fois du ciel, soit dans la science sublime des mystères du ciel que nous avons remarquée en lui, soit dans la connaissance qu'il avait des pensées des hommes, soit dans les miracles qu'il faisait par sa seule parole, soit par le don qu'il nous a fait de son Esprit.

La grâce et la miséricorde du Père se sont toutes manifestées en lui pour se répandre sur toutes les nations, selon les prophéties; et par lui, il a accompli ponctuellement les promesses qui avaient été faites. Il a accompli tous les oracles qui avaient été prononcés; il a été la vérité de tous les types, et il était tellement plein des grâces de Dieu, qu'il a comblé de bénédictions tous ceux qui l'ont vu et qui ont cru en lui.

En lui il y a plénitude de sagesse, de justice, de sanctification, et de rédemption. Lequel étant en forme de Dieu, n'a point estimé que ce fût une rapine d'être égale à Dieu.

Toutefois, il s'est anéanti soi-même, ayant pris la forme de serviteur, fait à la ressemblance des hommes.

Quoique le Fils de Dieu fût de toute éternité Dieu, qu'il possédât la majesté et la gloire de la divinité, les mêmes perfections que le Père éternel, en sorte que ce n'a pas été une usurpation sur les droits inaliénables de la divinité, lorsqu'il s'est dit le Fils de Dieu, qu'il s'est fait égal à Dieu, et un avec son Père, qu'il a parlé et agi avec l'autorité d'un Dieu, et qu'il a reçu des hommages et des adorations, qui ne peuvent appartenir qu'à Dieu; cependant, il n'a point voulu paraître avec cet éclat sur la terre, qui aurait ébloui les hommes; au contraire, il s'est comme anéanti, en se faisant homme, en naissant d'une famille pauvre, et passant lui-même sa vie dans une condition abjecte, se soumettant au joug de la loi, et en essayant ses plus grandes rigueurs; il s'est rendu semblable aux hommes les plus vils, en sorte qu'il semblait plutôt un serviteur et un esclave qu'une personne libre. Quelle humilité pour un Dieu!

« Puis donc que les enfants participent à la chair et au sang, il a aussi de même participé aux mêmes choses; afin que par la mort il détruisît celui qui avait l'empire de la mort, et qu'il en délivrât tous ceux qui pour la crainte de la mort étaient toute leur vie assujettis à la servitude » (Hé 2.14-15).

Puis donc que ceux qui doivent être ses enfants (dont l'apôtre avait parlé aux versets précédents) sont revêtus de la nature humaine et des infirmités, que la chair et le sang tirent après eux, il a fallu aussi qu'il en fût revêtu, afin d'être capable de souffrir, et que par sa mort il détruisît et ruinât le démon qui avait l'empire de la mort, en tant qu'il avait l'empire du péché; qu'il écrasât ainsi la tête de ce serpent ancien, qui devait lui briser le talon, c'est-à-dire le faire mourir, mais dont il devait aussi triompher; et afin qu'il délivrât ceux que le péché avait assujettis à la mort, et que la crainte de la mort tenait dans

un continuel tremblement comme des esclaves; qu'il garantît ainsi son Israël spirituel, de l'ange destructeur qu'il le tirât de la servitude où il était, pour lui donner la liberté et l'introduire dans sa Canaan.

3. Il a été vrai Dieu et vrai homme

« Il a été de la semence de David selon la chair, et déclaré Fils de Dieu en puissance, selon l'Esprit de sanctification » (Rm 1.3-4).

Jésus-Christ, à l'égard de sa nature humaine, est descendu de David, mais sa résurrection a fait voir clairement qu'il était le Fils de Dieu à l'égard d'une autre nature, divine, éternelle, et spirituelle, qui est en lui. Le Père céleste a fait voir alors clairement, en *ressuscitant* Jésus-Christ, qu'il était véritablement son Fils. Cette *résurrection* a démontré avec la dernière évidence qu'il était ce qu'il s'était dit.

4. Il a pris un corps, et il a eu une âme

« Il a fallu qu'il fût semblable en toutes choses à ses frères, afin qu'il fût souverain Sacrificateur, miséricordieux et fidèle dans les choses qui doivent être faites envers Dieu, afin de faire la propitiation pour les péchés du peuple » (Hé 2.17).

Il a été nécessaire que notre Médiateur fût rendu semblable à ses frères en toutes choses, excepté le péché, soit afin de pouvoir se mettre en la place des hommes qu'il voulait racheter, et pouvoir mourir pour eux; soit afin qu'il pût accomplir tout ce qu'il fallait faire pour les sauver; soit afin qu'il fût capable d'être touché de compassion de leurs misères, et que comme Sacrificateur établi pour faire ce que les hommes sont obligés de faire envers Dieu, il pût vaquer avec fidélité, à l'expiation de leurs péchés en souffrant.

« Tu m'as formé un corps » (Hé 10.5).

Comme les victimes brutes n'étaient pas capables d'expier les péchés, Jésus-Christ est venu offrir dans sa mort un sacrifice qui en a fait l'expiation. Pour cet effet, il a fallu qu'il eût un corps dans lequel il pût souffrir.

Le prophète avait dit au Psaume 40.6 : « Tu m'as percé l'oreille »; ce qui voulait dire : Je me suis dévoué à ton service pour tout le temps de ma vie, par allusion à ce qu'on faisait sous la loi (Dt 15.12, 16-17). Saint Paul a suivi la version des LXX; qui écrivant pour des gens à qui la coutume de percer l'oreille aux serviteurs, qui voulaient servir toujours leurs maîtres, était inconnue, ont traduit : « Tu m'as approprié un corps »; ce qui signifie : Tu m'as accepté pour ton serviteur; et saint Paul se sert de cette version, parce que cette idée d'un corps approprié à Jésus-Christ convient parfaitement à son incarnation.

« Mon âme est saisie de toutes parts de tristesse jusqu'à la mort » (Mt 26.38).

Ces paroles nous apprennent :

- d. Que Jésus-Christ a souffert en son âme, aussi bien qu'en son corps, et que par conséquent il en a eu une, étant vrai homme comme nous.
- e. Que la mort qu'il devait souffrir serait accompagnée de toutes les horreurs, puisque son âme était dans une si grande angoisse à l'approche de cette mort.

5. Sa naissance fut annoncée à la bienheureuse vierge Marie, qui a été sa mère

« L'ange Gabriel fut envoyé de Dieu, dans une ville de Galilée, nommée Nazareth, vers une vierge, qui était fiancée à un homme qui avait nom Joseph, de la maison de David, et le nom de la vierge était Marie. Et l'ange étant entré où elle était, lui dit : Bien te soit, etc. Voici, tu concevras en ton ventre, et tu enfanteras un Fils, et tu appelleras son nom Jésus » (Lc 1.26-28).

Six mois après le commencement de la grossesse d'Élisabeth, l'ange Gabriel, qui avait été envoyé à Daniel et à Zacharie, fut envoyé vers la vierge, qui avait été fiancée à Joseph, de la famille de David.

Dieu choisit un petit lieu pour le plus grand de ses mystères; et il voulut que la mère du Messie fût fiancée, afin de mettre à couvert l'honneur de la vierge, et celui de Jésus-Christ lui-même, mais comme il fallait que Jésus-Christ fût connu pour être de la maison de David, il choisit à Marie un époux, qui était comme elle de cette maison.

L'ange Gabriel étant entré dans la chambre où la vierge était, la salua, et lui dit qu'elle était favorisée du ciel, d'une manière très particulière, qu'elle avait trouvé grâce devant Dieu, qu'il était avec elle, qu'il la prenait sous sa protection, qu'il la remplirait de son Esprit, et qu'elle était la plus heureuse et la plus honorée de toutes les femmes; plus que Sara, Rebecca, Débora, Esther, etc. Que par un miracle qui n'avait point eu d'exemple, quoiqu'elle fût vierge, elle concevrait un fils, qui porterait un nom que Josué et Jehoshua avaient déjà porté, mais qui le porterait d'une manière plus glorieuse, parce qu'il sauverait son peuple, et qu'il lui acquerrait une rédemption éternelle.

6. Il a été conçu du Saint-Esprit

« Le Saint-Esprit surviendra en toi, et la vertu du Souverain te couvrira de son ombre, et ce qui naîtra de toi, saint, sera appelé Fils de Dieu » (Lc 1.35).

L'ange répond par ces paroles, à laquelle la question respectueuse qu'avait fait Marie, comment elle pourrait être mère. Il apprend donc que Dieu lui-même, par son Esprit, la rendrait fertile; que cet Esprit surviendrait sur elle, comme autrefois il se mouvait sur les eaux (Gn 1.2), que cette vertu de Dieu la couvrirait de son ombre, comme la nuée, qui était le symbole de la présence de Dieu, couvrait le tabernacle; et que ce qui naîtrait d'elle, qui serait parfaitement saint, parce qu'il n'aurait rien contracté d'impur, serait appelé le Fils de Dieu, parce que ce qui naîtrait de Marie serait uni avec celui qui est de toute éternité le Fils de Dieu.

7. Il naquit dans Bethléem et dans une crèche

« Jésus étant né à Bethléem » (Mt 2.1; verset 6 : « toi Bethléem »). « Et elle enfanta son Fils premier-né, et l'emballota, et le coucha dans une crèche, à cause qu'il n'y avait point de place pour eux dans l'hôtellerie » (Lc 2.7).

Jésus-Christ est appelé *le premier-né* de Marie selon la langue des Hébreux, qui appellent ainsi tout ce qui *naît le premier*; soit qu'il en naisse d'autres après lui, ou non (Ex 12.29-30).

Rien ne marque mieux le grand abaissement, où était tombée la famille de David, que de voir que des personnes descendues de cette illustre maison ne trouvaient point à loger dans la ville d'où elles étaient sorties. Rien ne nous marque mieux aussi le profond abaissement de Jésus-Christ, qui naît dans un lieu obscur, dans un lieu d'emprunt, dans la demeure des bêtes. Rien ne nous enseigne mieux l'humilité, le détachement du monde.

8. Sa naissance fut annoncée aux bergers de Bethléem

« Alors l'ange leur dit : N'ayez point de peur; car voici, je vous annonce une grande joie, laquelle sera à tout le peuple. C'est qu'aujourd'hui dans la cité de David vous est né le Sauveur, qui est Christ le Seigneur » (Lc 2.10-11).

La naissance de Jésus est la joie du peuple de Dieu, et doit bannir la crainte de tous ceux qui croient en lui, car il est né pour nous acquérir le salut et l'immortalité.

9. Il fut circoncis huit jours après sa naissance, et nommé Jésus

« Et quand les huit jours furent accomplis pour circoncire l'Enfant, alors on lui donna le nom de Jésus » (Lc 2.21).

Jésus-Christ a voulu être circoncis :

- a. Parce qu'il lui fallait accomplir toute justice.
- b. Afin qu'il fit voir qu'il reconnaissait le peuple d'Israël pour le vrai peuple de Dieu; et qu'il n'était point ennemi de Moïse.
- c. Afin qu'accomplissant ainsi la loi il nous délivrât de la malédiction (Ga 4).

10. Comme Jésus avait environ trente ans, il fut baptisé par Jean-Baptiste

« Et quand Jésus fut baptisé, aussitôt il sortit hors de l'eau. Et voici, les cieux lui furent ouverts, et Jean vit l'Esprit de Dieu descendant comme une colombe, et venant sur lui. Voici aussi une voix du ciel, disant : Celui-ci est mon Fils bien-aimé, en qui j'ai pris tout mon plaisir » (Mt 3.16-17; Lc 3.21-22).

Jésus-Christ a voulu être baptisé :

- a. Afin qu'il accomplît toute justice, et qu'il se soumît à tous les ministères.

- b. Afin qu'il confirmât le ministère de Jean et qu'il le scellât de son autorité.
- c. Afin de montrer que la vertu et la sanctification des sacrements de l'Ancien et du Nouveau Testament dépendent uniquement de lui.
- d. Pour nous apprendre avec quel respect nous devons participer à ce sacrement.

Dans ce Baptême, les trois personnes de la très sainte Trinité se firent connaître. Le Fils fut baptisé, le Saint-Esprit descendit sur lui, et le Père fit entendre sa voix.

Il fut baptisé par immersion, aussi est-il dit qu'il sortit de l'eau. Il se fit dans la suprême région de l'air, une espèce d'enfoncement, qui ressemblait à une ouverture. La colombe, qui parut sur Jésus-Christ, marque la douceur qu'il ferait paraître dans tout le cours de son ministère, et le Père céleste fit lui-même l'installation de son Fils dans sa charge de Médiateur, en déclarant que rien ne lui plaisait qu'en son Fils, et qu'il est le parfait objet de son amour.

11. Il fut tenté au désert par le diable

*« Alors Jésus fut emmené par l'Esprit, au désert, pour être tenté par le diable »
(Mt 4.1).*

Satan attaqua Jésus-Christ trois fois, et fut vaincu aussi trois fois. Le premier Adam succomba à la tentation de Satan; et le second en triompha. Cette tentation a été réelle, et non en vision; et on ne doit pas être plus surpris que Jésus ait été tenté, que de ce qu'il a été crucifié. Dans cette tentation, nous apprenons avec quel ennemi nous avons à faire; avec quelles armes Satan nous attaque, et comment il faut le terrasser et le vaincre.

12. Il prêchait et faisait beaucoup de miracles

« Et Jésus allait par toute la Galilée, enseignant dans leurs synagogues, et prêchant l'Évangile du Royaume, et il guérissait toutes sortes de maladies » (Mt 4.23).

Jésus-Christ a fait plusieurs miracles; il les a fait la plupart devant plusieurs témoins. Il en a fait presque sur toutes les créatures. Ces miracles ont presque tous été salutaires; il les faisait le plus souvent par sa seule parole; il a guéri de toutes sortes de maux.

13. Il fut transfiguré sur une montagne

« Et il fut transfiguré en leur présence; et son visage resplendit comme le soleil, et ses vêtements devinrent blancs comme la lumière. Et voici, Moïse et Élie furent vus, s'entretenant avec lui » (Mt 17.2-3).

Jésus-Christ fit voir sur cette montagne, dont on ignore le nom, des rayons de sa gloire, et il choisit, pour en être témoins, les mêmes disciples qui furent témoins de son agonie.

On vit alors des vivants qui devaient mourir, savoir les trois apôtres : un homme qui avait été mort, et qui était vivant, savoir Moïse; un homme qui n'était jamais mort, et qui était monté au ciel, savoir

Élie; et un homme qui devait mourir, ressusciter et monter au ciel, savoir Jésus-Christ. Alors la loi, dans la personne de Moïse, et les prophètes, en la personne d'Élie, vinrent faire hommage à Jésus-Christ, et comme déposer entre ses mains l'ancienne économie.

14. Les Juifs conspirèrent contre lui; Judas le trahit; il fut livré à Pilate, condamné, crucifié; il mourut sur la croix

On peut lire, les chapitres de Mt 26 et 27; Mc 14 et 15; Lc 22 et 23; Jn 18 et 19.

15. Il fut enseveli

« Ainsi Joseph prit le corps, et l'enveloppa d'un linceul net; et le mit dans son sépulcre neuf, qu'il avait taillé dans le roc; et après avoir roulé une grande pierre à l'entrée du sépulcre, il s'en alla. Et là étaient Marie-Madeleine et l'autre Marie, assises vis-à-vis du sépulcre » (Mt 27.59-60).

16. Il ressuscita au troisième jour

Mt 28; Mc 16; Lc 24; Jn 21

17. Après sa résurrection, il envoya ses disciples

« Et Jésus s'approchant parla à eux, disant : Allez, enseignez toutes les nations, les baptisant au nom du Père, du Fils, et du Saint-Esprit. Et les enseignant de garder tout ce que je vous ai commandé. Voici, je suis avec vous, jusqu'à la fin du monde » (Mt 28.18-20).

Jésus-Christ donne ses ordres immédiatement après avoir parlé de son exaltation prochaine, parce que l'envoi des apôtres dans tout le monde, et la conversion des peuples était une suite de la glorification de Jésus-Christ. Jésus-Christ ordonne à ses disciples *d'enseigner toutes les nations*, au lieu qu'auparavant Dieu ne s'était proprement fait connaître que dans la Judée.

Il ajoute le Baptême à la prédication, pour être le sceau de son alliance, comme la circoncision l'avait été de l'économie légale; et il veut que l'instruction précède le Baptême, comme elle précédait la circoncision dans tous les prosélytes; mais cela n'exclut pas du Baptême les petits enfants, comme ils n'étaient point exclus de la circoncision. Au commencement du christianisme, il fallut que l'instruction précédât à l'égard des pères; mais cela n'empêchait pas qu'on ne baptisât leurs enfants, qui étaient incapables de recevoir de l'instruction.

Il marque comment se devait faire ce baptême, savoir au nom du Père, du Fils, et du Saint-Esprit, ce qui faisait voir que le Fils, et le Saint-Esprit sont l'un et l'autre un vrai Dieu. Il leur ordonne d'observer exactement ses commandements, parce qu'il est juste que tous les chrétiens se soumettent aux lois de leur divin Maître.

Enfin, il les assure qu'il sera toujours avec son Église, qu'il lui continuera sa grâce, sa protection, jusques à la fin du monde, et qu'il fera avec ses apôtres, sans aucune discontinuation, quand même ils vivraient jusqu'à la fin des siècles.

18. Il est monté au ciel

« Après quoi il les mena dehors jusqu'en Béthanie, et levant ses mains en haut, il les bénit. Et il arriva qu'en les bénissant, il se sépara d'eux, et fut élevé au ciel. Et eux l'ayant adoré, s'en retournèrent à Jérusalem avec une grande joie » (Lc 24.51-52).

« Nous avons fait le premier traité, ô Théophile, de toutes les choses que Jésus a faites et enseignées; jusqu'au jour qu'il fut élevé au ciel; après avoir donné par le Saint-Esprit ses ordres aux apôtres qu'il avait élus » (Ac 1.1-2).

19. Les fruits de l'obéissance, de la mort, et de la résurrection de Christ

« Comme par la désobéissance d'un seul, plusieurs ont été rendus pécheurs; ainsi, par l'obéissance d'un seul, savoir, Jésus-Christ, plusieurs sont rendus justes » (Rm 5.19).

Le premier Adam, en désobéissant au commandement que Dieu lui avait fait, de s'abstenir du fruit de l'arbre de la science du bien et du mal, a attiré sur toute sa postérité la condamnation, et les a tous rendus coupables; de même l'obéissance que Jésus-Christ le second Adam a rendue jusques à la mort, a mérité à tous ses membres la justification, la rémission de leurs péchés, et le droit à la vie éternelle.

« En lui nous avons la rédemption par son sang, savoir, la rémission de nos péchés, selon les richesses de sa grâce » (Ép 1.7, 24).

Nous étions dans une triste servitude; mais Jésus-Christ nous en a rachetés, et son sang a été le prix de notre rançon. C'est par ce sang qu'il nous a réconciliés avec Dieu, satisfait à sa justice, et qu'il nous a obtenu le pardon de nos péchés, de sorte que nous sommes assurés, que nous n'avons plus à craindre de condamnation; en quoi il nous a donné des preuves de sa charité, et de sa grâce infinie.

« Il a été livré pour nos offenses, et il est ressuscité pour notre justification » (Rm 4.25).

Jésus-Christ a été livré à la mort pour expier les péchés que nous avons commis. Le Père l'a livré lui-même, et il s'est aussi donné, afin de satisfaire pleinement pour nous. Nous ne saurions douter que sa satisfaction n'ait été parfaite, car il est ressuscité, et par sa résurrection Dieu clairement fait voir que sa justice était apaisée, et entièrement satisfaite. Sa résurrection a été l'acte authentique, par lequel le Père céleste a témoigné qu'il était content parfaitement du sacrifice que son Fils lui avait offert, et qui nous assure que nos péchés ont été expiés, et qu'ainsi nous sommes justifiés, de sorte qu'il ne manque rien, ni à notre justification, ni à la certitude avec laquelle il faut que notre foi l'embrasse. Jésus-Christ ressuscité est allé prendre possession de la vie à laquelle il nous a donné droit par notre justification.

« Or si l'Esprit de celui qui a ressuscité Jésus des morts habite en vous; celui qui a ressuscité Christ des morts, vivifiera aussi vos corps mortels, par son Esprit, qui habite en vous » (Rm 8.11).

Dieu, qui nous a unis si étroitement avec son Fils, que non seulement il a voulu qu'il fût la cause de notre salut; mais encore que nous lui fussions rendus conformes, ne permettra pas que nous ayons un autre sort que lui. Si donc l'Esprit de Dieu qui a ressuscité Jésus des morts, et qui est le lien de notre communion avec lui, habite en nous, il ne faut pas douter que le même Dieu, qui a tiré Jésus du tombeau, ne nous ressuscite aussi. Comme il a ressuscité Jésus-Christ d'entre les morts, parce qu'étant un avec lui par la communion d'une même nature, il ne pouvait souffrir que le corps qu'il lui avait donné demeurât toujours dans la mort; de même, il rendra un jour la vie à nos corps mortels et corruptibles, parce que Dieu nous ayant donné son Esprit pour nous être ici-bas l'arrhe de l'immortalité, et de l'héritage éternel; et nos corps ayant été les temples de son Esprit, il est impossible qu'il les laisse pour toujours dans le sépulcre.

20. Jésus-Christ est assis à la droite de Dieu

« Qui sera celui qui condamnera? Christ est celui qui est mort, et qui plus est, qui est ressuscité, qui est aussi à la droite de Dieu, et qui prie pour nous » (Rm 8.23).

Qui est-ce qui accuserait les élus de Dieu pour les faire condamner devant son tribunal? Ils ne craignent ni le diable ni le péché, puisque c'est Dieu lui-même qui les justifie. La loi les condamnerait-elle? Mais Jésus-Christ est mort pour satisfaire cette loi, il a porté pour eux la peine qu'ils avaient méritée, et sa résurrection leur est une preuve que la justice divine est satisfaite, et qu'ainsi ils n'ont point à craindre de condamnation. De plus, il est monté aux cieux, et il y est entré comme le souverain Sacrificateur entrant dans le sanctuaire, en portant le sang de la victime qu'il avait immolée. Il a plus fait encore, il s'est assis à la droite de Dieu, comme le Roi de l'univers, qui prend possession de son Empire. Ayant donc fait ici-bas la propitiation de nos péchés par l'oblation de son corps, il est entré dans le vrai sanctuaire, afin d'y intercéder pour nous et nous rendre le Père éternellement propice. Et ayant pris possession de son Royaume, il nous fait voir sa puissance, en rendant inutiles tous les efforts de nos ennemis, et gouvernant absolument nos cœurs par l'efficace de sa grâce.

« Et il l'a fait asseoir à sa droite dans les lieux célestes, au-dessus de toute principauté, et puissance, et seigneurie » (Ép 1.20-21). « C'est pourquoi aussi Dieu l'a souverainement élevé, et lui a donné un nom, qui est au-dessus de tout nom » (Ph 2.9).

Il l'a élevé souverainement et infiniment au-dessus de tout ce qu'il y a de grand dans le ciel et sur la terre. Il lui a remis l'empire du monde avec une suprême autorité, et il est revêtu d'une souveraine majesté et d'une souveraine gloire, digne de la grandeur de sa personne, et de la grandeur de l'œuvre de notre rédemption (Col 1.16; Ps 110).

11. Le salut que Jésus-Christ nous a acquis

1. Jésus est notre Médiateur, qui a fait notre paix avec Dieu
2. Jésus-Christ a eu trois charges : Il est notre Roi, notre Prophète, et notre Sacrificateur
3. Comme Prophète, il a expliqué la loi; contre les fausses explications des pharisiens
4. Il nous a expliqué les secrets de Dieu
5. Il a prédit les choses à venir
6. Comme Sacrificateur, il s'est offert en sacrifice
7. Il a pleinement, parfaitement et véritablement satisfait pour nous à la justice de Dieu
8. Comme Sacrificateur, il intercède pour nous
9. Il est Roi et son Royaume n'a point de fin
10. Dieu apaisé envers les hommes par le sacrifice de son Fils, a traité alliance avec eux, et c'est l'Alliance de la grâce
11. Nous sommes délivrés de la malédiction de la loi
12. Nous ne sommes plus obligés, à l'observation des cérémonies de la loi

1. Jésus est notre Médiateur, qui a fait notre paix avec Dieu

« Il y a un seul Médiateur entre Dieu et les hommes, savoir, Jésus-Christ homme, qui s'est donné lui-même en rançon pour tous » (1 Tm 2.5).

Il n'y a qu'une seule personne qui ait fait notre paix avec Dieu, et qui nous ait réconciliés avec lui, c'est Jésus-Christ; et il n'y a que lui seul qui l'ait pu. Les anges et les hommes n'en étaient pas capables. Il fallait être Dieu et homme tout ensemble, et Jésus-Christ l'a été. Il était Dieu de toute éternité, et il s'est fait homme, afin de répandre son sang, qui est le prix de notre rédemption qu'il a donné non seulement pour les Juifs, mais encore pour les Gentils.

« Le tout vient de Dieu, qui nous a réconciliés avec soi par Jésus-Christ, et qui nous a donné le ministère de réconciliation » (2 Co 5.18).

C'est Dieu qui a produit le nouveau monde, comme l'ancien; et ces heureux changements qui sont arrivés sur la terre sous la nouvelle économie sont l'effet de la réconciliation des hommes avec Dieu, que le sang de Jésus-Christ nous a méritée, et c'est Dieu qui a envoyé ses apôtres pour prêcher cette réconciliation.

« Le bon plaisir du Père a été que toute plénitude habitât en lui, et de réconcilier par lui toutes choses avec soi, ayant fait la paix par le sang de sa croix, tant les choses qui sont dans les cieux, que celles qui sont dans la terre. Et vous qui étiez autrefois éloignés de lui, et qui étiez ses ennemis en votre entendement, par vos mauvaises œuvres, maintenant, toutefois il vous a réconciliés par le corps de sa chair, par sa mort, pour vous rendre saints, sans tache, et irrépréhensibles devant lui » (Col 1.19-22).

Tel a été le bon plaisir du Père céleste, qui a envoyé son Fils ici-bas pour notre salut, que tout ce que les hommes pouvaient attendre de la divinité pour leur consolation, tout ce qui avait été prédit du Messie

par les oracles, ou figure par les types de l'Ancien Testament, tout ce qui pouvait être ou nécessaire, ou utile, ou en quelque manière convenable pour amener les hommes à la bienheureuse immortalité, se trouvat dans ce Fils pleinement. C'est ce Fils aussi, qui par le sang qu'il a répandu sur la croix, a fait la paix des hommes avec Dieu, et la paix de toutes les créatures entre elles, tant des hommes qui sont sur la terre, entre lesquels la diverse dispensation de Dieu avait mis une distinction considérable, que des anges qui sont dans les cieux, entre lesquels et les hommes, le péché avait mis une très grande division.

Pendant que Dieu ne reconnaissait aucune nation pour son peuple, que le peuple d'Israël, vous qui n'aviez point de part à ces alliances, vous étiez éloignés de Dieu, et regardés comme étrangers. D'ailleurs, votre cœur était si corrompu qu'il résistait à toutes les invitations que Dieu vous faisait de vous repentir, de sorte que vous étiez les ennemis déclarés de Dieu, et vous ne commettiez que des crimes.

Mais il est arrivé un heureux changement dans votre condition; car vous avez été réconciliés avec Dieu par la mort de son Fils, qui a pris une chair mortelle, afin de faire la propitiation de nos péchés, et afin de vous rendre saints, ce qui est le grand but de notre rédemption.

2. Jésus-Christ a eu trois charges : Il est notre Roi, notre Prophète, et notre Sacrificateur

« L'Éternel ton Dieu te suscitera un Prophète, tel que moi » (Dt 18.15).

Jésus-Christ a été semblable à Moïse en plusieurs choses; comme Moïse, il a été de la postérité d'Abraham. Comme Moïse, il a délivré le peuple de Dieu d'une servitude cruelle. Comme Moïse, il a été Médiateur entre Dieu et les hommes. Comme Moïse, il a été fidèle dans la conduite de l'Église. Comme Moïse, il a été Prophète et il a fait plusieurs miracles. Mais il y a eu une grande différence. Jésus est non seulement homme, mais Dieu. Il nous a délivrés, non d'une servitude corporelle, mais de la servitude du diable, du monde et du péché. Il est le vrai Médiateur des hommes, au lieu que Moïse n'était qu'un médiateur typique. Il est le Prince des prophètes, et il faisait des miracles par sa propre vertu.

« J'ai sacré mon Roi sur Sion, montagne de ma sainteté » (Ps 2.6).

La Sion sur laquelle Jésus-Christ a été sacré, c'est l'Église, marquée par le nom de *Sion*, parce que c'était sur Sion que Dieu avait son Temple.

« Tu es Sacrificateur à toujours, à la façon de Melchisédec » (Ps 110.4).

Jésus-Christ est un *Sacrificateur*, qui s'est offert lui-même comme une victime sur la croix, pour expier nos péchés. Il est Sacrificateur *éternellement* :

- a. Parce que son sacerdoce est d'une efficace éternelle.
- b. Parce qu'il ne doit point être changé ou aboli pour faire place à un nouveau, comme il est arrivé au sacerdoce d'Aaron.

- c. Parce que Jésus-Christ est un Sacrificateur éternel.

Il est *Sacrificateur éternellement à la façon de Melchisédec*; comme *Melchisédec*, il n'a eu ni prédécesseur ni successeur. On peut lire Hé 5.

« *L'Esprit du Seigneur l'Éternel est sur moi; c'est pourquoi l'Éternel m'a oint pour évangéliser aux débonnaires. Il m'a envoyé pour guérir ceux qui ont le cœur froissé; pour publier aux captifs la liberté; et aux prisonniers l'ouverture de la prison; pour publier l'an de la bienveillance de l'Éternel* » (És 61; 1-2).

On ne saurait douter que ces paroles ne regardent Jésus-Christ, puisqu'il le dit lui-même (Lc 4.18-19).

- a. L'Esprit du Seigneur a été sur lui : Il en a reçu toute la plénitude, et dans une très grande mesure; et même sans mesure, aussi il l'a répandu en abondance sur ses apôtres.
- b. *Le Seigneur l'a oint*, car le Père l'a rempli de toutes ses grâces; et il a déposé entre ses mains son autorité, sa vérité, sa sagesse, et tous ses trésors, pour acquérir, pour annoncer, et pour conférer son salut à tous les croyants, comme notre Sacrificateur, notre Prophète et notre Roi.
- c. *Le Seigneur l'a envoyé*, lorsqu'il lui a fait prendre notre nature, et il l'a envoyé pour leur annoncer la douce et agréable nouvelle que Dieu *a aimé le monde*, etc.

Il l'a *annoncée aux pauvres*, non seulement à des gens qui effectivement n'étaient pas riches, comme étaient la plupart de ceux à qui Jésus-Christ a prêché; mais encore à des gens qui étaient destitués de tout moyen de salut, et qui sentaient leur misère, qui en avaient le cœur brisé, et qui étaient pénétrés d'une vive douleur de leur triste état. Il a annoncé *la délivrance aux captifs*.

Tels étaient tous les hommes, qui étaient dans la plus triste captivité qu'on puisse concevoir sous la servitude du diable. Jésus-Christ est venu annoncer à ceux qui gémissaient sous un joug si dur, qu'il venait pour les délivrer. Il est venu ouvrir les prisons à ces pauvres captifs, et leur apporter la liberté des enfants de Dieu.

Enfin, il est venu annoncer *l'an de la bienveillance, le vrai Jubilé* auquel toutes nos dettes étant acquittées, nous rentrons par la grâce de Jésus-Christ, dans tous les biens dont nous étions déchus, par nos péchés, et même dans la possession de plus grands biens; nous sortons de notre servitude. *L'an de la bienveillance* c'est le temps de la Nouvelle Alliance, le temps heureux auquel Dieu devait témoigner sa bienveillance à son Église par l'effusion abondante de ses faveurs et de ses consolations (2 Co 6.2).

« *Voici un homme, duquel le nom est Germe, qui germera de dessous soi, et rebâtira le Temple de l'Éternel. Et ce sera lui-même qui rebâtira le Temple de l'Éternel; et ce sera lui-même qui sera rempli de majesté, et il sera assis, et il dominera sur son trône, et il y aura un conseil de paix entre les deux* » (Za 6.12-13).

Le *Germe*, c'est Jésus-Christ le vrai Germe et surgeon de la racine d'Isaï. Il est dit qu'il *germera de dessous soi*; ce qui peut signifier, ou que la famille de David, dont devait sortir cet illustre rejeton, serait dans ce temps-là une famille dans l'obscurité, et dont il ne serait resté que quelque racine cachée dans la

terre de laquelle sortirait ce germe de l'Éternel. Ou que ce germe germerait par des voies secrètes, sans aucune apparence humaine, et sans moyens humains. *Il bâtira le Temple de l'Éternel.* Le Messie formera et édifiera l'Église chrétienne composée de tous les peuples; ainsi cela ne doit pas se restreindre au second Temple de Jérusalem. *Il sera rempli de majesté,* comme le Roi de l'Église, mais il sera *Sacrificateur* en même temps, et après avoir offert son sacrifice ici-bas, il sera élevé sur un trône glorieux dans le ciel, où il remplira la seconde partie de son sacerdoce; ainsi il sera *Sacrificateur* sur le trône. Et il y aura un *conseil de paix* entre ce *Sacrificateur* et l'Éternel dont il bâtira le Temple : l'un et l'autre concourront à donner le salut aux hommes. Dans ce conseil, le Fils s'engage d'offrir son âme en sacrifice, et le Père promet de lui donner toutes les nations de la terre pour son héritage. On peut voir Ps 2.8; És 49.6; Ps 40.9; Lc 22.29.

« C'est par lui que vous êtes en Jésus-Christ, qui vous a été fait de Dieu, sagesse, et justice, et sanctification, et rédemption » (1 Co 1.30).

C'est par la pure grâce du Père céleste que vous avez été amenés à la communion de Jésus-Christ et que vous avez été faits les membres de son corps mystique. C'est lui qui nous a été donné pour être la source de la vraie sagesse, opposée à la fausse sagesse du Juif et du païen, et pour dissiper toutes nos ténèbres. C'est lui qui est l'auteur de cette *justice* par laquelle nous obtenons le pardon de nos péchés et le droit à la vie éternelle, et nous sommes garantis de la condamnation. C'est lui qui est la cause de notre *sanctification*, et qui la produit par sa parole et son Esprit. Enfin, c'est lui qui est notre *rédemption*, qui nous doit délivrer de tous nos ennemis, et surtout de la mort, tirer nos corps du tombeau, et nous mettre en possession du salut éternel, qu'il nous a acquis.

3. Comme Prophète, il a expliqué la loi; contre les fausses explications des pharisiens

Matthieu chapitres 5, 6 et 7.

Jésus-Christ donc ne corrige point dans ces chapitres la loi de Moïse, et n'y ajoute rien, car elle est très parfaite, mais il en donne le vrai sens.

4. Il nous a expliqué les secrets de Dieu

« J'ai manifesté ton nom aux hommes » (Jn 16.6).

Dieu s'est fait connaître, et dans la nature, et dans la loi, mais Jésus-Christ nous en a donné une connaissance plus distincte et plus expresse (Jn 1.18; 2 Co 4.6; Hé 1.1). Il a fait connaître le nom de Dieu qui marque, qu'il est fidèle dans ses promesses (Ex 6.3; 2 Co 1.7). Il a manifesté toutes ses perfections sur toute sa charité.

« Je leur ai donné les paroles que tu m'as données » (Jn 16.8).

Je leur ai enseigné ce que tu as voulu que je leur enseignasse, et je ne leur ai donné que ce que j'ai reçu.

« Il a mis en lumière la vie et l'immortalité par l'Évangile » (2 Tm 1.10).

Quoique les hommes eussent déjà la connaissance de la vie immortelle, comme nous le recueillons des livres des païens même, mais surtout des livres du Vieux Testament, cependant il est constant que les opinions des païens étaient plutôt des conjectures, des doutes, et des souhaits, qu'une vraie et solide connaissance, et que la créance des Juifs, quoique ferme et assurée, était imparfaite et confuse, mais Jésus-Christ a dissipé les ténèbres des païens et les ombres des Juifs. Il l'a promise expressément à ceux qui croiraient en lui, nous a appris que non seulement notre âme serait immortelle, mais que nos corps ressusciteraient. Il nous a enseigné en quoi consisterait cette vie; il nous en a découvert les fondements et les causes, et lui-même nous en a montré l'exemple, étant ressuscité et monté aux cieux. Et c'est dans son Évangile qu'il nous a enseigné cette importante vérité.

5. Il a prédit les choses à venir

La destruction de Jérusalem (Mt 24).

La vocation des Gentils (Jn 4.21 et suivants).

6. Comme Sacrificateur, il s'est offert en sacrifice

« Si le sang des taureaux et des boucs, et la cendre de la génisse, dont on fait aspersion, sanctifie ceux qui sont souillés à l'égard de la pureté de la chair, combien plus le sang de Christ, qui par l'Esprit éternel s'est offert à Dieu soi-même sans tache, purifiera-t-il votre conscience des œuvres mortes, pour servir le Dieu vivant » (Hé 9.13-14).

Si le sang des taureaux et des boucs, et l'eau de purification mêlée dans la cendre de la génisse (Nb 19.10, etc.), a bien eu la vertu de purifier ceux qui, pour quelque impureté corporelle, étaient exclus du Tabernacle, en sorte qu'étant purifiés de cette manière, ils pouvaient entrer dans ce lieu sacré; combien plus le sang de Jésus-Christ, qui étant Dieu lui-même, s'est offert dans sa nature humaine sur la croix, comme une victime, mais une victime très sainte, et très pure, sera-t-il capable de faire une véritable propitiation de nos péchés, de purifier nos âmes du péché, qui est la mort spirituelle de l'âme, et qui est la cause de la mort éternelle de l'âme et du corps, et de calmer nos consciences, pour nous acquérir la liberté de comparaître devant le Dieu vivant, et lui rendre le service qui lui est dû.

« Christ ayant été offert une fois pour ôter les péchés de plusieurs, apparaîtra une seconde fois sans péché, à ceux qui l'attendent à salut » (Hé 9.28).

Jésus-Christ ayant été une fois offert, lorsqu'il était sur la terre, pour expier les péchés des croyants; et pour les garantir des peines qu'ils avaient méritées, paraîtra une seconde fois au dernier jour sans être chargé de nos péchés, comme il l'a été dans son premier avènement (Rm 8.3; 2 Co 5.21), afin de donner le salut à ceux qui croient en lui, qui espèrent de posséder sa gloire, et qui attendent avec une sainte impatience sa dernière et glorieuse venue.

7. Il a pleinement, parfaitement et véritablement satisfait pour nous à la justice de Dieu

« Par une seule oblation, il a consacré, pour toujours, ceux qui sont sanctifiés » (Hé 10.14).

Il n'est plus besoin que Jésus-Christ revienne au monde pour offrir un sacrifice; car par une seule oblation qu'il a présentée à son Père, il a parfaitement expié les péchés de ceux pour qui il est mort, et qui sont sanctifiés par son sang et par son Esprit; et il les a mis en état d'entrer dans la communion de Dieu pour être parfaitement heureux.

« Dieu l'a établi de tout temps pour être une victime de propitiation par la foi en son sang, afin de montrer sa justice par la rémission des péchés précédents, selon la patience de Dieu » (Rm 3.24).

Dieu a établi, de toute éternité, Jésus-Christ pour faire la propitiation de nos péchés; c'est pour les expier, et les expier, non par le sang de quelques victimes, qui ne pouvaient expier les péchés, mais par son propre sang. Et il exige de tous ceux pour qui Jésus-Christ a versé son sang, la foi, en sorte qu'il n'y a que les croyants qui puissent avoir part à cette propitiation.

Or Dieu a établi ainsi Jésus-Christ pour être notre Sauveur, et il l'a envoyé pour cela au monde, afin de faire voir la sévérité de sa justice, qui n'était pas aussi connue dans les temps passés, pendant lesquels Dieu, n'ayant point encore reçu de satisfaction, semblait ne voir point les péchés qui étaient commis, et les tolérer avec une patience infinie; ce qu'il faisait pourtant non par négligence, mais dans la vue de la satisfaction qui devait être faite dans l'accomplissement des temps. Ainsi dans la mort de Jésus-Christ, Dieu a fait voir, et sa justice sévère, et la justice par laquelle nous pouvons être justifiés.

Vous avez été rachetés de votre vaine conduite, etc., non point par des choses corruptibles, par argent, ou par or; mais par le précieux sang de Christ comme de l'Agneau sans défaut et sans tache.

« Déjà destiné avant la fondation du monde, mais manifesté dans les derniers temps » (1 Pi 1.18).

Vous avez été rachetés de cette vaine et mauvaise conduite que vos pères vous avaient enseignée par leur exemple; des vaines traditions, qui vous avaient été enseignées par vos docteurs; des observances cérémonielles, qui étaient devenues pernicieuses par la forte attache que les Juifs y avaient, et de la servitude du péché dans laquelle vous étiez engagés. Et vous en avez été rachetés non point par de l'or et de l'argent qu'on a accoutumé de donner, pour la rançon des prisonniers, mais par le sang de Jésus-Christ le propre Fils de Dieu, l'Agneau figuré par ceux qu'on offrait sous la loi; mais Agneau sans aucun défaut; qui ôte véritablement les péchés du monde, par le Seigneur Jésus qui ayant été établi de toute éternité pour être le Sauveur du monde a pris notre nature sous la nouvelle dispensation, et a souffert la mort, pour ceux, qui par lui croient en Dieu, comme l'ajoute saint Pierre.

« Car c'est lui qui est la propitiation pour nos péchés; et non seulement pour les nôtres, mais aussi pour ceux de tout le monde » (1 Jn 2.2).

Jésus-Christ a fait la propitiation de tous nos péchés sur la croix; par son sacrifice, il a pleinement apaisé la justice divine; ainsi son intercession est d'une vertu merveilleuse. Et non seulement il a fait la propitiation pour les péchés des Juifs, mais aussi pour ceux des Gentils. Il nous a rachetés de toute tribu, langue, peuple et nation (Ap 5.9).

« Christ aussi nous a aimés, et s'est donné lui-même pour nous, en oblation et en sacrifice à Dieu, en odeur de bonne senteur » (Ép 5.2).

Christ nous a aimés d'un amour infini, et cet amour l'a porté à s'exposer lui-même à la mort, et à s'offrir comme une victime. Sa mort a été comme un parfum très agréable à Dieu qui a apaisé sa justice; elle nous l'a rendu propice.

« Il a porté nos péchés en son corps sur le bois, afin qu'étant morts aux péchés, nous vivions à la justice, par la meurtrissure duquel vous avez été guéris » (1 Pi 2.24).

Jésus-Christ a porté la peine que nos péchés méritaient, lorsqu'il a été élevé sur la croix; et il a porté cette peine en son propre corps, au lieu que les sacrificateurs offraient des victimes. Et cela, afin qu'étant délivrés de la malédiction que nos péchés méritaient, nous renoncions et nous mourions entièrement à tout péché, et que nous vivions désormais dans la sainteté, et dans la justice. Les meurtrissures que Jésus a reçues, les plaies qu'on lui a faites, et toutes ses souffrances nous ont réconciliés avec Dieu, et nous garantissent de la condamnation, qui est le plus grand de tous les maux. Elles nous ont mérité l'Esprit, qui guérit les maladies de l'âme; et il nous a donné en souffrant un admirable exemple de toutes les vertus.

Au reste, ce passage est tiré du chapitre 53 d'Ésaïe.

« Dieu a racheté l'Église par son sang » (Ac 20.28).

Jésus-Christ étant Dieu a racheté son Église, en prenant une nature humaine, et en souffrant la mort dans cette nature.

8. Comme Sacrificateur, il intercède pour nous

« Il prie pour nous » (Rm 8.33).

L'intercession de Jésus-Christ marque la vertu, et l'efficace de son sang, et son amour constant pour son Église.

« Il est entré dans le ciel, comme pour comparaître maintenant devant la face de Dieu pour nous » (Hé 9.14).

Jésus-Christ ayant offert ici son sacrifice, est entré comme notre souverain Sacrificateur dans le ciel, dont le sanctuaire était la figure; et il l'a fait, afin de se présenter pour nous à son Père; sa présence est une intercession continuelle.

« Il peut toujours sauver ceux qui s'approchent de Dieu par lui, étant toujours vivant pour intercéder pour eux » (Hé 9.14).

Comme les sacrificateurs lévites n'étaient que pour un temps, aussi le fruit que le peuple recevait de leur sacerdoce n'était que pour un temps seulement. La mort les enlevait, il fallait avoir recours à un autre. Mais notre Seigneur Jésus peut donner un salut plein et parfait à ceux qui s'approchent de Dieu, pour avoir communion avec lui, pour le servir et pour obtenir ses faveurs, car vivant éternellement, il intercède pour eux toujours.

9. Il est Roi et son Royaume n'a point de fin

« Il sera grand, et sera appelé Fils du Souverain, et le Seigneur Dieu lui donnera le trône de David son Père. Et il régnera sur la maison de Jacob éternellement, et il n'y aura point de fin à son règne » (Lc 1.32-33).

L'enfant de Marie devait être grand, non de cette grandeur mondaine que les Juifs espéraient de voir dans le Messie, mais d'une véritable grandeur; que l'ange explique, lorsqu'il dit qu'il serait appelé *le Fils du Souverain*, c'est qu'il le serait.

Il est ajouté que le Seigneur Dieu lui donnerait le trône de David son Père; c'est le Royaume que Dieu avait promis à David (2 S 7.12; 1 R 9.5; 1 Ch 17.13-14; Ps 89.5; És 9.6), qui était un Royaume spirituel et céleste; non point terrestre, comme se l'imaginaient les Juifs. Or de là il paraît que Marie d'où Jésus naissait était de la famille de David, aussi bien que Joseph.

Il régnera sur la maison de Jacob, c'est sur les 12 tribus qui devaient se réunir pour former le règne du Messie, mais sous cette expression toute l'Église chrétienne est entendue. Il est dit qu'il *régnera éternellement*, et qu'il *n'y aura point de fin*, ce qui élève Jésus-Christ sur tous les rois du monde, qui finissent par la mort, dont les royaumes périssent et sont détruits.

10. Dieu apaisé envers les hommes par le sacrifice de son Fils, a traité alliance avec eux, et c'est l'Alliance de la grâce

« Voici le Testament que je disposerai envers la maison d'Israël; après ces jours-là, dit le Seigneur, c'est que je mettrai mes lois dans leur entendement, et je les écrirai dans leur cœur, et je leur serai Dieu, et ils me seront peuple. Et chacun n'enseignera point son prochain, ni chacun son frère, disant : Connais le Seigneur, car tous me connaîtront, depuis le plus petit, jusques au plus grand d'entre eux; car je serai apaisé quant à leurs injustices, et je ne me souviendrai plus de leurs péchés ni de leurs iniquités » (Hé 8.10-12).

Dans ce passage qui est tiré de Jr 31.33; Éz 34.30, Dieu promet après la dispensation légale, l'Alliance évangélique.

Dans la dispensation légale, la loi mettait bien devant les yeux de l'homme son devoir, mais elle ne lui donnait pas la force de le faire, elle était faible en la chair; mais sous la Nouvelle Alliance, Dieu donne à l'homme le moyen d'accomplir ce qu'il commande.

La loi que Dieu donna à son ancien peuple fut écrite sur des tables de pierre, mais sous la nouvelle économie Dieu écrit sa loi dans les cœurs.

Sous l'ancienne dispensation, Dieu n'était que le Dieu d'un certain peuple; sous la nouvelle, il est le Dieu de tous les peuples. Sous l'ancienne dispensation la connaissance de Dieu et de ses vérités était renfermée dans la Judée, et ses mystères étaient tellement violés, qu'on avait besoin de docteurs pour être instruits; mais sous la nouvelle économie, la connaissance de Dieu est répandue par tout le monde, et chacun peut être plus savant par lui-même, et par la seule lecture de la parole de Dieu, que ne l'étaient les plus grands docteurs de la loi (Mt 11.5, 11).

Or Dieu a établi cette Nouvelle Alliance, parce qu'il avait été réconcilié par le sang de Jésus, ce que la loi avec tous ses sacrifices n'avait pas pu faire.

11. Nous sommes délivrés de la malédiction de la loi

« Christ nous a rachetés de la malédiction de la loi, quand il a été fait malédiction pour nous; car il est écrit : Maudit est quiconque pend au bois; afin que la bénédiction d'Abraham parvînt aux Gentils par Jésus-Christ, et que nous reçussions la promesse de l'Esprit par la foi » (Ga 3.13).

La loi dénonce des anathèmes à ceux qui n'accomplissent point ses commandements, et qui en violent un seul. Mais Jésus-Christ nous a rachetés de cette malédiction; et nous a garantis des foudres de Sinai; lorsqu'il s'est soumis à la malédiction de Dieu en notre place, qu'il a souffert la peine que nous avons méritée, qu'il a été condamné, et puni pour nous, et qu'il a enduré une mort qui était maudite, selon ce qui avait été dit, que *maudit est quiconque pend au bois* (Dt 21.23). Il s'est exposé à cette malédiction pour nous en délivrer, afin que la bénédiction promise à Abraham, savoir la justification, fût donnée aux Gentils, par Jésus-Christ, sans lequel nous ne saurions être ni bénis, ni justifiés, et afin que nous fussions faits participants de l'Esprit qui avait été aussi promis, par la doctrine de la foi, c'est-à-dire, par l'Évangile, et afin que par la même foi par laquelle nous sommes justifiés, nous reçussions une plus abondante mesure de l'Esprit. D'où il paraît que c'est la seule satisfaction de Christ que l'Évangile nous propose d'embrasser, et non l'Alliance de la loi, qui a donné ouverture à cette bénédiction, afin qu'elle vînt sur ceux qui croient.

12. Nous ne sommes plus obligés, à l'observation des cérémonies de la loi

« Il a effacé l'obligation qui était contre nous, laquelle consistait en ordonnances, et nous était contraire; qu'il a entièrement abolie l'ayant attachée à la croix » (Col 2.14).

La loi était une obligation par laquelle les Juifs s'étaient engagés à Dieu, les ordonnances qu'elle prescrivait étaient des déclarations authentiques des péchés des hommes. Les sacrifices, les purifications, la circoncision étaient une obligation dans laquelle les Juifs avaient comme soussigné de leurs mains qu'ils étaient pécheurs, et soumis au jugement de Dieu; de sorte que pendant que cette loi a subsisté elle a témoigné et sollicité contre nous, et comme appelé la justice de Dieu à exercer sa vengeance, mais Jésus-Christ ayant satisfait pour nos péchés à la justice de Dieu, sur la croix, il a aboli cette loi en payant notre dette; il a déchiré cette obligation, des mêmes clous qui l'ont déchiré; en sorte que désormais personne ne peut plus douter que nous ne sommes plus obligés à l'observation de ces observances.

« Que personne donc ne vous condamne pour le manger, ou le boire, ou pour la distinction d'un jour de fête, ou de nouvelle lune, ou de sabbats. Lesquelles choses sont l'ombre de celles qui étaient à venir; mais le corps en est en Jésus-Christ » (Col 2.16-17).

Ne souffrez pas qu'aucun entreprenne, ni de vous donner des lois, ni de vous condamner, si vous n'observez pas celles qui ont été autrefois données sur les viandes et sur le breuvage (Lv 11.2; Nb 6.3; 19.15), sur les fêtes (Lv 23; Nb 28), sur les nouvelles lunes, sur les sabbats qui était comme le sceau extérieur de l'Alliance légale, et dont les Juifs disaient que qui rejette le sabbat rejette toute la loi.

Toutes ces choses ont été instituées pour être des ombres dans lesquelles on aperçût quelques traits des choses à venir. Elles ont eu donc quelque usage pendant que le temps des ombres a duré. Mais à présent que nous avons le corps de ces ombres, et la vérité de ces figures en Christ, elles doivent disparaître, comme ne convenant point à la dispensation nouvelle.

12. La vocation

1. Dieu appelle dans le temps ceux à qui il a destiné une gloire éternelle
2. Il y a deux vocations, l'une extérieure par la seule prédication de l'Évangile
3. L'autre, qui est intérieure, et qui est efficace, qui se fait par la prédication de l'Évangile, et par l'opération du Saint-Esprit
4. Cette vocation est appelée une régénération
5. Pour nous régénérer, Dieu déploie une puissance infinie
6. Il ne suffit pas que l'Évangile soit annoncé, il faut que le Saint-Esprit agisse en nous, pour nous faire recevoir l'Évangile
7. L'homme ne saurait se convertir par ses propres forces, mais Dieu agit en lui
8. Lorsque Dieu nous convertit, il produit en nous la foi, par la prédication de sa Parole et par son Esprit
9. La foi donc est un don de Dieu
10. La foi historique
11. La foi des miracles
12. La foi des temporaires
13. La foi justificante qui nous sauve
14. Ce qu'est la foi
15. Ceux qui ont une véritable foi ne sauraient périr
16. Ceux qui ont une véritable foi peuvent en être assurés, et de leur salut
17. Cette certitude n'est point incompatible avec la crainte

1. Dieu appelle dans le temps ceux à qui il a destiné une gloire éternelle

« Ceux qu'il a prédestinés, il les a aussi appelés » (Rm 8.29).

Ceux que Dieu a prédestinés, être conformes à son Fils; et dans la grâce, et dans la gloire; il les a appelés, des ténèbres, à la lumière; du péché, à la justice; de la mort, à la vie, et il leur a donné la foi.

« Vous êtes la génération élue, la sacrificature royale, la nation sainte, le peuple acquis, afin que vous annonciez les vertus de celui qui vous a appelés des ténèbres à la merveilleuse lumière » (1 Pi 2.9).

Vous qui croyez, vous êtes la nation choisie, et séparée des autres peuples du monde; Dieu a traité l'Alliance de grâce avec vous. Vous êtes une société de gens, à qui la dignité de rois et de sacrificateurs convient; de sorte qu'on peut vous appeler, et une sacrificature royale, et un Royaume de sacrificateurs; vous êtes la vraie nation sainte, le peuple que Dieu s'est acquis, par le sang de son Fils, pour être la plus douce de ses possessions. Vous êtes ceux que Dieu s'est particulièrement choisis, non seulement pour publier les exploits qu'il a faits, afin de retirer vos pères de la servitude d'Égypte, ou de la captivité de Babylone, mais pour annoncer hautement les vertus qu'il a déployées, quand par l'efficace de sa grâce, il a dissipé vos ténèbres de l'ignorance et de l'erreur, pour vous éclairer des lumières de son Évangile (Ex 19.6; Dt 7.6; 14.2; És 61.6; Ép 5.8; Col 1.13; Tt 2.14; Ap 1.6; 5.10).

2. Il y a deux vocations, l'une extérieure par la seule prédication de l'Évangile

« Car il y a beaucoup d'appelés, mais peu d'élus » (Mt 22.14).

Il y a beaucoup de gens qui sont appelés, par la prédication de l'Évangile, à la communion de Christ, qui est représentée par des noces; mais il y en a peu d'élus, à qui Dieu ait donné la foi et la charité, qui sont la robe de noces sans laquelle on n'est point reçu au festin mystique.

3. L'autre, qui est intérieure, et qui est efficace, qui se fait par la prédication de l'Évangile, et par l'opération du Saint-Esprit

« Ceux qui sont appelés selon son propos arrêté » (Rm 8.28).

Ceux qui sont appelés d'une vocation intérieure et efficace, qui est une suite et un effet de l'élection, ou du propos arrêté de Dieu; en qui Dieu a produit, par sa seule Parole et son Esprit la foi et les vertus chrétiennes, surtout l'amour de Dieu. À ceux-là toutes choses aident en bien, même les plus grandes afflictions. Ainsi l'amour que nous avons pour Dieu est l'effet de notre vocation intérieure, et la vocation est l'effet de notre élection.

4. Cette vocation est appelée une régénération

« Béni soit Dieu, qui est le Père de notre Seigneur Jésus-Christ, qui nous a régénérés par la grande miséricorde, en une espérance vive, par la résurrection de Jésus-Christ d'entre les morts » (1 Pi 1.3).

Béni soit Dieu le Père de notre Seigneur Jésus-Christ, qui a été aussi notre Père; qui par une miséricorde infinie, nous a donné une nouvelle vie spirituelle, par sa Parole et par son Esprit; et qui par cette nouvelle naissance, nous a élevés à une vive espérance de la bienheureuse immortalité, et nous a donné le droit d'espérer un bonheur éternel; et cette espérance est vive, opposée aux espérances des mondains, elle est féconde en bonnes œuvres, et en consolations, et elle est solide, étant fondée sur les promesses de Dieu. Cette régénération s'est faite par la résurrection de Jésus-Christ, qui étant ressuscité il nous a envoyé l'Esprit qui nous régénère, et sa résurrection est un modèle de notre vie spirituelle. L'espérance aussi est un effet de cette résurrection. La résurrection de Christ nous assure de la nôtre; parce que je vis, vous aussi vivrez (Jn 14.19).

5. Pour nous régénérer, Dieu déploie une puissance infinie

« L'excellente grandeur de sa puissance envers nous qui croyons, selon l'efficace de la puissance de sa force, laquelle il a déployée avec efficace en Christ, quand il l'a ressuscité des morts » (Ép 1.19).

Notre conversion est l'ouvrage de la toute-puissance de Dieu. Pour produire en nous la foi, il a déployé une vertu, dont aucun terme ne saurait décrire la force; et il faut qu'il déploie encore une grande puissance, pour achever en nous ce qu'il a commencé. Cette puissance est la même que celle qu'il a déployée pour la résurrection de Christ. Il n'en faut pas moins pour nous convertir, que pour

ressusciter un mort, à cause de la corruption qui est en nous, et de la violence de nos passions. Il faut que ce soit une puissance qui triomphe de nos cœurs, sans leur ôter leur liberté; qui nous fasse vouloir ce que nous ne voulions pas, aimer ce que nous haïssions, et haïr ce que nous aimions auparavant.

6. Il ne suffit pas que l'Évangile soit annoncé, il faut que le Saint-Esprit agisse en nous, pour nous faire recevoir l'Évangile

« Dieu ouvrit le cœur de Lydie, pour entendre les choses que Paul disait » (Ac 16.14).

Ainsi la seule prédication ne suffit pas pour nous convertir, il faut que Dieu agisse intérieurement dans nos cœurs, par son Esprit, et immédiatement, pour nous rendre attentifs aux choses que nous entendons, et afin qu'elles fassent en nous de vives et profondes impressions.

« J'ai planté, Apollos a arrosé, mais Dieu a donné l'accroissement. Or celui qui plante n'est rien, ni celui qui arrose, mais Dieu qui donne l'accroissement » (1 Co 3.6-7).

Saint Paul avait le premier annoncé l'Évangile aux Corinthiens, Apollos était venu après lui pour arroser ce qu'il avait planté; mais c'était Dieu qui avait fait germer dans les cœurs la semence mystique de sa parole; de sorte qu'à proprement parler, ni celui qui plante, ni celui qui arrose n'est rien. Leur ministère est purement extérieur. C'est Dieu seul qui vivifie ce qu'ils ont planté, et c'est à lui seul qu'il faut rapporter toute la gloire de notre conversion.

Mais il paraît de là qu'il faut distinguer l'opération de Dieu, d'avec ce que font les pasteurs.

7. L'homme ne saurait se convertir par ses propres forces, mais Dieu agit en lui

« C'est Dieu qui fait en nous, le vouloir et le faire, selon son bon plaisir » (Ph 2.13).

C'est Dieu seul, qui selon l'efficace de sa grâce, à laquelle le cœur cède, nous donne la volonté de nous employer à notre salut, et la vertu de l'exécuter. Ainsi les premiers mouvements, aussi bien que les progrès de notre salut, dépendent absolument de Dieu. C'est Dieu qui nous prévient par son Esprit, et qui produit en nous les premiers désirs que nous avons de faire le bien. C'est lui qui les affermit, afin qu'ils ne s'évanouissent pas. C'est lui qui nous fait prendre la ferme résolution de faire ce que Dieu nous commande, et qui nous fait exécuter ce que nous avons résolu. Et cela, non point que nous ayons prévenu Dieu, ou qu'il ait trouvé quelque chose en nous, qui ait pu le porter à en user ainsi; mais par sa pure grâce et son bon plaisir.

« Nul ne peut venir à moi, si le Père ne le tire » (Jn 6.44).

Jésus-Christ fait comprendre par là qu'il ne fallait pas s'étonner, si tant de gens résistaient à sa prédication, et qu'il ne fallait pas de là conjecturer qu'il ne fût pas ce qu'il se disait; car, dit-il, il y a une si grande corruption, un si grand aveuglement, et une si grande obstination dans les hommes, qu'aucun ne pourrait venir à lui, si le Père céleste n'éclairait leur esprit, et ne touchait leur cœur. Or cette expression marque une grâce, qui vient tirer les hommes de leur état naturel, une grâce

puissante, qui entraîne le cœur, et qui nous conduit à Jésus-Christ; et par Jésus-Christ, à la vie éternelle.

8. Lorsque Dieu nous convertit, il produit en nous la foi, par la prédication de sa Parole et par son Esprit

« La foi est de l'ouïe et l'ouïe de la Parole de Dieu » (Rm 10.17).

La foi est l'effet de la prédication de l'Évangile, qui frappe le sens de l'ouïe. C'est là le moyen ordinaire dont Dieu se sert pour cet effet; mais ce moyen serait inefficace, si Dieu ne l'accompagnait de la vertu de son Esprit qui ouvre les cœurs (Ac 16.14).

Ainsi la foi entre dans nos cœurs par le même sens de l'ouïe, par lequel est entrée la séduction de Satan.

« Le Dieu de notre Seigneur Jésus-Christ, le Père de gloire vous donne l'Esprit de sagesse et de révélation, en sa connaissance, savoir les yeux de vos entendements illuminés, afin que vous sachiez quelle est l'espérance de votre vocation. Et quelles sont les richesses de la gloire de son héritage dans les saints » (Ép 1.17-18).

Veuille ce grand Dieu, ce Père glorieux, que notre Seigneur Jésus, en tant qu'il est notre Médiateur, reconnait pour être son Dieu, lui-même, vous donner son Esprit, qui est l'auteur de la vraie sagesse, et qui seul peut nous révéler les mystères du Royaume des cieux, afin que vous ayez une connaissance plus claire et plus étendue; car sans cet Esprit, les yeux de nos entendements seraient aveugles au milieu des plus brillantes lumières de l'Évangile. Qu'il éclaire donc vos esprits, afin que vous puissiez bien comprendre quels sont les biens que vous espérez, et à la possession desquels vous êtes appelés, et combien est riche et glorieux cet héritage, dont il fera voir l'excellence dans les fidèles qui sont sanctifiés en Jésus-Christ et à qui il est seulement destiné.

9. La foi donc est un don de Dieu

« Car vous êtes sauvés par grâce, par la foi, et cela non point de vous, c'est le don de Dieu » (Ép 2.8).

Notre salut, qui comprend l'élection, la justification, la sanctification, et la glorification est un pur effet de la grâce; mais la grâce ne nous sauve pas sans la foi, comme la foi ne nous sauve pas sans la grâce, car la grâce ne nous sauve que par Jésus-Christ, et nous n'avons part à Jésus-Christ et à son obéissance que par la foi; mais ce n'est point en considération de quelques bonnes qualités que Dieu ait vues en nous qu'il nous sauve, c'est par grâce; et la foi ne vient pas de nous, c'est un don de Dieu qui la produit, par sa parole et par son Esprit.

« Il vous a été donné gratuitement pour Christ, non seulement de croire en lui, mais aussi de souffrir pour lui » (Ph 1.29).

Car dans ce qui regarde Jésus-Christ et pour l'amour de lui, ç'a été une pure grâce de Dieu que l'Évangile vous a été prêché, et que vous avez cru en lui; et si vous souffrez courageusement pour lui,

c'est un effet de sa grâce; c'est par grâce qu'il vous fait cet honneur, et sa grâce produit en vous la patience.

« Toute bonne donation, et tout don parfait est d'en haut, descendant du Père des lumières » (Jc 1.17).

Toutes choses bonnes viennent de la libéralité de Dieu; c'est d'en haut ou il a établi son trône, que descendent tous les dons, qui contribuent à rendre les hommes accomplis en piété, et en vertu. Il est le Père des lumières, l'auteur de toute connaissance, et la source de la sainteté; et sa nature est immuable, et exempte de toute ombre de changement.

10. La foi historique

« Et Simon crut lui-même » (c'était Simon le magicien). (Ac 8.13).

Simon, surpris de la sagesse des discours de Philippe, ravi des miracles qu'il faisait, et surtout étonné de ce que ses enchantements n'avaient pu tenir devant la prédication de l'Évangile, crut que ce qu'il entendait était vrai et vint déclarer qu'il voulait être le disciple du Seigneur Jésus.

« Tu crois qu'il y a un seul Dieu, tu fais bien : les diables le croient aussi, et ils en tremblent » (Jc 2.19).

Tu diras peut-être que tu n'es ni athée ni païen, et que tu es véritablement persuadé qu'il y a un Dieu, seul digne de ce nom, le seul Créateur du ciel et de la terre. En cela, tu as raison. Mais si ta créance s'arrête dans ton entendement, sans descendre dans ton cœur, et sans reformer ta vie, quel avantage as-tu sur le diable? Il est bien persuadé qu'il y a un Dieu, et il en tremble. Cette pensée lui cause des frayeurs inconcevables; mais on ne peut pas dire qu'il ait une vraie foi, puisqu'il n'aime point Dieu, et qu'il ne fait pas ses commandements, qui sont les suites de la vraie foi.

11. La foi des miracles

« Si vous aviez de la foi aussi gros qu'un grain de semence de moutarde, vous diriez à cette montagne : Transporte-toi d'ici là, et elle s'y transporterait, et rien ne vous serait impossible » (Mt 17.20).

Par ces façons de parler, qui étaient familières aux Juifs, Jésus-Christ veut faire comprendre que tout était possible à la foi (Mt 21.21; 1 Co 13.2; Jb 18.4), et qu'il n'y a rien de si difficile que Dieu ne fasse en faveur de ceux qui croient en lui; s'il est nécessaire pour l'affermissement de leur foi, et pour leur salut, et pour l'avancement de sa gloire.

12. La foi des temporaires

« Celui qui a reçu la semence dans des lieux pierreux, c'est celui qui écoute la Parole, et qui la reçoit aussitôt avec joie : Mais il n'a point de racine en lui-même. C'est pourquoi il n'est qu'à temps; de sorte que l'oppression, ou la persécution survenant à cause de la Parole, il est aussitôt scandalisé » (Mt 13.20-21).

Jésus-Christ décrit ici plusieurs caractères des temporaires :

- a. Ils ont un cœur pierreux. Il y a des pierres et de la terre; il y a en eux un principe d'endurcissement, et quelque désir pourtant de se convertir; ces gens joignant en même temps Jésus-Christ et le monde.
- b. Ils reçoivent la parole, sans lui laisser prendre racine : ils reçoivent l'Évangile superficiellement, mais ils n'en ont pas le cœur pénétré.
- c. Ils la reçoivent avec joie; soit à cause qu'elle les frappe par sa nouveauté soit à cause des promesses qu'elle contient.
- d. L'oppression et la persécution leur font abandonner Jésus-Christ. Comme les temporaires embrassent et reçoivent l'Évangile sur cette espérance, que l'Évangile et le monde s'accorderont facilement en lui; dès qu'ils se trouvent frustrés de cette espérance, ils abandonnent la vérité.

13. La foi justifiante qui nous sauve

« Si tu confesses le Seigneur Jésus de ta bouche, et que tu crois en ton cœur que Dieu l'a ressuscité des morts, tu seras sauvé. Car de cœur, on croit à justice, et de bouche on fait confession à salut » (Rm 10. 9-10).

Si aucune crainte, aucun respect, ni aucune considération ne te peut empêcher de confesser le Seigneur hautement; et si d'ailleurs tu crois fermement, non seulement que Jésus-Christ a été crucifié, ce que toute la nation des Juifs croit; mais qu'il est ressuscité des morts; si tu cherches en lui la justice et la vie, si cette foi est opérante, par la charité, tu seras sauvé.

« Celui qui entend ma parole, et croit en celui qui m'a envoyé, a la vie éternelle, et il ne viendra point en condamnation, mais il est passé de la mort à la vie » (Jn 5.24).

Quiconque écoute ma parole, et ma doctrine attentivement et avec respect, et qui croit au Père qui m'a envoyé; quiconque est fortement persuadé que je suis le propre Fils de Dieu, le Messie promis, et cherche en moi le salut et la vie; non seulement il recevra la vie éternelle, mais il en a déjà les prémices, il ne doit point craindre de condamnation, ses péchés lui sont pardonnés, et il est si certain qu'il vivra éternellement, qu'on peut dire, qu'il est déjà passé de la mort à la vie.

14. Ce qu'est la foi

« La foi est une vive représentation des choses qu'on espère, et une démonstration de celles qu'on ne voit point » (Hé 11.1).

La foi n'est pas une jouissance des choses que l'on tient déjà; c'est une attente ferme et invariable de celles qu'on espère. Ces choses que nous espérons sont loin de nous, elle les rapproche, elle les rend présentes, elle les fait exister dans notre esprit, elle les va chercher dans l'avenir et elle les représente à notre âme. Elle étouffe les doutes qui viennent de l'ignorance et de la corruption, et elle persuade

l'esprit de la vérité et de la certitude des biens à venir. Le terme de l'original signifie quelquefois la montre, ou l'échantillon, l'indice, ou le sommaire. Tout cela convient à la loi.

15. Ceux qui ont une véritable foi ne sauraient périr

« Mais vous ne croyez point, car vous n'êtes point de mes brebis; comme je vous ai dit. Mes brebis entendent ma voix, et je les connais, et elles me suivent. Et moi je leur donne la vie éternelle, et elles ne périront jamais; nul aussi ne les ravira de ma main » (Jn 10.26-28).

Les brebis que mon Père m'a données, et qu'il prépare pour venir à moi, entendent ma voix, et croient en moi; mais vous ne croyez pas, parce que vous n'êtes pas de mes brebis, et du nombre de ceux que le Père m'a donnés. Mes brebis savent distinguer ma voix d'avec celle de l'étranger, elles entendent ma parole; je les connais aussi comme mes brebis, et je les aime; aussi elles ne s'éloignent pas de moi. Elles suivent la route que je leur ai marquée; ou si elles s'en écartent quelques fois, elles reviennent dans ma bergerie; je leur donne la pâture dont elles ont besoin, pour vivre, et je leur donnerai la vie éternelle; de sorte qu'elles ne périront jamais, bien qu'elles aient beaucoup d'ennemis, et qu'il y ait beaucoup de loups ravissants, qui tâchent à les dévorer; aucun pourtant ne peut les ravir de ma main; étant sous ma protection, elles n'ont rien à craindre.

« Qui croit au Fils a la vie éternelle » (Jn 3.36).

Qui croit au Fils, qui attend de lui seul le salut, a dès à présent les prémices de la vie éternelle, savoir le pardon des péchés, la paix de l'âme, les joies du Saint-Esprit, et un jour il en aura la consommation.

« Ceux que Dieu a appelés, c'est-à-dire à qui il a donné la foi, il les a aussi glorifiés » (Rm 8.29).

Toutes les parties de notre salut sont si étroitement liées, que tous ceux qui ont été appelés d'une vocation efficace, à qui Dieu a donné la foi, qu'il a justifiés, et sanctifiés, doivent être assurés de la gloire à venir. Ainsi on ne doit pas douter de la persévérance des saints; car si les fidèles pouvaient périr, tous ceux qui seraient appelés efficacement ne seraient pas glorifiés. Si donc, par le sentiment de notre foi, nous voyons en nous des marques de notre vocation efficace, nous avons dès là des preuves indubitables de notre élection et de notre glorification.

« Auquel ayant crû, vous avez été scellés du Saint-Esprit de la promesse. Lequel est l'arrhe de notre héritage, jusques à la rédemption de la possession acquise » (Ép 1.13-14).

Vous avez cru à l'Évangile, et vous l'avez reçu, ainsi vous êtes entrés dans la communion de Jésus-Christ, et vous en avez senti les fruits; car dès que vous avez crû, il a appliqué, non sur vos corps, comme autrefois les Juifs qui étaient circoncis, mais sur vos âmes, le sceau de son alliance, en vous communiquant une plus grande mesure de son Esprit, qu'il a promis de répandre en abondance, dans les derniers temps, et qui nous est un gage certain de la félicité à venir; une assurance de notre union avec Jésus-Christ, et l'arrhe de l'héritage céleste; qui nous console, qui nous fortifie, qui nous soutient,

jusques à ce que nous soyons parvenus au dernier degré de notre salut, qui sera la rédemption de l'Église, la possession que Christ s'est acquise, et la glorification de nos corps et de nos âmes.

« Je suis assuré, que ni la mort, ni la vie, ni les anges, ni les principautés, ni les puissances, ni les choses présentes, ni les choses à venir; ni hauteur, ni profondeur, ni aucune créature, ne nous pourra séparer de l'amour que Dieu nous a montré en Jésus Christ notre Seigneur » (Rm 8.37-38).

Je suis fortement persuadé que la mort avec tout ce qu'elle a de plus terrible, toutes les douceurs de la vie, les anges, non seulement les mauvais, qui ne cherchent qu'à nous perdre, mais même les bons, s'ils étaient capables de nous séduire; tout ce qu'il y a de plus éminent entre les hommes et les anges, ni les choses présentes, qui agissent sur nous, ni les choses à venir, qu'on nous fait espérer, ou, craindre; ni les grandeurs de la terre, ni aucune profonde ignominie; ni tout ce qu'il y a au monde de plus sublime, ni tout ce qu'il y a de plus vil, et de plus abject, ni aucune créature, ne nous saurait jamais priver de l'amour que Dieu nous porte, et qu'il nous a témoigné, en nous donnant son Fils.

« Ils sont sortis d'entre nous, mais ils n'étaient point d'entre nous; car s'ils eussent été d'entre nous, ils fussent demeurés avec nous; mais c'est afin qu'il fût manifesté que tous ne sont point d'entre nous » (1 Jn 2.19).

Il ne faut pas être scandalisé ni étonné si ceux qui ont fait profession d'être d'une même communion avec nous, et de croire les mêmes vérités, s'en séparent, pour faire des sectes à part. Et il ne faut pas conclure de là que ceux qui ont été une fois dans la communion de Jésus-Christ puissent périr. Ils sont sortis d'entre nous, mais ils n'étaient point d'entre nous. Ils ont quitté notre communion extérieure, mais ils n'en ont jamais eu d'intérieure avec Christ, et avec nous. S'ils eussent été véritablement des nôtres, ils fussent demeurés parmi nous. Dès qu'on est vrai fidèle, et qu'on est bien persuadé des vérités de l'Évangile, dès qu'on a été une fois vrai membre de l'Église, on l'est toujours. Mais Dieu veut faire connaître les hypocrites d'avec les vrais fidèles, afin qu'on ne croie pas qu'il n'y ait dans l'Église visible que de vrais fidèles.

« Quiconque est né de Dieu ne fait point de péché, car la semence de Dieu demeure en lui, et il ne peut pécher, parce qu'il est né de Dieu » (1 Jn 3.9).

Chacun mène une vie conforme au principe qui gouverne ses actions. Celui donc qui est né de Dieu, qui a été régénéré par son Esprit, ne s'abandonne point au péché, et n'y prend pas plaisir, parce que la semence de Dieu, savoir sa parole accompagnée de l'efficace de l'Esprit en celui qui est enfant de Dieu, non seulement y est, mais elle y demeure, et elle y fait de profondes impressions; de sorte qu'il est impossible qu'un tel homme soit du nombre de ceux qui prennent plaisir au péché, parce qu'il est né de Dieu, et que l'Esprit duquel il a reçu cette nouvelle vie ne l'abandonnera jamais jusqu'à ce point.

« Je traiterai avec eux une Alliance éternelle, que je ne me retirerai point d'eux, afin que je leur fasse du bien; mais que je mettrai ma crainte dans leur cœur, afin qu'ils ne se détournent point de moi » (Jr 32.40).

Dieu promet ici :

- a. Qu'il traitera avec son vrai Israël une alliance de grâce, où il s'engage d'être leur Dieu, et d'avoir pour eux les tendresses d'un Père.
- b. Que cette alliance sera éternelle, et qu'elle ne sera jamais abrogée comme l'a été l'alliance des œuvres.
- c. Qu'il ne se retirera jamais d'eux, et qu'il sera toujours prêt à leur faire du bien; par conséquent, qu'il ne les abandonnera point à eux-mêmes, mais qu'il sera toujours avec eux, dans sa grâce, qu'il les conduira et les protégera.
- d. Qu'afin qu'ils ne l'abandonnent point, il imprimera sa crainte et sa loi dans leurs cœurs, en sorte qu'ils auront toujours un profond respect pour sa majesté, et une grande appréhension de l'offenser.

16. Ceux qui ont une véritable foi peuvent en être assurés, et de leur salut

« Examinez-vous vous-mêmes, si vous êtes dans la foi, éprouvez-vous vous-mêmes; ne reconnaissez-vous point vous-mêmes, savoir que Jésus-Christ est en vous? Si ce n'est qu'en quelque sorte vous fussiez réprouvés » (2 Co 13.5).

Saint Paul veut que chacun s'examine, pour savoir l'état de son cœur. Cet examen est nécessaire, pour être assuré de son salut, et il doit se faire avec soin. Ensuite, il veut qu'on s'examine, si on est dans la foi, parce que c'est la condition de l'alliance de grâce, sans laquelle on ne peut plaire à Dieu. C'est par elle qu'on reconnaît si Jésus-Christ habite en nous par la foi. Ceux qui ont fait cet examen et qui ne trouvent pas en eux la foi doivent se considérer, comme on regarde ces métaux qui ne peuvent pas soutenir l'épreuve du feu; mais ceux qui trouvent en eux la foi doivent tirer ces conclusions : (1) Que Jésus-Christ est en eux. (2) Qu'ils sont élus, et qu'ils auront part à la gloire du ciel.

« Je sais à qui j'ai crû, et qu'il est puissant pour garder mon dépôt jusqu'à ce jour-là » (2 Tm 1.12).

Je sais qui est celui à qui j'ai cru, et en qui je mets toute ma confiance; et je suis très persuadé que comme il est invariable dans ses promesses, il a aussi tous les moyens nécessaires pour les exécuter, et qu'il est puissant de garder le dépôt de mon salut, qu'il tient entre ses mains, celui de mon âme, que je lui dois remettre en mourant, et celui de mon corps, qui sera réduit en poussière, jusqu'à la journée de Jésus-Christ, où il me mettra en possession du salut qu'il me réserve, où il rejoindra mon âme avec mon corps, et où il me glorifiera, et dans l'un, et dans l'autre.

« À ceci nous connaissons qu'il demeure en nous, savoir par l'Esprit qu'il nous a donné » (1 Jn 3.24).

Nous connaissons très certainement que Jésus-Christ demeure en nous, par l'Esprit qu'il nous a donné, car il ne demeure en nous que par son Esprit, comme nous demeurons en lui par la foi. Or nous connaissons que nous avons l'Esprit, si nous trouvons en nous la vraie charité; car la charité ne peut venir que de Dieu et Dieu ne la produit que par son Esprit, qui découle de Jésus-Christ en nous, comme du Chef dans les membres.

« Celui qui croit au Fils de Dieu a le témoignage de Dieu en lui-même » (1 Jn 5.10).

Dieu a rendu ce témoignage de Jésus-Christ que non seulement il est son Fils, mais qu'il est le Sauveur des hommes; et que pour jouir effectivement du salut dont il est l'auteur, il ne faut que croire qu'il est tel, et recevoir ce qu'il nous donne; celui donc qui croit au Fils de Dieu sent ce témoignage en lui-même, et en connaît la vérité par les effets; car il a dès cette heure les arrhes et les commencements du salut, en attendant l'accomplissement.

17. Cette certitude n'est point incompatible avec la crainte

« Employez-vous à votre propre salut avec crainte et tremblement; car c'est Dieu qui fait en vous avec efficace, et le vouloir et le parfaire selon son bon plaisir » (Ph 2.12-13).

On peut voir ci-dessus l'explication des dernières paroles. Saint Paul veut ici que les Philippiens s'appliquent fortement à l'ouvrage de leur salut, et qu'ils se mettent en état de posséder ce salut que Jésus-Christ leur a acquis; mais il veut qu'ils s'y emploient, non avec défiance, mais avec une profonde humilité. Il veut qu'ils évitent la sécurité et qu'ils y travaillent avec ardeur. Qu'ils ne s'étonnent point de la grandeur de cet ouvrage, parce que Dieu les assistera puissamment; mais aussi, qu'ils ne s'élèvent point par orgueil, sachant que c'est Dieu qui, par son efficace, leur donne la volonté de s'employer à leur salut, et la vertu de l'exécuter. On peut aussi fort bien traduire : Employez-vous à votre salut, etc. Quoique ce soit Dieu qui produise en vous, l'apôtre voulait dire : Ce que Dieu fait en vous ne doit pas vous obliger à vous relâcher; vous devez être ouvriers avec Dieu. On pourrait même très bien traduire : Vous travaillez à votre salut; car c'est Dieu qui produit en vous le vouloir et le faire. Ainsi saint Paul ferait l'éloge des Philippiens, et donnerait cependant à Dieu la gloire de leur piété.

13. La justification

1. Dieu justifie ceux qu'il a appelés
2. Le mot de justifier signifie absoudre
3. Dieu seul justifie
4. Cette justification comprend la rémission des péchés et le droit à la vie éternelle
5. Que nous sommes justifiés, non point par nos mérites, ni par notre justice, mais par le mérite de Jésus-Christ, et par sa justice
6. Que ce ne sont point nos bonnes œuvres qui nous font subsister devant le tribunal de Dieu; mais la seule justice de Christ, que nous embrassons par la foi
7. Que nous justifions notre foi par nos œuvres, et qu'à cet égard nous sommes justifiés par nos œuvres

1. Dieu justifie ceux qu'il a appelés

« *Ceux que Dieu a appelés il les a justifiés* » (Rm 8.29).

À l'égard de ceux que Dieu a appelés efficacement par sa parole et par son Esprit, il leur a pardonné leurs péchés, pour l'amour de son Fils, et il leur a donné le droit d'obtenir la vie éternelle.

2. Le mot de justifier signifie absoudre

« *Je ne justifierai point le méchant, dit l'Éternel. Je ne ferai point grâce au méchant, impénitent, et je ne lui pardonnerai point* » (Ex 23.7). « *Celui qui justifie le méchant, et celui qui condamne le juste est en abomination à l'Éternel* » (Pr 17.5).

Celui qui absout le méchant, et celui qui prononce une sentence de condamnation contre l'innocent et le juste, sont souvent honorés et récompensés des hommes; mais Dieu les déteste, et les punira.

« *Tu seras justifié par tes paroles, et tu seras condamné par tes paroles* » (Mt 12.37).

Les hommes ne seront pas seulement jugés sur les sentiments intérieurs qu'ils auront eus dans l'âme; mais ils seront encore, ou absous, ou condamnés sur leurs propres paroles, non seulement sur ce qu'ils n'auront pas fait ce qu'ils auront déclaré eux-mêmes qu'ils devaient faire; mais encore sur les paroles qu'ils auront proférées, édifiantes, ou nuisibles; ou inutiles, ou mauvaises.

Cela paraît encore par d'autres passages (Jb 9.2, 7, 20; Ps 143.2; Rm 3.19-20; 4.7-8; 8.33).

3. Dieu seul justifie

« *C'est moi, c'est moi qui efface tes forfaits pour l'amour de moi, et qui ne me souviendrai point de tes péchés* » (És 43.25).

Par ces paroles Dieu fait comprendre à son peuple :

- a. Que nonobstant leur ingratitude, il était disposé à leur faire grâce.

- b. Que lui seul pouvait leur pardonner, parce que Dieu seul peut disposer du ciel, connaître les secrets des cœurs, et calmer nos consciences, et que lui seul a le droit de faire grâce.
- c. Qu'il n'y avait rien en eux, qui pût l'obliger à leur pardonner, et que toute la cause était dans sa volonté.
- d. Que ce pardon serait si parfait qu'il ne se souviendrait pas même de leurs péchés.

« Il y a un seul Législateur, qui peut sauver et détruire » (Jc 4.12).

Dieu seul est le Législateur souverain, qui a le pouvoir de sauver ceux qui s'assujettissent à lui, et de perdre ceux qui lui résistent. Ainsi c'est attenter sur les droits de Dieu, et vouloir monter sur son tribunal, que de se rendre les juges de ses frères, et que de s'arroger l'autorité de les absoudre.

« Qui intentera accusation contre les élus de Dieu? Dieu est celui qui justifie »
(Rm 8.33).

Y a-t-il quelqu'un qui entreprenne d'accuser les élus de Dieu, pour les faire condamner dans son jugement? Non, ils ne craignent ni le diable, ni le péché, ni la loi, puisque Dieu lui-même prend leur défense et les justifie.

4. Cette justification comprend la rémission des péchés et le droit à la vie éternelle

« Quand l'accomplissement du temps est venu, Dieu a envoyé son Fils fait de femme et sujet à la loi, afin qu'il rachetât ceux qui étaient sous la loi, afin que nous reçussions l'adoption des enfants » (Ga 4.4-5).

Quand le temps déterminé par le Père céleste, pour la tutelle de l'Église a été accompli, et que l'Église qui avait été jusques alors dans la minorité, a atteint l'âge de majorité, ou de perfection; quand le temps ordonné de Dieu pour donner la plénitude de ses révélations, et mettre fin à la dispensation légale, est venu, Dieu a envoyé son Fils né d'une femme sans homme, et assujetti à nos infirmités naturelles, qui s'est volontairement soumis aux commandements de la loi et à la malédiction qu'elle dénonce, en se mettant à la place de ceux qui la méritaient. Et cela, pour retirer l'Église de la servitude où elle était sous des curateurs, et en même temps pour lui acquérir une rédemption éternelle, qui a été le fondement de l'autre rédemption; et afin que par ce moyen nous entrassions dans tous les droits de l'adoption, étant des enfants émancipés.

« Afin qu'ils reçoivent la rémission de leurs péchés, et leur part entre ceux qui sont sanctifiés, par la foi qui est envers moi » (Ac 26.18).

Jésus-Christ veut que saint Paul appelle les Gentils à sa connaissance, qu'il dissipe, par sa prédication, les ténèbres de ces peuples, qu'il les retire de dessous la puissance de Satan qui dominait en eux, par l'athéisme, par l'idolâtrie, par la superstition, par la dissolution des mœurs; afin qu'ils puissent obtenir le pardon de tant de péchés qu'ils avaient commis, et qu'un jour ils puissent avoir part à

l'héritage destiné au peuple de Dieu, et à ceux qui sont sanctifiés par la foi en Christ, et par la persuasion des vérités célestes.

5. Que nous sommes justifiés, non point par nos mérites, ni par notre justice, mais par le mérite de Jésus-Christ, et par sa justice

« Nous sommes justifiés gratuitement par la grâce de Dieu, par la rédemption de Jésus-Christ » (Rm 3.24).

Saint Paul nous apprend :

- a. Que nous obtenons le pardon de nos péchés, et le droit à la vie éternelle, et cela par la pure grâce de Dieu, sans que nous l'ayons mérité par aucune action.
- b. Que le fondement de notre justification c'est uniquement la rédemption de Jésus-Christ, qui par sa mort a mérité le pardon de nos péchés, et le droit à l'héritage céleste.
- c. Que quoique notre justification nous ait été méritée par Jésus-Christ, cependant elle est l'effet de la grâce de Dieu, qui a lui-même donné le Médiateur, afin qu'il souffrît pour nous; qui a accepté la substitution de ce Médiateur en notre place; et qui produit en nous la foi, par laquelle nous embrassons la satisfaction de Jésus-Christ, et son obéissance.

« Comme donc par une seule offense la culpabilité est venue sur tous les hommes en condamnation, ainsi par une seule justice justifiante le don est venu sur tous les hommes en justification de vie. Car comme par la désobéissance d'un seul homme tous ont été rendus pécheurs, ainsi par l'obéissance d'un seul, plusieurs seront rendus justes » (Rm 5.18-19).

Comme par un seul péché du premier Adam, savoir le premier qu'il a commis, tous les hommes sont devenus coupables, et ont mérité la condamnation, parce qu'alors Adam représentait tout le genre humain; de même, par l'obéissance de Jésus-Christ, qui est la seule justice, qui nous justifie, le don de la grâce, et de la rémission est parvenu sur tous ceux dont Jésus-Christ est le Chef, d'où résulte leur justification; et comme la condamnation est suivie nécessairement de la mort, de même la justification est suivie de la vie éternelle. Car comme un seul homme, en désobéissant à la défense qui lui avait été faite de manger de l'arbre de la science du bien et du mal, a rendu coupables tous ceux qui sont sortis de lui, qui sont tous regardés comme ayant péché en lui; aussi le second Adam, par son obéissance parfaite, a obtenu la rémission des péchés à tous ceux qui croient en lui; de sorte qu'ils sont regardés, et traités comme s'ils étaient justes.

« Qu'il vous soit donc notoire, hommes frères, que par lui nous est annoncée la rémission des péchés. Et que de tout ce dont vous n'avez pu être justifiés par la loi de Moïse, quiconque croit est justifié par lui » (Ac 13.38-39).

Sachez certainement que Jésus, lequel nous vous annonçons est véritablement le Christ, et le Sauveur, non seulement de vos corps, mais encore de vos âmes, non pour vous tirer de la main de vos ennemis temporels, mais pour vous acquérir une rédemption éternelle. C'est en son nom que nous vous

annonçons le pardon de tous vos péchés; lui seul vous l'a acquis, et ce n'est que par lui, et pour l'amour de lui que vous pouvez l'obtenir; vous ne sauriez l'obtenir par l'observation des commandements de la *loi morale*; car votre conscience vous convainc que vous la violez tous les jours. Vous ne sauriez non plus l'acquérir par l'observation de la *loi cérémonielle*. Tous les lavements, les sacrifices, et tous les exercices corporels qu'elle prescrit ne sauraient nettoyer nos consciences des œuvres mortes. Il faut donc renoncer à l'espérance d'être justifié par ce moyen, et recourir à Jésus-Christ par la foi; c'est là le seul moyen d'obtenir la rémission de ses péchés, et le droit à la vie éternelle.

6. Que ce ne sont point nos bonnes œuvres qui nous font subsister devant le tribunal de Dieu; mais la seule justice de Christ, que nous embrassons par la foi

« *C'est pourquoi nulle chair ne sera justifiée devant lui par les œuvres de la loi* »
(Rm 3.20).

Saint Paul ayant prouvé que tant les Juifs que les Gentils étaient criminels devant Dieu; les uns, pour avoir violé la loi de la nature; les autres, pour avoir violé la loi écrite, concluent que nulle chair ne peut obtenir, par le moyen de ses œuvres, un arrêt favorable de la justice divine; et il entend ici, non seulement les œuvres de la loi cérémonielle, mais encore, et beaucoup plus même, les œuvres de la loi morale. Car il entend ici les œuvres de cette loi, que les Gentils avaient transgressée, et qu'ils portaient dans leur cœur; que les Juifs avaient violée quand ils avaient dérobé et commis adultère; qui a elle-même accusé les Juifs d'impiété, de médisance, de calomnie dans les passages qu'il a allégués. Il entend les œuvres de cette loi, qui ferme la bouche à tout le monde, et qui le fait coupable devant Dieu. Enfin les œuvres de la loi, qui donne la connaissance du péché.

« *Nous concluons donc que l'homme est justifié par la foi, sans les œuvres de la loi* »
(Rm 3.27).

Saint Paul, après avoir dit que Jésus-Christ a été établi pour faire la propitiation de nos péchés, conclut que ce n'est que par la foi en lui qu'on peut obtenir la justification, qu'on ne peut avoir par les œuvres, parce que la foi embrasse la rédemption de Jésus-Christ, qui est l'unique fondement de notre justification.

« *Sachant que l'homme n'est point justifié par les œuvres de la loi, mais seulement par la foi en Jésus-Christ, nous aussi avons cru en Jésus-Christ, afin que nous fussions justifiés par la foi de Christ, et non point par les œuvres de la loi, parce que nulle chair ne sera justifiée par les œuvres de la loi* » (Ga 2.16).

Saint Paul déclare dans ce passage :

- a. Qu'il est persuadé que l'homme ne peut point subsister devant le tribunal de Dieu ni être justifié par les œuvres de la loi, mais seulement par la foi en Jésus-Christ.
- b. Que dans cette pensée il avait crû en Jésus-Christ, et qu'il ne cherchait qu'en lui la justice et le salut.

- c. Il confirme cette vérité par le passage du Psaume 143, où le prophète, après avoir dit : *N'entre point en jugement avec ton serviteur*, ajoute : *Car nulle chair ne sera justifiée devant toi*. Quand l'homme se considère devant les hommes, ou quand il se compare à d'autres hommes, ou quand il se juge par l'amour qu'il se porte à soi-même, il a quelquefois bonne opinion de sa justice; mais quand il se considère devant Dieu, alors il reconnaît qu'il ne saurait subsister devant son tribunal, par ses œuvres, ni par les œuvres faites avant la grâce, ni par les œuvres faites après avoir reçu la grâce de Dieu.

« *Et que je sois trouvé en lui, ayant non point ma justice, qui est de la loi; mais celle qui est par la foi de Christ, savoir la justice qui est de Dieu par la foi* » (Ph 3.9).

Saint Paul déclare qu'il souhaite, lorsqu'il faudra comparaître devant Dieu, d'être trouvé dans la communion de Jésus-Christ, non point revêtu de sa propre justice, qui est celle que les hommes essaient d'acquérir, par l'observation des commandements de la loi, car cette justice ne saurait nous sauver, mais de celle de Christ, dont nous sommes faits participants par la foi, par laquelle nous embrassons la satisfaction de Jésus-Christ.

7. Que nous justifions notre foi par nos œuvres, et qu'à cet égard nous sommes justifiés par nos œuvres

« *Montre-moi ta foi sans tes œuvres, et je te montrerai ma foi par mes œuvres* » (Jc 2.18).

Tu te vantes d'avoir la foi, et moi je me glorifie d'avoir des œuvres; montre-moi la foi que tu te vantes d'avoir, et me l'as fait connaître, si tu peux, sans les œuvres; mais si tu ne le peux, pourquoi veux-tu que je croie que tu as la foi? Pour moi je te montrerai ma foi, par mes actions, ainsi tu n'en pourras pas douter.

Or de là, il paraît que dans saint Jacques le mot d'être justifié par ses œuvres ne signifie autre chose que montrer sa foi par ses œuvres.

« *Abraham notre Père n'a-t-il pas été justifié par ses œuvres, quand il offrit son Fils sur l'autel?* » (Jc 2.21).

Abraham avait été justifié avant la naissance d'Isaac (Gn 15.6), ainsi quand il est dit qu'Abraham a été justifié en sacrifiant son fils, cela ne veut rien dire d'autre, sinon qu'il a justifié la vérité, et la sincérité de sa foi par ses œuvres.

14. La sanctification et les bonnes œuvres

1. La justification et la sanctification sont inséparables
2. Cette sanctification nous est absolument nécessaire pour être sauvé
3. C'est Dieu qui nous sanctifie, il le fait par la prédication de sa Parole et par son Esprit
4. Notre sanctification s'avance par l'exercice des bonnes œuvres, que Dieu exige de nous, et qui sont nécessaires pour être sauvé
5. Nos bonnes œuvres ne méritent pourtant pas la vie éternelle
6. La règle de nos bonnes œuvres c'est la loi de Dieu
7. Notre sanctification n'est jamais ici si parfaite, que les fidèles accomplissent parfaitement la loi de Dieu
8. Comme nous offensons tous les jours Dieu, nous devons en avoir une vraie repentance
9. Le jeûne est une des choses par lesquelles nous faisons voir quelquefois notre repentance
10. Le jeûne consiste dans l'abstinence de toute sorte de viandes, et l'Écriture condamne ceux qui prescrivent l'abstinence de certaines viandes
11. La prière est une des principales parties du culte de Dieu; et un des moyens par lesquels nous avançons notre sanctification
12. Il ne faut prier que Dieu seul
13. Il faut prier Dieu dans une langue entendue
14. Il ne faut point rendre de culte religieux aux anges
15. Il ne faut point faire d'image de Dieu, et il ne faut se prosterner devant aucune image

1. La justification et la sanctification sont inséparables

« Vous en avez été lavé, vous en avez été sanctifiés, vous en avez été justifiés au nom du Seigneur Jésus, et par l'Esprit de notre Dieu » (1 Co 6.11).

Vous avez été purifiés de toutes ces souillures, lorsque vous avez été faits chrétiens, et comme tous ces péchés, auxquels vous vous adonnez, attiraient sur vous la condamnation, et souillaient votre âme; vous avez été délivrés de la condamnation, et justifiés par la foi en Jésus-Christ, et le Saint-Esprit que vous avez reçu a effacé ces honteuses taches que le péché avait imprimées dans vos âmes, et vous a rendus saints.

« Je mettrai ma loi en eux, et je l'écrirai dans leur cœur, etc. Je pardonnerai leur iniquité, et je ne me souviendrai plus de leur péché » (Jr 31.33-34).

Dieu promet ici deux choses à son peuple, qui sont inséparables :

- a. Non seulement de leur donner sa loi, et de la leur mettre devant les yeux, en l'écrivant sur des tables de pierre, mais de l'écrire dans leurs cœurs, de leur donner la grâce d'accomplir cette loi.
- b. De leur accorder un entier pardon de tous leurs péchés, et de les oublier entièrement; en considération du grand sacrifice qui devait être offert dans l'accomplissement des temps par Jésus-Christ.

2. Cette sanctification nous est absolument nécessaire pour être sauvé

« Si quelqu'un n'est né d'eau et d'Esprit, il ne peut entrer au Royaume des cieux » (Jn 3.9).

Si quelqu'un n'est régénéré et renouvelé par le Saint-Esprit et par l'eau spirituelle de la grâce, que les anciens prophètes ont prédite et promise, il ne peut point avoir part aux avantages que l'Évangile nous promet, soit dans la grâce, soit dans la gloire; il ne peut être vrai membre, ni de l'Église militante, ni de l'Église triomphante, et il ne peut point espérer d'être fait participant des biens que nous trouvons dans la communion de Jésus-Christ notre Roi. Au reste, Jésus-Christ fait allusion à ce que les Juifs diraient de leurs prosélytes, qu'ils appelaient des nouveau-nés, et au baptême qu'on leur administrait.

« Recherchez la sanctification sans laquelle nul ne verra le Seigneur » (Hé 12.14).

Travaillez à acquérir la sanctification, soit par des prières continues, soit par la méditation de la Parole de Dieu, soit en n'oubliant rien de ce qui peut vous donner de l'horreur pour le péché, et de l'amour pour la vertu; soit en évitant toutes les actions qui peuvent vous engager dans le vice; soit en faisant de continues réflexions sur votre mort, sur celle de Jésus-Christ, sur le jugement à venir, sur les promesses qui sont faites à la sainteté, et sur les menaces faites aux pécheurs, sur les exemples de sainteté que l'Écriture nous présente, surtout sur les exemples de Dieu et de Jésus-Christ; car il est impossible sans la sainteté d'être heureux, d'être admis à la communion de Dieu, et de jouir des biens qu'il réserve aux saints. Les souillés sont bannis de la Jérusalem céleste.

3. C'est Dieu qui nous sanctifie, il le fait par la prédication de sa Parole et par son Esprit

« Le Dieu de paix vous veuille sanctifier entièrement, et faire que votre esprit entier, et l'âme et le corps soient trouvés sans reproche pour la venue de notre Seigneur Jésus-Christ » (1 Th 5.23).

Veuille le Dieu de paix, qui seul peut opérer votre sanctification, vous sanctifier tellement qu'il ne manque rien à votre perfection; que votre esprit soit parfaitement éclairé des lumières de son Esprit, que votre âme qui est le siège des passions soit entièrement affranchie de ses mauvaises convoitises, et remplie d'amour pour Dieu, et que votre corps, qui est l'instrument dont l'âme se sert pour l'exécution de ses désirs, ne fasse rien qui ne soit agréable à votre Créateur. Que toutes les facultés de votre âme, et tous les membres de vos corps soient tels qu'ils doivent être pour se présenter devant notre Seigneur Jésus-Christ, lorsqu'il viendra pour rendre heureux et glorieux tous les fidèles.

« Sanctifie-les par ta vérité, ta parole est vérité » (Jn 17.17).

Jésus-Christ demande ici pour ses disciples, et pour tous les croyants, qu'il les sanctifie, afin qu'ils puissent résister à toutes les tentations; et qu'il le fasse par sa vérité, savoir par son Évangile, la seule doctrine, qui contient les vérités importantes, et qu'il faut savoir pour être sauvé, la seule qui nous

propose tous les motifs à la sainteté, et les plus parfaits exemples, la seule qui est accompagnée de la vertu du Saint-Esprit qui nous sanctifie, la seule qui est capable de nous rendre irréprochables.

« Car la loi de l'Esprit de vie m'a affranchi de la loi du péché et de la mort » (Rm 8.2).

Car non seulement l'Évangile, qui est la loi de la liberté, mais surtout l'Esprit de lumière, et l'Esprit de sanctification, et de consolation, en quoi consiste la véritable vie, m'a retiré de cette servitude où j'étais, de la tyrannie du péché, qui me tenait captif, et m'a délivré des frayeurs de la mort.

4. Notre sanctification s'avance par l'exercice des bonnes œuvres, que Dieu exige de nous, et qui sont nécessaires pour être sauvé

« Car nous sommes l'ouvrage de Dieu, étant créés en Jésus-Christ pour les bonnes œuvres, que Dieu a préparées afin que nous marchions en elles » (Ép 2.10).

Nous sommes l'ouvrage de Dieu, non seulement en ce qu'il nous a donné l'être, mais en ce qu'il nous a donné une nouvelle vie, et qu'il nous a reformés à son image. Nous avons été faits nouvelles créatures, non en Adam, mais en Christ, qui est le principe de notre être spirituel; non parce que nous avons fait de bonnes œuvres, mais afin que nous fassions ces œuvres, que Dieu nous a proposées dans sa parole pour être le chemin que nous devons suivre, et qu'il nous a préparé par son Esprit.

« Cette parole est certaine, et je veux que tu affirmes ces choses, afin que ceux qui ont cru en Dieu aient soin de s'appliquer principalement aux bonnes œuvres : voilà les choses qui sont bonnes et utiles aux hommes » (Tt 3.8).

Ceux qui font profession de croire en Dieu doivent être ardents et vigilants à devancer tous les autres hommes dans toute sorte de bonnes œuvres. Ce sont les seules choses bonnes et utiles, pour glorifier Dieu, pour édifier notre prochain, pour nous assurer de notre élection et vocation, pour procurer à notre âme le repos et la tranquillité, pour nous faire aimer de Dieu, des hommes, et pour nous procurer le bonheur éternel.

« Comme le corps sans l'esprit est mort, de même la foi, qui est sans les œuvres est morte » (Jc 2.26).

Comme un corps qui ne respire plus est un corps mort, de même on peut assurer qu'une foi qui ne se montre pas par les œuvres, lorsqu'elle en a le temps, est une foi morte, et qui ne peut sauver.

5. Nos bonnes œuvres ne méritent pourtant pas la vie éternelle

« Quand vous aurez fait toutes les choses qui vous sont commandées, dites : nous sommes des serviteurs inutiles, parce que nous avons fait ce que nous étions obligés de faire » (Lc 17.10).

Il n'y a point d'homme qui fasse tout ce que Dieu a commandé (1 R 8.46; Ec 7.20; Jc 3.2; 1 Jn 1.8), mais quand il s'en trouverait, ils peuvent dire qu'ils sont des serviteurs inutiles, non seulement parce que Dieu

ne peut retirer aucune utilité de leurs services, mais aussi parce qu'avec tout leur zèle et toute leur application, ils ne sauraient passer la tâche qui leur est donnée, et ils ne font rien au-delà.

« Les gages du péché, c'est la mort, mais le don de Dieu est la vie éternelle par Jésus-Christ notre Seigneur » (Rm 6.23).

Le salaire du péché c'est la mort temporelle et la mort éternelle. Voilà ce que ce cruel tyran donne à ceux qui en sont esclaves, c'est la solde qu'il donne à ses soldats, mais la vie éternelle est un don que Dieu fait à ceux qui lui obéissent pour l'amour de Jésus-Christ, qui nous l'a acquise par son sang. Le mot de l'original signifie les libéralités que les princes font quelquefois à leurs soldats au-delà de leur paye ordinaire. La paye est due au service, mais les libéralités sont un effet de la bonté de Dieu; ainsi au lieu que le pécheur mérite la mort, le fidèle obtient la vie éternelle par un pur don.

« Car tout bien compté, j'estime que les souffrances du temps présent ne sont point à comparer avec la gloire à venir, qui doit être révélée en nous » (Rm 8.18).

Quand on compare toutes les souffrances auxquelles on est exposé dans cette vie, avec la gloire que Dieu nous réserve, qui est maintenant cachée, mais qui sera un jour révélée, on trouve qu'il n'y a aucune proportion entre elles, soit à les considérer en elles-mêmes, soit à considérer leur durée. L'affliction qui ne fait que passer produit en nous un poids de gloire excellemment excellente (2 Co 4.17). Saint Paul qui avait été exposé à tant de disgrâces, et qui avait été élevé au troisième ciel, pouvait bien faire cette comparaison. Il l'avait faite aussi et ayant mis dans une balance ces deux choses, il avait trouvé que la gloire l'emporte de beaucoup.

« Vous êtes sauvés par grâce par la foi, et cela non point de vous, c'est le don de Dieu; non point par œuvres, afin que nul ne se glorifie » (Ép 2.8-9).

Nous avons déjà expliqué ailleurs le verset 8, en parlant de la foi; saint Paul ajoute ici que nous ne sommes point *sauvés par œuvres, afin que nul ne se glorifie*. En effet, si l'homme était sauvé par ses œuvres, il pourrait se glorifier d'avoir mérité le salut; mais Dieu veut qu'il lui donne toute la gloire, et il est certain que nos œuvres ne peuvent rien mériter, soit parce qu'elles sont défectueuses, soit parce que nous ne faisons rien que nous ne devions faire, soit parce que nous ne faisons rien de bien, de nous-mêmes, soit parce qu'il n'y a point de proportion entre nos œuvres et la gloire, ou le salut.

6. La règle de nos bonnes œuvres c'est la loi de Dieu

Elle est contenue dans le Décalogue ou dans les dix commandements, dont le sommaire est l'amour de Dieu et l'amour du prochain.

7. Notre sanctification n'est jamais ici si parfaite, que les fidèles accomplissent parfaitement la loi de Dieu

« Pour moi, je ne me persuade pas d'avoir atteint le but. Mais je fais une chose, c'est qu'en oubliant les choses qui sont derrière moi, et m'avançant vers celles qui sont

devant moi, je cours vers le but, savoir au prix de la céleste vocation, qui est de Dieu en Jésus-Christ » (Ph 3.13).

Pour moi, je n'estime pas que j'aie encore atteint la perfection où je tends. Je reconnais mes imperfections et mes défauts, mais j'y travaille incessamment; c'est là mon unique affaire à laquelle je m'occupe, je ne me rebute, ni ne me relâche point par les difficultés, qui se trouvent sur mon chemin, et par la longueur de la course, je m'avance autant que je puis, et sans considérer les progrès que j'ai déjà faits dans la sanctification; sans tourner même mes yeux sur les choses que j'ai laissées en embrassant le christianisme, je m'avance vers celles qui sont devant moi, vers le but qui est le glorieux prix que Dieu, qui m'appelle, me promet pour l'amour de son Fils.

« Car la chair convoite contre l'esprit, et l'esprit contre la chair, et ces choses sont opposées les unes aux autres, de sorte que vous ne faites point les choses que vous voudriez » (Ga 5.17).

Il y a deux principes en nous, l'un bon, l'autre mauvais, l'un qui vient de la nature, l'autre qui vient de la grâce, l'un qui s'appelle chair, l'autre qui se nomme Esprit. Ces principes sont opposés; l'un répand les ténèbres dans nos entendements, et l'autre les dissipe; ils sont autant contraires que la justice et l'iniquité. L'Esprit a pour son objet les choses du Royaume des cieux, les choses spirituelles, célestes et éternelles. L'objet de la chair ce sont les choses charnelles, temporelles, et terrestres. Les mouvements de la chair sont pour les plaisirs, les honneurs et les richesses; les mouvements de l'Esprit sont pour la sagesse, la sainteté, la félicité. Nous éprouvons ce combat, et il nous arrive souvent de faire pendant l'émotion des convoitises de la chair, des choses pour lesquelles nous avons de l'aversion, et que nous condamnions nous-mêmes.

« Si nous disons que nous n'avons point de péché, nous nous séduisons nous-mêmes, et la vérité n'est point en nous » (1 Jn 1.8).

Si nous nous disons à nous-mêmes que nous n'avons point péché, que nous sommes parfaits, ou que nous exténuons² nos péchés; si nous disons que nous n'avons point besoin d'une infinie miséricorde de Dieu pour nous pardonner, nous nous trompons nous-mêmes; outre que ce jugement n'est point conforme à la vérité; et ne reconnaissant pas nos péchés, nous n'avons point une vraie repentance, et par conséquent nous n'en pouvons pas espérer le pardon.

8. Comme nous offensons tous les jours Dieu, nous devons en avoir une vraie repentance

« Repentez-vous; car le Royaume des cieux est proche » (Mt 3.2).

Nous parlerons dans la Morale chrétienne de la repentance.

Lorsque Jean-Baptiste prêchait ainsi, les Juifs étaient remplis de préjugés directement contraires à ces dispositions qu'ils devaient avoir pour recevoir le Messie, et leurs mœurs étaient très corrompues. Il veut donc qu'ils changent entièrement, qu'ils renoncent à leurs préjugés, et à leur mauvaise conduite.

² Exténuer : Atténuer, Affaiblir, diminuer. [Dictionnaire de L'Académie française. 1694, 1762].

Pour les y engager, il leur dit que le *Royaume des cieux* est approché, que le Messie allait paraître, et établir l'Église chrétienne; il appelle *Royaume des cieux* l'état de l'Église sous le Messie, par allusion à Daniel 2.44; 4.3; et 7.14. En effet, c'était là un puissant motif pour les porter à la repentance; la bonté de Dieu qui leur envoyait son Fils, le but de sa venue, savoir pour expier le péché, la sainteté qu'il exigeait des hommes, toutes ces choses les engageaient à se repentir.

9. Le jeûne est une des choses par lesquelles nous faisons voir quelquefois notre repentance

« Retournez-vous jusqu'à moi, de tout votre cœur, dit l'Éternel, en jeûnes, en pleurs, et avec lamentation » (Jl 2.12).

Le péché éloigne l'homme de Dieu, il faut que par la repentance il retourne à Dieu; et que ce retour soit sincère, *de tout son cœur*; parce que Dieu sonde les cœurs; le *jeûne*, les *larmes* sont des moyens par lesquels nous faisons connaître notre repentance; mais il faut que ce jeûne non seulement soit une abstinence de viandes, mais qu'il soit accompagné d'un renoncement au péché; que nous y rompions nos cœurs, et non nos vêtements, et que nos larmes partent d'un cœur pénétré de douleur d'avoir offensé Dieu.

10. Le jeûne consiste dans l'abstinence de toute sorte de viandes, et l'Écriture condamne ceux qui prescrivent l'abstinence de certaines viandes

« Que personne donc ne vous condamne pour le manger ou pour le boire » (Col 2.16).

Que nul n'entreprenne de vous donner des lois, et de vous condamner, si vous n'observez pas les lois qui ont été autrefois données ou d'autres qu'on pourrait publier. Jésus-Christ a aboli toutes ces abstinences.

« Or l'Esprit dit expressément, qu'aux derniers temps, quelques-uns se révolteront de la foi, s'adonnant aux esprits abuseurs et aux doctrines des démons : Enseignant des mensonges par hypocrisie, étant cautérisés dans leur propre conscience, défendant de se marier, commandant de s'abstenir des viandes, que Dieu a créées pour les fidèles, et pour ceux qui ont connu la vérité, pour en user avec action de grâces. Car toute créature de Dieu est bonne; et rien n'est à rejeter, étant pris avec action de grâces, parce qu'elle est sanctifiée par la prière » (1 Tm 4.1-4).

L'Esprit de Dieu, qui nous inspire, dit en termes clairs et exprès que dans les derniers temps, sous la nouvelle dispensation, quelques-uns abandonneront la saine doctrine, en suivant des docteurs qui les séduiront, et qui leur enseigneront des doctrines diaboliques, comme le culte des esprits; car par les *démons*, on peut entendre, non seulement les anges apostats, mais en particulier les âmes et les esprits des hommes illustres, à qui les païens donnaient le nom de *horos* et de *domons*;

Il ajoute que ces docteurs enseigneront des mensonges sous le masque de l'hypocrisie, qui est commune à tous les faux docteurs; et que leur conscience sera *cautérisée*. On appelle ainsi ou une *conscience*, qui sachant le mal qu'il y a en une chose, n'y est pourtant pas sensible, ou une conscience

qui tourmente et qui brûle ceux qui sont dans un mauvais état; ce qui marque très bien la conscience de ces faux docteurs, qui sont tourmentés, parce qu'ils combattent leurs lumières, ou qui sont retenus dans l'erreur, et dans un faux culte par des préjugés si puissants qu'ils n'en peuvent revenir, et qu'ils ne connaissent plus la vérité, en ayant étouffé en eux le sentiment.

Il dit encore que ces gens *défendent de se marier*; et il marque par-là, non seulement ceux qui ont condamné le mariage, mais aussi ceux qui ne le condamnant pas absolument, l'interdisant pourtant à de certaines personnes, croyant que leur vocation et leur charge exigent qu'ils vivent dans le célibat.

Il leur donne un autre caractère, c'est qu'ils commanderont de s'abstenir des viandes que Dieu a créées, et cela encore par hypocrisie, sous le prétexte spécieux de mortifier la chair et les passions, et de tenir l'esprit plus disposé à la méditation et à la prière, ne considérant pas que Dieu a créé toutes les viandes également afin que les fidèles, et ceux qui ont connu la vérité de notre Seigneur, en usent avec actions de grâces, sans aucun scrupule; car *toutes les créatures sont bonnes*, il n'y a aucune viande qui puisse d'elle-même, et de sa nature, souiller l'âme de celui qui en mange. Ainsi, il n'y en a aucune qu'on doive rejeter, pourvu qu'on la prenne en bénissant le Créateur. Dieu par son Évangile nous en permet l'usage, et a aboli toute distinction de viandes sous la nouvelle économie; ainsi ce qui était défendu sous la loi est permis maintenant, et la prière que nous faisons par laquelle nous implorons la bénédiction de Dieu sur les viandes, les sanctifie et les consacre à l'usage pour lequel elles ont été destinées par la providence.

11. La prière est une des principales parties du culte de Dieu; et un des moyens par lesquels nous avançons notre sanctification

Nous en parlerons dans la Morale chrétienne.

12. Il ne faut prier que Dieu seul

« *Invoque-moi au jour de ta détresse, je t'en délivrerai* » (Ps 50.15).

La prière est le sacrifice que Dieu agréé le plus, pourvu qu'elle soit faite avec les conditions qu'il exige.

Elle doit être faite en tout temps, et c'est là le grand remède à tous nos maux; ainsi, dès que nous sommes affligés, nous devons prier; et Dieu ne manquera point de nous exaucer, s'il le juge à propos pour sa gloire et pour notre salut. Mais il ne nous est jamais prescrit de prier aucun autre que Dieu.

« *Tu adoreras le Seigneur ton Dieu, et tu le serviras lui seul* » (Mt 4.10).

L'adoration et le culte religieux sont dus uniquement à Dieu (Dt 6.13; 10.20 et 1 S 7.3-4), nous verrons, ailleurs ce qu'emporte l'adoration.

13. Il faut prier Dieu dans une langue entendue

« *Si je prie en un langage inconnu, mon esprit prie, mais mon intelligence est sans fruit. Quoi donc! je prierai d'esprit, mais je plierai aussi d'une manière à être entendu; je chanterai d'esprit, mais aussi d'une manière à être entendu. Autrement, si*

tu bénis d'esprit, comment celui, qui est du simple peuple, dira-t-il Amen à ton action de grâces, puisqu'il ne sait ce que tu dis. Il est bien vrai que tu rends grâces, mais un autre n'en est pas édifié. J'aime mieux prononcer dans l'Église cinq paroles d'une manière à être entendu, afin que j'instruise aussi les autres, que dix mille paroles en une langue inconnue » (1 Co 14.14-19).

Saint Paul fait comprendre par toutes ces paroles qu'il ne suffit pas que celui qui prie en public sache ce qu'il dit, mais qu'il faut que ceux qui sont présents puissent entendre ce qu'on dit; autrement, ils ne sauraient dire *Amen* à une chose qu'ils n'entendent pas; comme c'était la coutume des chrétiens de dire *Amen* à la fin des hymnes et des bénédictions. Les Juifs le faisaient dans leurs synagogues.

14. Il ne faut point rendre de culte religieux aux anges

« Que nul ne vous maîtrise à son plaisir, par humilité d'Esprit, et service des anges, s'ingérant dans les choses qu'il n'a point vues, étant témérairement enflé du sens de sa chair. Et ne retenant point le Chef, duquel tout le corps étant fourni et ajusté ensemble par les jointures et les liaisons, croît d'un accroissement de Dieu » (Col 2.18-19).

L'apôtre ne veut pas que personne entreprenne de tyranniser les consciences. Le mot grec signifie empêcher par adresse et par artifice qu'un homme, qui court dans la carrière, ne la fournisse jusqu'au bout, ou du moins qu'il ne continue sa course avec l'ardeur et la vigilance nécessaires pour pouvoir remporter le prix. Or c'est là le caractère des faux docteurs, dont il parle, qui voulaient introduire le culte des anges.

Il décrit ensuite leur artifice; ils prenaient prétexte que c'était par humilité qu'ils prescrivaient le culte des anges; en disant qu'il ne fallait pas s'adresser directement à Dieu, mais aux esprits, qui tenaient le milieu entre la majesté infinie de Dieu et la bassesse de notre nature.

Pour combattre leur sentiment, il dit que ceux qui prescrivaient un tel culte, n'en ayant aucun commandement de Dieu, s'ingéraient témérairement dans des choses qu'ils n'avaient point vues, et faisaient voir qu'ils n'étaient portés à publier de telles doctrines que par leur orgueil et leur vanité, qui est la cause ordinaire des innovations que les faux docteurs introduisent dans la religion, et qu'ils étaient enflés de cette fausse science qui flatte la chair, que saint Jacques appelle une sagesse terrestre, sensuelle (Jc 3.15). Ensuite, il montre que ceux qui en usent ainsi tombent dans un grand égarement, car sous prétexte d'acquérir la faveur de quelqu'une de ces intelligences célestes, il abandonne Jésus-Christ le Chef de l'Église, et se prive par conséquent des grâces qui découlent de sa communion. Ainsi saint Paul fait voir que c'est ne point retenir Jésus-Christ comme Chef, Sauveur et Médiateur de l'Église que de chercher dans le ciel d'autres intercesseurs que lui, encore qu'on ne les adore pas comme Dieu, et qu'on ne cesse pas d'invoquer Jésus-Christ lui-même comme le Rédempteur de l'Église.

« Alors je me jetai à ses pieds [c'est-à-dire aux pieds de l'ange] pour l'adorer, et il me dit : Garde toi de le faire, je suis ton compagnon de service, et de tes frères, qui ont le témoignage de Jésus, adore Dieu » (Ap 19.10; 22.9).

Il paraît deux choses par cette histoire :

- a. Que saint Jean ébloui par l'ange qui parlait avec lui, et étonné des grandes choses qu'il disait, se prosterna aux pieds de cet esprit céleste, peut-être en prenant cet ange pour Jésus-Christ lui-même.
- b. Que l'ange rejette tout culte religieux, et qu'ainsi il ne faut en rendre aucun à ces esprits bienheureux.

L'ange même en apporte deux raisons : l'une, qu'il était son compagnon de service; et l'autre, qu'il devait adorer Dieu et n'adorer que Dieu seul.

15. Il ne faut point faire d'image de Dieu, et il ne faut se prosterner devant aucune image

« Tu ne te feras aucune image taillée ni aucune ressemblance des choses qui sont là-haut aux cieux, ni ici-bas sur la terre, ni dans les eaux sous la terre. Tu ne te prosterner point devant elles, et tu ne les serviras point » (Ex 20.4-5).

Dieu défend ici toute sorte de représentation, et d'image des choses célestes et terrestres que l'on emploie dans la religion, pour leur rendre quelque service, comme si c'étaient des moyens par lesquels la divinité reçut les hommages des hommes, ou par lesquels elle leur communique ses grâces; surtout toutes sortes de représentations de la divinité. Il ne veut point qu'on leur rende aucun des actes de la religion, que les hommes rendent à ce qu'ils considèrent comme les objets de leur culte, comme le sacrifice, la prière, l'encensement, l'offrande de quelque chose, la dédicace d'un autel, la visitation dévote du lieu qui lui est consacré, la salutation, la génuflexion; de faire brûler des lampes ou des luminaires devant des images, de les couronner de festons de fleurs, de les porter en procession, de les baiser, et autres choses de cette nature.

« Vous prendrez garde à vos âmes, car vous n'avez vu aucune ressemblance au jour que l'Éternel votre Dieu vous a parlé en Horeb, du milieu du feu, de peur que vous ne vous corrompiez, et que vous ne vous fassiez quelque image taillée et quelque représentation, etc » (Dt 4.15-17).

Dieu fait voir par là qu'il ne s'était fait voir sous aucune forme particulière, afin d'éloigner de l'esprit des Juifs toute pensée de le représenter sous une forme visible. Ensuite, il montre que l'idolâtrie corrompt l'âme, et est cause de la perdition.

« À qui ferez-vous ressembler le Dieu fort? » (És 40.18).

Dieu fait voir par ces paroles qu'étant un Esprit, on ne saurait entreprendre de le représenter, sans lui faire injure, ni le servir devant des simulacres, sans l'offenser.

15. La glorification

1. Tous les hommes doivent mourir
2. Le temps, la manière et les circonstances de la mort de chaque homme en particulier ont été déterminés par un décret de Dieu
3. Après la mort suit le jugement
4. L'âme ne meurt pas avec le corps
5. Les âmes de ceux qui ont bien vécu vont au ciel, et les âmes de ceux qui ont mal vécu vont en enfers
6. Les âmes des fidèles n'ont rien à souffrir après cette vie, et elles sont délivrées de tout mal et de toute condamnation
7. Le sang de Jésus-Christ suffit pour laver les âmes des fidèles de tous leurs péchés
8. Les corps ressusciteront un jour
9. Ceux qui seront vivants à la venue de Jésus-Christ seront changés
10. La résurrection des morts sera suivie du dernier jugement, et Jésus-Christ sera le juge
11. Dans ce jugement, les fidèles seront justifiés, et les méchants condamnés
12. Les fidèles seront toujours avec Jésus-Christ, et auront part à sa gloire
13. Mais les méchants seront éternellement malheureux dans l'enfer

1. Tous les hommes doivent mourir

« Il est ordonné à tous les hommes de mourir une fois » (Hé 9.27).

Tous les hommes, à cause du péché, ont été condamnés à mourir une fois; c'est la loi qui leur a été imposée, personne n'en a été exempté qu'Énoch et Élie, et personne ne le sera que ceux qui seront trouvés vivants au jour de la résurrection. Si l'homme n'eût point péché, il ne serait jamais mort.

2. Le temps, la manière et les circonstances de la mort de chaque homme en particulier ont été déterminés par un décret de Dieu

« Si les jours de l'homme sont déterminés, tu as le nombre des mois par-devers toi, tu lui as prescrit les limites, il ne les passera point » (Jb 14.5).

On n'en saurait douter, quand on considère :

- a. Que la fin de la vie de plusieurs particuliers est prédite avec ses circonstances, la mort de Moïse, celle de l'enfant de David; celle du fils de Joroboan, celle d'Achab, celle d'Achasia, etc.
- b. Si l'on fait réflexion que rien n'arrive dans le temps que Dieu n'ait prévu, et qu'il n'ait par conséquent décrété de faire ou de permettre.
- c. Enfin si l'on fait attention qu'il y a une grande liaison entre les événements; et qu'il n'est pas vraisemblable, que Dieu qui a arrêté le jour de la conception, et de la naissance des hommes, n'ait pas arrêté celui de leur mort.

3. Après la mort suit le jugement

« Et comme il est réservé aux hommes de mourir une seule fois, après quoi vient le jugement... » (Hé 9.27).

L'Écriture et la raison nous enseignent qu'il y doit avoir un jugement; notre conscience nous en convainc, et les jugements que Dieu a déjà exécutés en sont des avant-coureurs.

4. L'âme ne meurt pas avec le corps

« Le corps retourne en la poudre d'où il a été pris, et l'esprit retourne à Dieu qui l'a donné » (Ec 12.9).

Le corps, qui a été premièrement tiré de la poudre, retourne à son premier principe, mais notre âme, qui n'est pas une substance matérielle, mais un pur esprit, est immortelle, et va vers Dieu qui l'a donnée, pour lui rendre compte du bien et du mal qu'elle a fait dans le corps qu'elle animait.

5. Les âmes de ceux qui ont bien vécu vont au ciel, et les âmes de ceux qui ont mal vécu vont en enfers

« Les méchants s'en iront aux peines éternelles, et les bons à la vie éternelle » (Mt 25.46).

On ne peut donc pas plus douter de l'éternité des peines, que de l'éternité des récompenses; et il est faux que les méchants soient anéantis. Ces paroles donnent donc une grande idée du bonheur des enfants de Dieu qui ne finira point, et une terrible idée du malheur des méchants, qui n'aura point de fin aussi. L'une nous fait comprendre l'infinie bonté de Dieu; et l'autre, sa justice inexorable.

« Si notre habitation terrestre de cette loge est détruite, nous avons un édifice de Dieu, une maison éternelle dans les cieus qui n'est point faite de main » (2 Co 5.1).

Nous sommes dans ce monde, comme des voyageurs et des soldats : notre corps est la tente, où loge notre âme. Cette tente se détruit peu à peu; mais après qu'elle est détruite, notre âme est reçue dans le ciel, qui est une maison dont Dieu lui-même est le fondateur; ainsi l'âme des fidèles ne souffre point après la mort.

« Le riche mourut, et fut enseveli, et étant en enfer, et élevant ses yeux, comme il était dans les tourments, il vit de loin Abraham » (Lc 16.22-23).

Cette parabole nous apprend le sort des méchants après la mort, et les riches ne sont pas plus épargnés que les autres.

6. Les âmes des fidèles n'ont rien à souffrir après cette vie, et elles sont délivrées de tout mal et de toute condamnation

« Si notre habitation terrestre de cette loge est détruite, nous avons un édifice de Dieu, une maison éternelle dans les cieus qui n'est point faite de main » (2 Co 5.1).

« Bienheureux sont les morts, qui meurent au Seigneur. Oui, désormais, dit l'Esprit, car ils se reposent de leurs travaux et leurs œuvres les suivent » (Ap 14.13).

Ceux qui meurent dans la foi du Seigneur Jésus, qui retiennent sa sainte doctrine, qui meurent en pratiquant ses préceptes, ou qui meurent pour lui, pour maintenir sa cause, sont bienheureux. Bien loin d'aller souffrir, ils se reposent, et la récompense de leurs bonnes œuvres, de leur fermeté, de leur zèle, de leur patience, de leur charité, les suit.

« Celui qui entend ma parole, et qui croit en celui qui m'a envoyé, a la vie éternelle, et ne viendra point à la condamnation, mais il est passé de la mort à la vie » (Jn 5.24).

Jésus-Christ donne ici le caractère du véritable fidèle :

- a. Il entend sa parole, il l'écoute avec attention; et avec respect, il la médite.
- b. Il croit cette parole.
- c. Il est persuadé que Jésus-Christ est le vrai Messie, et que le Père l'a envoyé; et il a tout son recours à lui.
- d. Il croit que celui qui l'a envoyé est le Créateur du ciel et de la terre, et qu'il l'a envoyé pour être le Sauveur du monde.

Ensuite, Jésus-Christ décrit la récompense qui est destinée au fidèle :

- a. Il obtiendra la vie éternelle.
- b. Il l'a déjà, parce que ses péchés lui sont pardonnés, et qu'il goûte déjà les prémices de la gloire.
- c. Il est autant assuré de l'avoir que s'il l'avait déjà.
- d. Il ne doit craindre aucune condamnation de la part de Dieu.
- e. Et quoi qu'il doive mourir, cependant cette mort le conduit à la vie.

« Il n'y a point de condamnation pour ceux qui sont en Jésus-Christ » (Rm 8.1).

Ceux qui sont unis à Jésus-Christ par la foi, et en qui son Esprit habite, qui ne suivent point les mouvements de leur chair corrompue; mais qui le laissent gouverner par l'Esprit de Christ, qui marchent dans le chemin qui conduit au ciel, et qui s'avancent tous les jours dans la sanctification, n'ont à craindre aucune condamnation, parce que Jésus-Christ, par son sang les en a garantis. Au contraire, ils sont justifiés et consolés, et un jour ils seront glorifiés. Ils n'ont donc point à craindre, ni la malédiction de la loi, ni la mort, ni la justice divine; il n'y a point de condamnation; Dieu est apaisé envers eux; Jésus-Christ a porté la peine qu'ils avaient méritée, ainsi leur paix est faite, et le ciel leur est ouvert.

« Aujourd'hui, tu seras avec moi en paradis » (Lc 23.43).

C'est là le sort des enfants de Dieu, leur âme, au sortir du corps, va, non dans le paradis terrestre, non dans les limbes ou dans un purgatoire, mais dans le paradis, où l'âme de Christ fut reçue, après qu'il fut mort sur la croix.

7. Le sang de Jésus-Christ suffit pour laver les âmes des fidèles de tous leurs péchés

« *Le sang de Christ nous nettoie de tout péché* » (1 Jn 1.7).

La mort de Jésus-Christ dans laquelle son sang a été répandu nous purifie de toutes sortes de péchés; elle en a fait l'expiation entière, et elle nous a mérité l'Esprit qui nous sanctifie. Ainsi nous n'avons pas besoin d'une autre satisfaction, et d'autres sacrifices, ni d'autre purgatoire.

8. Les corps ressusciteront un jour

« *Plusieurs, qui dorment dans la poussière de la terre, se réveilleront, les uns en vie éternelle, et les autres en opprobre éternel* » (Dn 12.2).

Le prophète décrit ici l'état des morts, ils dorment dans la poussière, et le sépulcre est leur lit; ensuite, comme il a représenté leur mort par le sommeil, il décrit aussi leur résurrection par un réveil; enfin, il fait voir leur différent sort, tous meurent et tous ressusciteront; mais les uns ressusciteront pour vivre éternellement, et les autres pour être exposés à une ignominie et à une souffrance éternelle.

« *Je sais que mon Rédempteur est vivant, et qu'il demeurera le dernier sur la terre, et qu'encore qu'après ma peau les vers auront rongé ceci, je verrai Dieu de ma chair, et mes yeux le verront, et nul autre* » (Jb 19.25-26).

Ces paroles sont une belle et authentique déclaration de l'espérance du fidèle touchant la résurrection, et en même temps un oracle qui regarde le Messie.

Le mot de Rédempteur dans cet endroit, où il s'agit de la résurrection future et de l'état de l'homme après la mort, marque une rédemption spirituelle; car il paraît par tous ces discours de Job qu'il n'espérait pas de jouir de la prospérité que Dieu lui avait ôtée; ainsi, il ne s'agit point d'une rédemption temporelle. Le terme hébreu signifie même un Rédempteur qui a une proximité de sang avec les personnes qu'il délivre. Or ce nom, à tous ces égards, convient à Jésus-Christ. Job dit que ce Rédempteur est vivant; il était vivant à l'égard de sa nature divine, et quoiqu'il devait mourir à l'égard de sa nature humaine, qu'il a prise dans l'accomplissement des temps; cependant, il ne devait point demeurer dans la mort.

Job ajoute que ce *Rédempteur demeurera, le dernier sur la terre*. Il le représente sous l'image d'un vainqueur, qui demeure le dernier dans le champ de bataille; et en même temps, il nous apprend ces deux vérités.

La première, que nous mourrons tous, mais que Jésus-Christ sera vivant pour nous ressusciter. La seconde, qu'il remportera une glorieuse victoire sur ses ennemis et les nôtres.

Il dit *qu'après que son corps aura été rongé il verra Dieu*, ce qui fait voir qu'il espérait, qu'après que son corps aurait été réduit en poudre, il verrait Dieu de sa chair, c'est de ce même corps, qu'il montrait, et qui devait être rongé; et il appelle ici Dieu, le même qu'il a appelé son Rédempteur, ce qui fait voir que ce Dieu prendrait une forme visible, dans laquelle Job le verrait des yeux de son corps ressuscité; *lui-même*; ce qui est une preuve certaine de l'espérance qu'il avait de ressusciter.

« *L'heure viendra en laquelle tous ceux qui sont dans les sépulcres entendront la voix de Dieu, et sortiront, savoir, ceux qui auront bien fait en résurrection de vie, et ceux qui auront mal fait en résurrection de condamnation* » (Jn 5.28-29).

Jésus-Christ ayant parlé de la résurrection spirituelle au verset 28, parle dans ces versets de la résurrection des corps, qui doit arriver au dernier jour, par la même puissance de Jésus-Christ. L'heure viendra, dans laquelle tous ceux qui seront renfermés dans le tombeau entendront la voix du Fils de Dieu, qui ranimera leur poudre, et fera sortir les corps de leurs tombeaux, avec cette différence que ceux qui auront vécu dans la sainteté, et qui auront donné des preuves de leur foi et de leur repentance, ressusciteront pour être heureux éternellement, mais les autres subiront en esprit et en corps la condamnation qu'ils méritent.

« *Et quant à la résurrection des morts, n'avez-vous point lu ce dont Dieu vous a parlé disant : Je suis le Dieu d'Abraham, et le Dieu d'Isaac, et le Dieu de Jacob, Dieu n'est point le Dieu des morts, mais des vivants* » (Mt 22.31-32).

Ces paroles prouvent :

- a. *L'immortalité de l'âme*; car puisque Dieu n'est pas le Dieu des morts, il faut que, puisqu'il est le Dieu d'Abraham, mort, Abraham ne soit pas mort à l'égard de son âme; et il faut que son âme soit immortelle.
- b. *La résurrection des corps*; car puisque Dieu est Dieu de l'homme tout entier, qui est composé de corps et d'âme, il s'ensuit qu'il ne laissera pas nos corps éternellement dans la mort, autrement cette parole : *Je suis ton Dieu*, ne s'accomplirait jamais parfaitement.

« *Mais quelqu'un dira : Comment ressuscitent les morts, et en quels corps viendront-ils? Ô fou! Ce que tu sèmes n'est point vivifié s'il ne meurt. Et quant à ce que tu sèmes, tu ne sèmes point le corps, qui naîtra, mais le grain nu, selon qu'il se rencontre, de blé ou de quelqu'un des autres grains. Mais Dieu lui donne le corps comme il veut, et à chacune des semences, son propre corps. etc. Il en sera de même aussi en la résurrection des morts. Le corps est semé en corruption, il ressuscitera incorruptible. Il est semé en déshonneur, il ressuscitera en gloire. Il est semé en faiblesse, il ressuscitera en force. Il est semé corps animal, il ressuscitera corps spirituel* » (1 Co 15.35-44).

Quelqu'un pourrait objecter : Comment se peut-il que ce qui est mort retourne en vie? Et si les morts ressuscitent, en quels corps pourront-ils ressusciter. Si ce sont les mêmes corps qu'ils avaient, ils seront sujets aux mêmes infirmités, et peut-être à la même mort; si ce sont d'autres corps, ce sera une création nouvelle, et non une résurrection.

Ces gens qui raisonnent ainsi ne considèrent pas qu'ils voient tous les jours, dans la production des choses de la nature, de quoi répondre à cet argument : Car (1) ce que l'on sème ne revient point en herbe, qu'il ne soit mort et pourri premièrement. Or Dieu aurait-il moins de puissance pour redonner la vie à un corps mort, que pour vivifier un grain de froment, jeté et pourri dans la terre? (2) Ce que tu sèmes, si tu regardes seulement à la matière du germe, est bien la même chose que tu vois ensuite sortir en jet; mais si tu regardes à ses qualités, ce qui en doit naître, et qui en naît véritablement, n'est pas la même chose que ce que tu as semé; car tu ne sèmes qu'un grain tout nu, mais Dieu donne à chaque semence la forme, la grandeur, la structure du corps comme il lui plaît, et fait si bien conduire tout cela, par sa providence, qu'à chaque semence il donne son propre corps, celui qui convient à la nature de son être; de sorte que les espèces demeurent distinctes, et ne se confondent pas : Pourquoi donc Dieu ne pourrait-il pas rétablir nos corps, en conservant la matière de laquelle ils étaient formés auparavant, les revêtant pourtant de nouvelles qualités, et leur donnant une constitution toute différente. Est-ce une chose impossible qu'une même substance se diversifie par ses qualités et ses propriétés?

La chair, si vous la considérez simplement comme chair, est à peu près une même substance dans tous les animaux; et néanmoins, elle est susceptible de si différentes propriétés, qu'à cet égard ce n'est plus une même chose (1 Co 15.39). Car autre est la chair des hommes, autre la chair des bêtes, etc. Il y a des corps célestes et terrestres; autre est la gloire du soleil, etc. (1 Co 15.35-41). Il en arrivera de même dans la résurrection. Encore que ce sera une même substance qui ressuscitera, car chacun aura son propre corps, cependant les qualités et les propriétés seront très différentes. Il sera semé un corps corruptible, et il se corrompra, mais il ressuscitera incorruptible. Il est semé en déshonneur, car il n'y a rien de si corruptible qu'un corps mort, lorsque l'âme ne l'anime plus; mais il ressuscitera corps glorieux, tout resplendissant et lumineux. Il est *semé en faiblesse*, cette masse destituée de son âme ne se peut plus soutenir, et notre corps est sujet à diverses infirmités; il ressuscitera revêtu d'une force, et d'une agilité incomparable. Il est semé *corps animal*, notre corps doit manger, boire, se reposer pour subsister comme les animaux, mais il ressuscitera exempt de toutes les infirmités de la vie animale, cependant ce sera le même corps qui ressuscitera.

9. Ceux qui seront vivants à la venue de Jésus-Christ seront changés

« Voici, je vous dis un mystère, nous ne dormirons pas tous, mais nous serons tous changés » (1 Co 15.51).

À l'égard des fidèles que le dernier jugement trouvera vivants sur la terre, ils ne mourront point, mais Dieu produira en eux un changement, qui aura, pour rendre leurs corps incorruptibles, la même vertu que la résurrection aura dans les corps morts des fidèles.

10. La résurrection des morts sera suivie du dernier jugement, et Jésus-Christ sera le juge

« Or quand le Fils de l'homme sera venu avec sa gloire, et tous les saints anges avec lui, alors il s'assiéra sur le trône de sa gloire, et toutes les nations seront assemblées

devant lui, et il les séparera les uns des autres, comme le berger sépare ses brebis d'avec les boucs » (Mt 25.31-32).

Le Fils de l'homme, c'est Jésus-Christ qui est ainsi appelé par *Daniel*, ce fils de l'homme qui est venu en bassesse doit venir un jour dans sa gloire; sur la terre, il n'avait le plus souvent que des pécheurs à sa suite, alors il aura des anges avec lui; ici, il n'avait pas où reposer sa tête, alors il sera assis sur un trône glorieux; sur la terre, il a comparu devant des hommes, comme un criminel, alors toutes les nations comparaîtront devant lui, comme devant leur Juge.

Ici, les bons sont souvent confondus avec les méchants. Alors, ce sera la grande séparation de ceux qui sont les *brebis* du Seigneur en douceur, en simplicité, en innocence, d'avec les méchants qui sont représentés par des boucs, qui sont impurs, de mauvaise odeur et méchants (Éz 34.17; Za 10.3).

« Il a arrêté un jour, auquel il doit juger le monde universel en justice, par l'homme qu'il a destiné pour cela, de quoi il a donné une preuve certaine à tous, en l'ayant ressuscité d'entre les morts » (Ac 17.31).

Si Dieu supporte quelquefois les hommes pécheurs, il ne les laissera pourtant pas impunis, il a établi un jour auquel il doit juger tous les hommes, et rendre à chacun, sans acception de personnes, selon qu'on aura fait, ou bien ou mal; et il le fera par Jésus-Christ, à qui il a remis tout jugement, qui est Dieu béni éternellement; et qui, sous une forme humaine, jugera les hommes. Et vous n'en devez pas douter; Dieu en a donné une preuve si authentique à tout le monde, qu'il en doit être pleinement persuadé; car ayant été mis à mort, parce qu'entre autres choses, il avait dit qu'il était le Juge de l'univers et qu'il viendrait accompagné des anges de la puissance du Père pour ce grand jugement; Dieu le ressuscitant des morts, par ce moyen, a rendu un authentique témoignage de cette vérité.

« Car il nous faut tous comparaître devant le tribunal de Christ, afin que chacun remporte en son corps, selon qu'il aura fait, bien ou mal » (2 Co 5.10).

Saint Paul nous enseigne ici :

- a. Que nous serons tous jugés, sans aucune exception.
- b. Que Jésus-Christ sera notre juge.
- c. Que chacun recevra la rétribution de ce qu'il aura fait, soit bien ou mal.
- d. Que la rétribution sera conforme à nos actions et à notre conduite.
- e. Que nous recevrons le salaire de ce que nous aurons fait dans nos corps; dans ces propres corps qui ressusciteront.

« Voici, le Seigneur est venu avec ses saints, qui sont par millions, pour donner jugement contre tous, et pour convaincre les méchants, de toutes les mauvaises actions qu'ils ont commises, et de toutes les paroles fâcheuses que les pécheurs ont proférées contre lui » (Jude 1.14-15).

Énoch dans cette prophétie, que saint Jude nous a conservée, dit :

- a. Que le *Seigneur est venu*, pour dire qu'il *viendra*; ce *Seigneur*, c'est le Messie, qui nous est partout représenté comme le Juge de l'univers.
- b. Qu'il *viendra* avec ses saints, avec ses anges, qui honoreront son triomphe.
- c. Que ses saints seront en grand nombre, ce qui contribuera beaucoup à la gloire de Christ.
- d. Qu'il *donnera jugement contre tous*, sans excepter les rois d'avec leurs sujets.
- e. Qu'il *convaincra* tous les méchants, en sorte qu'ils n'auront rien à répliquer pour se défendre?
- f. Que les paroles seront jugées comme les actions.
- g. Que les actions et les paroles méchantes seront sévèrement punies.

« Or je vous dis que de toute parole inutile que les hommes auront dite, ils en rendront compte au jour du jugement » (Mt 12.36).

Par les paroles inutiles, il ne faut pas seulement entendre des paroles injurieuses et fausses, mais encore des paroles vaines, qui ne servent, ni à glorifier Dieu, ni à édifier notre prochain, ni à délasser notre esprit. La parole ne nous a pas été donnée pour des discours inutiles.

11. Dans ce jugement, les fidèles seront justifiés, et les méchants condamnés

« Alors le Roi dira à ceux qui seront à sa droite : venez, les bénis de mon Père, possédez en héritage le Royaume des cieux, qui vous est préparé dès la fondation du monde » (Mt 25.34).

Les fidèles sont appelés les bénis de Dieu, parce qu'ils sont élus de Dieu, appelés à sa communion, ses enfants qu'il a justifiés, et à qui il a destiné sa gloire.

La félicité qui leur est proposée et promise est représentée comme un héritage, parce que nous l'obtenons en vertu de notre adoption, et de la mort de Jésus-Christ, et parce qu'il ne nous sera jamais ôté, et par allusion à l'héritage de la terre promise.

Il dit que *cet héritage* nous est *préparé* avant la fondation du monde, parce que de toute éternité il nous est destiné; Jésus-Christ nous l'a acquis, et son Évangile nous le promet.

« Mais il dira à ceux qui seront à sa gauche : maudits, retirez-vous de moi, et allez au feu éternel, qui est préparé au diable et à ses anges » (Mt 25.41).

Jésus-Christ exclura pour jamais les méchants de sa communion, et leur fera sentir des tourments inouïs. Ils perdront Dieu pour toute l'éternité, et ils souffriront des tourments qui ne seront pas moins terribles que si on était contraint de demeurer au milieu des flammes éternellement. C'est la peine destinée au diable et à ses anges, et à tous ceux qui ont offensé Dieu comme eux. Ainsi les méchants ne seront pas anéantis; car quand on cesse d'être, on cesse de souffrir.

12. Les fidèles seront toujours avec Jésus-Christ, et auront part à sa gloire

« Quand Christ, qui est notre vie, apparaîtra, vous apparaîtrez aussi avec lui en gloire » (Col 3.4).

Quand Christ, qui est l'auteur de votre vie, celui en qui vous vivez, qui vous a mérité une vie éternelle par sa mort, et qui vous en doit mettre en possession un jour, paraîtra en jugement et sur le trône de sa gloire; alors vous paraîtrez aussi, ce que vous êtes en lui et avec lui, et vous serez participants de la gloire qu'il possède.

« Puis nous qui vivrons et qui resterons serons ravis avec eux dans les nuées au-devant du Seigneur en l'air, et nous serons toujours avec le Seigneur » (1 Th 4.17).

Quand les morts auront été ressuscités, alors nous, ou ceux qui seront restés vivants, après cette subite et glorieuse transmutation, qui sera faite dans les corps de ceux qui vivront alors, et qui les dépouillant de leurs qualités corruptibles les revêtira de celles que les autres auront acquises par la résurrection; nous, dis-je, serons ravis et enlevés avec eux dans les nuées, et nous irons au-devant de notre souverain Juge en l'air; puis, après avoir tous reçu la sentence d'absolution, de la bouche de notre Sauveur, nous monterons avec lui en triomphe dans les cieus, pour y être éternellement avec lui.

« Alors nous verrons face à face » (1 Co 13.12).

Au lieu que nous ne voyons ici les choses que dans un miroir où l'on ne voit les choses que par réflexion; où l'on ne voit pas les choses mêmes, mais leurs images, et où l'on ne voit pas absolument les choses telles qu'elles sont, nous connaissons alors les choses parfaitement, autant que la nature humaine en sera capable, comme si nous contemplions Dieu face à face.

« Cette parole est certaine, que si nous mourons avec lui, nous vivrons aussi avec lui. Si nous souffrons avec lui, nous régnerons aussi avec lui » (2 Tm 2.11-12).

C'est une vérité constante, que si nous mourons dans la sainte communion de Jésus-Christ, nous vivrons aussi éternellement dans sa communion, et que si nous souffrons dans la profession de son Évangile, nous serons faits rois avec lui, nous posséderons sa gloire, et nous serons assis sur son trône.

Cette vérité est fondée :

- a. Sur les promesses de Jésus-Christ.
- b. Sur ce que ce divin Sauveur a mérité cette gloire à ceux qui sont tels.

« Nous savons qu'après qu'il sera apparu, nous serons semblables à lui, car nous le verrons tel qu'il est » (1 Jn 3.2).

Nous savons, que lorsque Jésus-Christ se fera voir au dernier jour dans sa gloire, nous lui serons rendus semblables, parce que le contemplant tel qu'il est, nous serons transformés dans la même

image, et nous serons rendus parfaitement saints et glorieux, nous le verrons dans toute sa gloire et face à face. Ainsi il nous arrivera, comme à Moïse, qui parce que Dieu se faisait voir à lui, en avait le visage tout resplendissant, ou comme aux paréliés³, qui semblent autant de soleils.

« Ta face, ô Dieu, est un rassasiement de joie, il y a des plaisirs dans ta droite pour jamais » (Ps 16.11).

Ces paroles nous apprennent qu'étant admis à la contemplation de Dieu, nous aurons dans sa communion une joie infinie, notre âme y trouvera de quoi remplir tous ses désirs, et ce sera la contemplation de Dieu qui nous procurera ce bonheur; et notre contentement sera ferme, solide et éternel.

« Je verrai ta face en justice, et je serai rassasié de ta ressemblance quand je serai réveillé » (Ps 17.15).

Tandis que les mondains, avec toute l'abondance dont ils auront joui, seront éloignés pour toujours de la présence de Dieu, et privés de la félicité, je posséderai mon Dieu, dans l'intégrité de mon cœur, et je serai comblé de joie et de bonheur, quand je serai ressuscité, et quand je serai hors du tombeau; ce qui prouve que les fidèles du Vieux Testament ont cru la résurrection.

13. Mais les méchants seront éternellement malheureux dans l'enfer

« Et ceux-ci s'en iront aux peines éternelles » (Mt 15.41).

Comme les méchants offenseront toujours une majesté infinie, aussi souffriront-ils une peine infinie en durée.

« Où le ver ne meurt point, et le feu ne s'éteint pas » (Mc 9.44).

Cela est tiré du prophète Ésaïe 66.24. Le ver qui ne meurt pas signifie les remords de la conscience, et le feu qui ne s'éteint pas marque l'horreur et l'énormité du supplice.

« Mais pour les timides, et les incrédules, et les exécrables, et les meurtriers, et les paillardes, et les empoisonneurs, et les idolâtres, et tous les menteurs, leur part sera dans l'étang ardent de feu et de soufre qui est la mort seconde » (Ap 21.8).

Les *timides* sont ceux, qui par des considérations humaines n'ont pas osé se déclarer contre les erreurs et les superstitions de la fausse Église, ont retenu la vérité dans l'injustice. Ou ceux qui cèdent à la persécution succombent, en reniant la vérité.

Les *incrédules* sont ceux qui ne veulent pas recevoir l'Évangile qui leur est annoncé.

Les *exécrables* sont les mêmes que saint Paul décrit, comme les habitants de Sodome (1 Co 6.5; Rm 1.26).

3 Un parélie, également appelé « faux soleil » ou « soleil double », est un phénomène optique, lié à celui du halo solaire, consistant en l'apparition de deux répliques de l'image du soleil, placées horizontalement de part et d'autre de celui-ci.

Les *meurtriers* sont en particulier les persécuteurs.

Sous les *paillards*, les adultères y sont compris.

Les *empoisonneurs* sont tous ceux qui tâchent de se défaire de leurs frères par le poison, et ceux qui s'adonnent à des arts magiques.

Les *idolâtres* sont ceux qui rendent un culte religieux à ce qui n'est pas Dieu.

Les *menteurs* sont ceux qui se plaisent à mentir, les trompeurs, les parjures, ceux qui dissimulent leurs sentiments, les calomnieurs, etc.

Le partage de ces gens-là est l'enfer, qui nous est décrit par l'étang de feu et de soufre, par allusion à l'étang de soufre de Sodome, qui fut l'effet du feu descendu du ciel.

16. L'Église

1. C'est à l'Église qu'est destinée cette gloire dont nous avons parlé, et c'est à elle que Jésus-Christ a acquis le salut
2. L'Église est le corps de Christ
3. Il n'y a qu'une seule Église de Christ
4. L'Église est sainte
5. Cette Église ne saurait périr
6. La principale marque de la vraie Église, c'est d'entendre la voix de Jésus-Christ et de le suivre
7. Le Chef de l'Église est Christ
8. L'un des principaux ennemis de Jésus-Christ c'est l'Antéchrist, dont saint Paul décrit les caractères
9. Jésus-Christ a établi plusieurs ministres
10. L'Église a le pouvoir d'exercer la discipline sur les pécheurs scandaleux, et de les priver des sacrements
11. Dieu a établi des magistrats pour gouverner son Église à l'égard des choses civiles, et il veut que tous leur soient soumis
12. Le mariage a été institué de Dieu pour multiplier les élus et son Église, et il est honorable entre tous

1. C'est à l'Église qu'est destinée cette gloire dont nous avons parlé, et c'est à elle que Jésus-Christ a acquis le salut

« Christ a aimé l'Église, et s'est donné lui-même pour elle, afin qu'il la sanctifiât, après l'avoir nettoyée par le lavement d'eau par la parole. Afin qu'il se la rendît une Église glorieuse, n'ayant point de tache, ni de ride, ni autre telle tache, mais afin qu'elle fût sainte et irrépréhensible » (Ép 5.25-27).

Jésus-Christ a aimé son Église, jusqu'à ce point de se livrer à la mort de la croix, pour expier ses péchés, et pour la faire son épouse. Ce n'a pas été parce qu'il a trouvé quelque beauté en elle qu'il en a fait son épouse; mais au contraire, c'est afin qu'il la sanctifiât après lui avoir pardonné ses péchés, et lui avoir donné le symbole et le sceau de cette rémission par le baptême et les assurances de ce pardon par sa Parole; et il la sanctifie par cette même Parole qu'il a accompagnée de la vertu de son Esprit; afin qu'il se la rendît une Épouse glorieuse, parfaitement sainte, car la gloire de l'Église, c'est la sainteté et ses vertus sont ses ornements, et que sa beauté n'ait rien qui la défigurât; mais cette perfection ne sera que dans le ciel.

2. L'Église est le corps de Christ

« Laquelle est son corps et l'accomplissement de celui qui accomplit toutes choses en tous » (Ép 1.23).

L'Église est le *corps de Christ* mystique; il est sur elle le Chef, il la conduit, et l'anime, et il répand sur elle ses douces influences.

Elle n'est rien sinon ce qu'il la fait être, et c'est lui qui lui fournit l'esprit et la vie dont chaque fidèle est animé. Cependant, comme le chef est une chose en quelque sorte imparfaite, s'il est séparé du corps, l'Église peut en quelque manière être dite l'accomplissement ou la perfection de Christ; en tant que de lui, comme du Chef, et d'elle, comme du corps résulte un tout d'une grandeur parfaite, et d'une belle symétrie. Et Jésus-Christ rend aussi son Église pleinement accomplie par l'assemblage de tous ses membres qui sont ses élus; par la connaissance, la foi, et la charité qu'il produit en eux successivement, et par le bonheur et la gloire où il doit élever un jour son Église.

3. Il n'y a qu'une seule Église de Christ

« Comme nous avons plusieurs membres en un seul corps, et tous les membres n'ont pas une même opération, ainsi nous qui sommes plusieurs, sommes un seul corps en Jésus-Christ » (Rm 12.4-5).

Il en est de l'Église comme de nos corps. Comme vous voyez que nos corps sont composés de quantité de membres, qui sont tellement liés les uns aux autres, que néanmoins ils sont destinés à différentes opérations. Ainsi, nous constituons tous un même corps dans la communion de notre Seigneur Jésus-Christ; et quoi que nous soyons séparés, si est-ce que par la force de cette communion, nous sommes comme membres les uns des autres.

« Il y a un seul corps, et un seul Esprit, comme aussi vous êtes appelés à une seule espérance de votre vocation » (Ép 4.4).

Toute l'Église répandue par tout l'univers n'est qu'un seul corps, encore qu'il soit composé de plusieurs fidèles, comme de plusieurs membres. Dans ce corps il n'y a qu'un même Esprit qui l'anime, c'est l'Esprit de Christ, comme si ce n'était qu'une seule âme, qui lui donnât sa vie et ses mouvements; aussi tous les fidèles ont les mêmes biens pour les objets de leur espérance, savoir la félicité éternelle, à laquelle ils sont appelés. Tous sont unis par les liens d'une même foi et d'une même charité.

4. L'Église est sainte

« Christ a aimé l'Église, et s'est donné lui-même pour elle. Afin qu'il la sanctifiât, après l'avoir nettoyée dans le baptême d'eau et par sa parole : Afin qu'il se la rendît une Église glorieuse, n'ayant ni tache, ni ride, ni autre chose semblable, mais afin qu'elle fût sainte et irrépréhensible » (Ép 5.25-27). « À l'Église de Dieu qui est à Corinthe, aux sanctifiés en Jésus-Christ » (1 Co 1.2).

La vraie Église n'a pour ses vrais membres que ceux que Dieu a sanctifiés, et séparés des autres hommes par une vocation efficace. Jésus-Christ ne peut point avoir pour ses membres, ceux qui demeurent dans leur corruption. Ses membres sont ceux dont les noms sont écrits au ciel.

5. Cette Église ne saurait périr

« Les portes d'enfer ne pourront jamais prévaloir contre elle » (Mt 16.18).

Les complots et les forces de l'enfer ne pourront pas détruire l'Église; ni les tyrans, par leurs persécutions, ni les hérétiques, par leurs erreurs, ni Satan, ni le monde ne la sauraient anéantir; il est plus aisé, dit un ancien, que le soleil s'éteigne, qu'il n'est aisé que l'Église périsse.

6. La principale marque de la vraie Église, c'est d'entendre la voix de Jésus-Christ et de le suivre

« Mes brebis entendent ma voix, et je les connais, et elles me suivent. Elles ne suivront pas un étranger, au contraire elles le fuiront, parce qu'elles ne connaissent pas la voix des étrangers » (Jn 10.17).

Le caractère des brebis du Seigneur, c'est-à-dire des vrais fidèles, est :

- a. Qu'elles entendent la voix de Jésus-Christ, qui résonne dans la bouche de ses vrais ministres; et sa parole qui est contenue dans ses Écritures.
- b. Qu'elles discernent sa voix de celle des faux docteurs.
- c. Qu'elles le suivent, et qu'elles ne s'écartent point de la voie, qu'il leur a marquée, et dans laquelle il a marché lui-même.
- d. Qu'elles ne suivent point un faux pasteur, qui voudrait les détourner du chemin qui conduit au ciel, parce que quelque soin qu'il prenne pour rendre sa voix agréable, elles la discernent de celle du souverain Évêque de nos âmes.

« Si vous persistez en ma parole, vous serez vraiment mes disciples » (Jn 8.31).

Il ne suffit pas pour être les disciples de Christ d'écouter sa parole, et d'être persuadé de sa vérité, il faut que cette persuasion pénètre nos cœurs et persévérer dans la doctrine, tellement qu'aucune tentation ne nous en détourne.

« Celui qui est de Dieu entend les paroles de Dieu » (Jn 8.17).

Chaque effet a du rapport à la nature de sa cause; les enfants le plus souvent ressemblent à leurs pères. Celui donc qui est né de Dieu doit avoir des qualités conformes au principe de son origine, et celui qui a ces qualités écoute ses paroles, avec attention, avec réflexion, et pratique ce qu'il ordonne.

7. Le Chef de l'Église est Christ

« Il l'a donné sur toutes choses pour être Chef à l'Église » (Ép 1.22). « Mais afin que suivant la vérité avec la charité, nous croissions en toutes choses en celui qui est le Chef, c'est-à-dire Christ; duquel tout le corps bien ajusté et serré ensemble par toutes les jointures de l'assistance prend l'accroissement du corps, selon la vigueur qui est dans la mesure de chaque partie, pour l'édification de lui-même, en charité »

(Ép 4.15-16). « Et c'est lui qui est le Chef du corps de l'Église, et qui est le commencement et le premier-né d'entre les morts, afin qu'il tienne le premier lieu en toutes choses. Et vous êtes rendus accomplis en lui, qui est le Chef de toute principauté et puissance » (Col 1.18; 2.10).

Christ est le Chef de l'Église et l'unique Chef. C'est lui qui la gouverne par son Esprit; il adresse tous ses membres, et il les conduit dans leurs opérations; il sait tout ce qui leur importe; c'est un Chef qui ne dort ni ne sommeille point, qui connaît parfaitement tout ce qui peut être utile à son corps, et qui le lui peut procurer. Un Chef puissant, miséricordieux, sage, qui communique à ses membres tout ce qu'ils ont de vie et de mouvement, qui est uni si étroitement avec eux, que toutes les puissances de la terre, de l'enfer, et des cieux ne sauraient rompre cette union.

8. L'un des principaux ennemis de Jésus-Christ c'est l'Antéchrist, dont saint Paul décrit les caractères

« Ce jour-là ne viendra point que premièrement la révolte ne soit arrivée auparavant, et que l'homme de péché, le fils de perdition ne soit révélé; qui s'oppose et s'élève au-dessus de tout ce qui est nommé Dieu, ou qu'on adore jusqu'à s'asseoir comme Dieu, dans le Temple de Dieu, se portant comme s'il était Dieu » (2 Th 2.3-4).

Saint Paul donne dans ce chapitre les caractères de l'Antéchrist :

- a. Il parle d'une apostasie de la pureté de la doctrine de Christ. L'apôtre la décrit en 1 Timothée 4.1.
- b. Il appelle l'Antéchrist, *un homme de péché*; c'est-à-dire non seulement un pécheur insigne, mais encore un imposteur et séducteur. Or la description que fait saint Paul marque que ce n'est pas un seul homme, mais plusieurs qui se succéderont les uns aux autres jusqu'à la venue de Christ, comme un Roi. Daniel 7.17 marque plusieurs rois.
- c. Il nomme *fils de perdition*, qui est destiné à une perdition éternelle, et qui attire les autres dans la perdition.
- d. Il dit qu'il *sera révélé*. Il y aura donc un temps de *mystère*, durant lequel l'apostasie se formera peu à peu, et comme imperceptiblement, et un temps de *manifestation*.
- e. Il dit qu'il *s'oppose et s'élève*; c'est-à-dire qu'il s'opposera et s'élèvera, car saint Paul (2 Th 2.6-7) fait voir que cela ne devait pas arriver de son temps.
- f. Il dit qu'il s'opposera et s'élèvera contre tout ce qui est nommé *Dieu*, et qu'on *adore*, ou qui est *auguste*, comme les puissances de la terre, et qu'il fera des lois contraires à celles de Dieu.
- g. Il dit qu'il serait assis au Temple de Dieu; qu'il voudrait régner dans l'Église, et sous ombre d'une puissance spirituelle, disposer de toutes choses.
- h. Il dit qu'il se portera comme s'il était Dieu : il souffrira qu'on l'appelle Dieu, qu'on lui en attribue les propriétés et qu'on lui rende les honneurs qui ne sont dus qu'à Dieu.

- i. Il ajoute qu'il y avait quelque chose qui le retenait, c'est-à-dire l'Empire romain, comme les Pères l'ont reconnu.
- j. Saint Paul remarque que de son temps *le mystère d'iniquité se mettrait en train*; car il y avait déjà des faux docteurs et des gens, qui par leur orgueil s'élevaient au-dessus de leurs frères.
- k. Il fait comprendre que l'Antéchrist établirait son Empire par un *mystère d'iniquité*, par une iniquité mystérieuse, couverte d'une apparence de piété et de religion, et par de *faux miracles*.

9. Jésus-Christ a établi plusieurs ministres

« Lui-même a donné les uns pour être apôtres, et les autres, pour être prophètes; et les autres, pour être évangélistes; et les autres, pour être pasteurs et docteurs. Pour l'assemblage des saints, pour l'œuvre du ministère, pour l'édification du corps de Christ » (Ép 4.11-12).

Jésus-Christ a établi les *uns* pour être *apôtres*, les premiers et les plus excellents de ses ministres, à qui l'éminence et l'étendue de la charge, et les grâces extraordinaires qui l'accompagnaient, donnaient une souveraine autorité. Les autres pour être *prophètes*, à qui Dieu révélait quelquefois l'avenir et qui avaient le don d'expliquer les prophéties et les vérités célestes. Les autres pour être *évangélistes*, qui étaient joints aux apôtres, pour les aider à porter l'Évangile par toute la terre, et à gouverner les Églises qu'ils avaient fondées. Les autres, pour être *pasteurs et docteurs*, attachés chacun, par la médiocrité de leurs dons, avec une autorité ordinaire, ou à leurs Églises, ou à leurs écoles, pour les conduire, et les instruire; et cela pour rassembler tous les saints dans une même société, pour avancer l'œuvre du ministère, et pour élever et construire le corps de Jésus-Christ, l'édifice de l'Église, jusques à ce que Dieu ait appelé dans son Église tous ses élus, et que nous nous rencontrions tous dans un même sentiment, dans *l'unité de la foi*; et que les restes ou de l'ignorance des Gentils, ou des préjugés des Juifs n'empêchent plus que nos pensées ne soient entièrement uniformes.

10. L'Église a le pouvoir d'exercer la discipline sur les pécheurs scandaleux, et de les priver des sacrements

« Ne donnez point les choses saintes aux chiens » (Mt 8.6).

Il ne faut pas exposer les mystères de la religion ni les sacrements aux profanes; les choses saintes sont pour les saints.

« Ôtez d'entre vous le méchant » (1 Co 5.13).

Éloignez-le de votre communion, retranchez-le de votre corps, et ne permettez pas qu'il souille les mystères en y participant.

« Si quelqu'un qui se nomme frère est paillard, ou avare, ou idolâtre, ou médisant, ou ivrogne, ou ravisseur, ne mangez pas même avec un tel » (1 Co 5.11).

N'ayez aucun commerce particulier. Les Juifs ne mangeaient point avec les excommuniés et les idolâtres.

11. Dieu a établi des magistrats pour gouverner son Église à l'égard des choses civiles, et il veut que tous leur soient soumis

« Que toute personne soit sujette aux puissances supérieures; car il n'y a point de puissances, sinon de par Dieu; et les puissances qui sont en état sont ordonnées de Dieu. C'est pourquoi, qui résiste à la puissance, résiste à l'ordonnance de Dieu, et ceux qui y résistent feront venir la condamnation sur eux-mêmes » (Rm 13.1-2).

Que toute personne, sans aucune exception, s'assujettisse volontairement aux puissances, qui sont élevées en autorité, chacun selon la forme du gouvernement, qui est établie au lieu de sa demeure; car il n'y a point de puissance établie, pour le gouvernement et la conservation de la société, qui n'ait été ordonnée de Dieu; en sorte que quiconque s'oppose à ces puissances résiste à l'établissement que Dieu a fait en général, des magistrats et des souverains, et à la sage conduite de sa providence, qui élève ceux qu'il lui semble bon, au gouvernement des peuples, et ceux qui y résistent attirent sur eux la condamnation de Dieu et des souverains.

« C'est pourquoi il faut être sujets, non seulement à cause de la punition, mais aussi à cause de la conscience » (Rm 13.5).

Il faut être sujets aux souverains non seulement pour se garantir de la peine, mais parce que la conscience nous engage à obéir au commandement de Dieu, qui veut qu'on soit soumis aux souverains; mais dès là même, que la conscience nous lie aux magistrats en vertu de l'ordonnance divine, il est clair qu'elle ne peut point nous obliger à lui obéir dans les choses qui sont contraires à la parole de Dieu (Ac 4.19, et 5.29).

« Rendez donc à tous ce qui leur est dû; à qui le tribut, le tribut; à qui le péage, le péage; à qui la crainte, la crainte; à qui l'honneur, l'honneur » (Rm 13.7).

Rendez donc à toute sorte de personnes, à chacun selon sa condition, toutes les choses auxquelles vous êtes obligés; les impositions qui sont faites sur les terres, les taxes qu'on met sur les marchandises, qu'on transporte d'un lieu à un autre; le respect, et la soumission, l'entretien même; car le mot qu'on traduit par *honneur* signifie quelquefois *l'entretien nécessaire* (1 Tm 5.17).

12. Le mariage a été institué de Dieu pour multiplier les élus et son Église, et il est honorable entre tous

« Le mariage est honorable entre tous, et la couche sans tache, mais Dieu jugera les paillards et les adultères » (Hé 13.4).

Le mariage doit être tenu pour honorable entre toute sorte de personnes et de conditions. Mais que chacun se donne garde d'en violer l'honnêteté, et qu'il conserve son corps dans la sainteté; car Dieu punira les paillards et les adultères qui ne se repentent pas.

17. Les sacrements

1. Dieu a établi des sacrements pour être des sceaux de son Alliance avec son Église, et il en avait établi deux sous l'Ancien Testament : la circoncision et la Pâque
2. Il y a deux sacrements de l'Église chrétienne : le baptême et la cène
3. Ce qui nous sauve n'est pas le baptême d'eau
4. Le pain que nous rompons dans l'eucharistie est la communion au corps de Jésus-Christ
5. Il ne suffit pas seulement de manger le pain de la cène, il faut encore boire de la coupe
6. Comme Jésus-Christ ne s'est sacrifié qu'une fois, il ne faut pas croire qu'il se sacrifie encore tous les jours
7. Comme dans la sainte cène il ne se fait pas d'effusion de sang, aussi la cène ne peut point être regardée comme un sacrifice propitiatoire
8. Pour bien participer à la sainte cène, il faut s'éprouver soi-même

1. Dieu a établi des sacrements pour être des sceaux de son Alliance avec son Église, et il en avait établi deux sous l'Ancien Testament : la circoncision et la Pâque

« C'est ici mon alliance que vous garderez entre moi et vous, et entre ta postérité après toi; savoir que tout mâle d'entre vous sera circoncis. Vous circoncirez la chair de votre prépuce, et cela sera pour signe de l'alliance entre moi et vous » (Gn 17.10-11).

La circoncision est appelée une alliance parce qu'elle en était le signe et le sceau.

Cette circoncision était un signe en particulier à Abraham, que le Messie naîtrait de sa semence, et qu'il serait le père de plusieurs nations. Mais à l'égard des autres Israélites, c'était un signe et un sceau de la rémission de leurs péchés et du retranchement de leur corruption.

Elle apprenait aux hommes l'impureté de leur nature, et la nécessité qu'il y avait de répandre le sang pour expier les crimes. Et c'était une belle figure de notre sanctification (Col 2.11).

L'institution de la Pâque se lit au chapitre 12 de l'Exode.

2. Il y a deux sacrements de l'Église chrétienne : le baptême et la cène

« Allez donc, et instruisez toutes les nations, les baptisant au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit » (Mt 28.19).

Jusqu'alors, Dieu ne s'était fait connaître que dans la Judée; mais depuis l'ascension de Jésus-Christ, il n'y a plus eu de différence des Juifs aux Gentils, et l'Évangile a été annoncé partout. Jésus-Christ ajouta le baptême à la prédication, afin qu'il fût le sceau de son alliance, comme la circoncision l'avait été de l'Alliance légale; et il veut que l'instruction précède le baptême, à l'égard des pères, comme elle précédait la circoncision à l'égard des prosélytes adultes. Jésus-Christ ordonne ensuite que le baptême soit fait au nom du Père, du Fils, et du Saint-Esprit, et ces mots au nom, etc., emportent :

- a. Que le baptême se fait dans l'autorité du Père, du Fils, et du Saint-Esprit, et que cette cérémonie n'est pas d'institution humaine.
- b. Qu'on implore sur l'enfant baptisé la vertu du Père, du Fils, et du Saint-Esprit, l'amour du Père, la charité du Fils, et la communion de l'Esprit.
- c. Que le baptisé est consacré au Père, au Fils et au Saint-Esprit.

L'institution de la cène se lit en Mt 26; Mc 14; Lc 22; 1 Co 11.

3. Ce qui nous sauve n'est pas le baptême d'eau

« À quoi répond la figure, qui nous sauve, savoir le baptême, non point celui par lequel les ordures de la chair sont nettoyées, mais l'attestation d'une bonne conscience devant Dieu, par la résurrection de Jésus-Christ » (1 Pi 3.21).

Le baptême qui nous sauve n'est point le baptême d'eau, qui ne fait que laver les ordures du corps; mais le baptême intérieur, la grâce de Dieu, qui produit en nous une bonne conscience, par laquelle nous nous engageons à bien vivre, à servir Dieu, à lui obéir, et cette conscience, nous rendant témoignage de la sincérité de notre piété, est tranquille.

L'apôtre ajoute la résurrection de Christ, ce qui se rapporte, ou au *salut*, ou à la *bonne conscience*; car la résurrection de Christ est une preuve que Jésus-Christ a pleinement satisfait pour nous, et qu'il nous a acquis le salut; d'ailleurs, Jésus-Christ ressuscité nous a envoyé l'Esprit, qui nous applique son salut, et qui produit en nous la foi et la bonne conscience.

4. Le pain que nous rompons dans l'eucharistie est la communion au corps de Jésus-Christ

« La coupe de bénédiction que nous bénissons n'est-elle pas la communion du sang de Jésus-Christ? Et le pain que nous rompons n'est-il pas la communion au corps de Jésus-Christ? » (1 Co 11.15).

- a. Saint Paul parle ici du pain et de la coupe, c'est du vin qui y est contenu.
- b. Il appelle cette coupe *la coupe de bénédiction*; c'est le nom que les Juifs donnaient au calice qu'ils buvaient après avoir mangé la Pâque.
- c. Il ajoute que *nous bénissons*, quoique nous ne sachions pas la bénédiction particulière que l'on prononçait.
- d. Il dit que cette coupe est *la communion au sang* de Jésus-Christ, non qu'elle le soit proprement, car la communion est spirituelle; mais pour dire que cette coupe est l'emblème, le signe, le sacrement de notre communion avec le sang de Jésus-Christ, et que c'est un moyen dont Dieu se sert pour serrer notre communion avec Jésus-Christ, et pour nous donner, ou pour nous augmenter la jouissance des fruits de sa mort.

- e. Il dit le pain que nous rompons; la fraction du pain marque que le corps de Jésus-Christ a été rompu, et elle marque ainsi l'union des chrétiens qui mangent du même pain (1 Co 10.17).

5. Il ne suffit pas seulement de manger le pain de la cène, il faut encore boire de la coupe

« Buvez-en tous, car ceci est mon sang, le sang du Nouveau Testament » (Mt 26.27-28).

Les mêmes raisons qui nous engagent à manger le pain de l'eucharistie pour obéir à Jésus-Christ nous engagent à boire la coupe; aussi il est dit qu'ils en burent tous.

Or il est dit ici que la coupe est le sang, de la même manière qu'il est dit ailleurs que la coupe est le Nouveau Testament dans le sang de Christ. C'est le sacrement, le mémorial et le signe du sang de Jésus-Christ, et le sceau du Nouveau Testament, et de la Nouvelle Alliance, qui a été confirmée par le sang de Christ.

« Car toutes les fois que vous mangerez de ce pain, et que vous boirez de cette coupe, vous annoncerez la mort du Seigneur, jusqu'à ce qu'il vienne » (1 Co 11.26).

Saint Paul ne parle que du pain et du vin, même après la consécration, ce qui prouve que la consécration ne change pas la nature du pain ni du vin, mais qu'elle en change l'usage.

Saint Paul veut que nous annoncions la mort du Seigneur : c'est que nous en fassions une commémoration solennelle, et que nous annoncions en même temps, ce qui a porté Jésus-Christ à mourir pour nous, et le salut qu'il nous a acquis par sa mort. Les Juifs faisaient aussi l'annonce de la délivrance miraculeuse de leurs pères; ils l'appelaient *Haggada*, *annonce*.

6. Comme Jésus-Christ ne s'est sacrifié qu'une fois, il ne faut pas croire qu'il se sacrifie encore tous les jours

« Non point qu'il s'offre souvent lui-même, comme le souverain sacrificateur entre aux lieux saints chaque année, avec un autre sang. Autrement il lui eût fallu souvent souffrir, depuis la fondation du monde » (Hé 9.25-26).

Jésus Christ n'est point obligé de s'offrir souvent, comme le souverain sacrificateur. Car si notre Seigneur se devait offrir plusieurs fois, pour faire propitiation des péchés, et que son sacrifice fût comme ceux de la loi qu'il fallait répéter; puisqu'il ne pouvait s'offrir qu'en souffrant, et que les hommes ont toujours eu besoin de propitiation, combien de fois eût-il fallu qu'il eût souffert, depuis la fondation du monde?

Or de là, il s'ensuit :

- a. Qu'il ne peut point se faire d'oblation réelle de Jésus-Christ, à moins qu'il ne souffre véritablement la mort, toutes les fois qu'il est offert.

- b. Que la mort de Jésus-Christ est la cause du salut des hommes, qui ont vécu depuis la création du monde.

L'apôtre ajoute que Jésus-Christ s'est offert une seule fois pour l'abolition du péché; et il ne parle jamais que d'une seule oblation.

7. Comme dans la sainte cène il ne se fait pas d'effusion de sang, aussi la cène ne peut point être regardée comme un sacrifice propitiatoire

« Sans effusion de sang, il ne se fait point de rémission » (Hé 9.22).

Il ne se faisait point de rémission typique et cérémonielle sans le sang d'une victime, lorsque c'était le sacrifice d'une victime (Lv 17.11), de même il ne se fait point de rémission réelle, que par le sang de Jésus-Christ. Où donc il n'y a point d'effusion de sang, il n'y a point de propitiation; et par conséquent le sacrifice de la messe, où il n'y a point de sang répandu, n'est pas un sacrifice propitiation pour les vivants et pour les morts.

8. Pour bien participer à la sainte cène, il faut s'éprouver soi-même

« C'est pourquoi quiconque mangera de ce pain, ou boira de la coupe du Seigneur indignement sera coupable du corps et du sang du Seigneur. Que chacun donc s'éprouve soi-même » (1 Co 11.17-28).

Quiconque mange du pain de la sainte cène, et qui boit de cette coupe, sans penser et méditer la dignité de la chose qu'ils représentent, et la fin de leur institution; qui ne pratique cette cérémonie que comme une chose de petite importance, et sans avoir les dispositions que Dieu demande, le peu d'estime qu'il fait de ces signes sacrés rejaillit sur les choses qu'ils représentent, comme l'outrage fait à l'image du Souverain rejaillit contre la personne du Souverain; ainsi il n'est pas tant coupable d'avoir souillé ces signes extérieurs que d'avoir manqué de respect à l'égard du corps même et du sang de Jésus-Christ.

Ainsi il faut que chacun examine sa conscience, pour voir s'il a toutes les dispositions qui sont nécessaires pour bien communier; la foi, la repentance, la charité, la faim et la soif de justice, etc. Et s'il se trouve bien disposé, il peut venir avec assurance à la table du Seigneur, pour y recevoir les gages de son amour et les arrhes de son héritage céleste.

18. Cantique sur les vérités de la religion chrétienne

1

J'adore un seul Être suprême,
Un seul Dieu. C'est mon Créateur;
Lui seul existe par soi-même,
Et lui seul fait tout mon bonheur.

2

Il remplit tout par sa présence,
Rien n'est égal à son pouvoir,
Rien n'échappe à sa connaissance,
Son bras meut tout sans se mouvoir.

3

De tout mon cœur, je crois au Père,
Dieu juste, bon, sage, et vivant;
En Dieu son Fils mon âme espère,
Et dans l'Esprit sanctifiant.

4

Ces trois n'ont qu'une même essence,
Et qu'une même majesté,
Qu'une même toute-puissance,
Et qu'une même éternité.

5

Dieu seul a créé tout ce monde,
Il a fait tout ce qu'il contient,
Et par sa sagesse profonde,
Il le gouverne et le soutient.

6

Rien ne se fait à l'aventure,
Il n'est aucun événement,
Que le Maître de la nature
N'ait dirigé très sagement.

7

Il peut tout au ciel, sur la terre;
Les richesses, la pauvreté,
Le jour, la nuit, la paix, la guerre,
Tout dépend de sa volonté.

8

Par lui, tout ce qui vit respire,
Tout doit reconnaître ses lois;
Et ce grand Dieu, pour nous instruire,
Nous a fait entendre sa voix.

9

Ce sont les saintes Écritures,
Qui règlent notre foi, nos mœurs;
Heureuses sont les créatures
Qui les impriment dans leurs cœurs.

10

Si nous voulons nous bien conduire,
Et vivre ici-bas saintement,
Il nous faut méditer et lire,
Et l'un et l'autre Testament.

11

Plein envers nous d'un amour tendre,
Ce Dieu tout bon, du haut des cieux,
Pour nous sauver a fait descendre
Son Fils unique dans ces lieux.

12

Ce cher Fils a perdu la vie,
Pour nous rendre un jour immortels;
Et sa profonde ignominie
Nous obtient des biens éternels.

13

Sa mort est le grand sacrifice,
Qu'à son Père il a présenté;
Et qui contente la justice
Du souverain Juge irrité.

14

Par les douleurs qu'il a souffertes
Tous nos péchés sont expiés;
Les portes du ciel sont ouvertes,
Et nous sommes justifiés.

15

Sa mort a triomphé du diable
Et de nos cruels ennemis;
Par sa puissance redoutable,
Il les a défaits et soumis.

16

Le démon voulait le détruire;
Et la mort, le faire périr;
Mais la mort, dans son triste empire,
N'a pu longtemps le retenir.

17

De sa demeure sombre et noire,
Il est sorti victorieux;
Et pour jouir de sa victoire,
On l'a vu monter dans les cieux.

18

De cette maison éternelle,
Ce Sauveur répandit un jour
Sur sa troupe chère et fidèle,
Un doux gage de son amour.

19

L'Esprit de grâce et de lumière
Sur les apôtres descendit;
Comme ils étaient tous en prière,
Et de ses dons il les remplit.

20

Cet Esprit nous est nécessaire
Pour faire naître en nous la foi,
Sans laquelle on ne saurait plaire
À notre suprême et grand Roi.

21

C'est cet Esprit qui nous inspire
De pieux et sages desseins.
De la terre au ciel, il nous tire;
Il nous rend heureux, justes, saints.

22

Lui seul peut consoler nos âmes;
Lui seul peut les fortifier,
Et les embraser de ses flammes,
Afin de les purifier.

23

Ceux, en qui cet Esprit habite
Sont de Christ le riche joyau;
Il les couvre de son mérite,
Et les paît comme son troupeau.

24

Ils sont son corps, ils sont son Église;
Dont il est le Chef et l'Époux,
Qu'il regarde, qu'il favorise,
Et qu'il protège contre tous.

25

Rien ne peut prévaloir contre elle,
Puisque le Dieu de l'univers
La défend et prend sa querelle,
Contre le monde et les enfers.

26

Pour cette Église il a lui-même,
Institué deux sacrements;
La sainte Cène et le Baptême.
De son amour deux monuments.

27

Par l'un nous entrons dans l'Église,
Et le second nous y nourrit.
Qui les profane ou les méprise,
Avec justice enfin périt.

28

Dans le premier, l'eau représente
Le sang de notre Rédempteur,
Et la grâce sanctifiante
Du Saint-Esprit consolateur.

29

Les signes de l'eucharistie
Sont ces deux, le vin et le pain;
Tous deux sustentent notre vie,
Apaisant la soif et la faim.

30

Le pain qu'on y voit est un signe
Du propre corps du Roi des rois;
Le vin qu'on y boit nous désigne
Son sang répandu sur la croix.

31

Ces sceaux confirment l'Alliance
Du Seigneur avec les mortels,
Et nous remplissent d'espérance
D'obtenir les biens éternels.

32

Mais pour les rendre salutaires
Et de la mort se garantir,
Ces deux choses sont nécessaires,
Croire en Christ et se repentir.

33

Qui mange le pain de la Cène,
Ou boit le vin indignement,
Doit craindre d'en porter la peine,
Il mange et boit son jugement.

34

Heureux celui qui communie,
En embrassant Jésus par la foi,
Et tâche de régler sa vie
Sur les préceptes de sa loi.

35

Heureux est le chrétien fidèle,
Qui s'attache à Dieu forcément,
Qui pour lui brûle d'un saint zèle,
Et qui le sert fidèlement.

36

Quand il meurt, son âme immortelle
En se séparant de son corps,
Trouve une maison éternelle,
Abondante en riches trésors.

37

Au lieu que la troupe infidèle
Va souffrir en âme aux enfers,
Pleurant d'avoir été rebelle,
Aux lois du Dieu de l'univers.

38

Son corps, qui doit être en poussière,
Un jour sortira du tombeau,
Tout resplendissant de lumière,
Glorieux, immortel et beau.

39

Jésus, dans la grande journée,
Ayant ressuscité les corps
Prononcera la destinée
De tous les vivants et les morts.

40

À tous les siens il fera grâce,
Et dans le séjour de sa paix,
Ils verront sans cesse sa face
Et le béniront à jamais.

41

Mais les méchants en corps, en âme,
Souffriront dans l'éternité,
Au milieu des cruelles flammes,
Tout ce qu'ils auront mérité.

42

Imprime, ô mon Seigneur, mon Père,
Ces points importants dans mon cœur,
Et m'éclairant de ta lumière,
Éloigne de moi toute erreur.

19. Prières du matin et du soir

1. Prière pour dire le matin
2. Prière pour dire le soir

1. Prière pour dire le matin

Seigneur, notre Dieu et notre Père, nous nous abattons en ta sainte présence, pour te demander le pardon de tous nos péchés, au nom de ton Fils Jésus-Christ, et pour te rendre grâce de ce que tu nous as fait passer heureusement la nuit, pour arriver jusqu'à ce jour. Fais, ô Dieu, que nous l'employons à ton saint service, et que toutes nos pensées, toutes nos paroles, et toutes nos actions s'y rapportent, à la gloire de ton saint nom et à l'édification de nos frères. Donne-nous, pour cet effet, ton Saint-Esprit, qui dissipe par sa lumière nos ténèbres, qui mortifie notre chair, qui dompte nos passions, qui change notre cœur, et qui nous conduise dans la droite voie de ta justice, afin que nous ne nous proposons point d'autre but que de te plaire, et que nous n'entreprenions rien qui ne te soit très agréable.

Béni tout ce que nous ferons dans ce jour, fais que nous nous y avançons dans ta connaissance et dans ta crainte, et que travaillant pour la vie présente, nous pensions toujours à celle qui est à venir. Sois le Protecteur de nos corps et de nos âmes. Fortifie-nous contre toutes les tentations du diable, et garantis-nous de toute sorte d'accidents; ou si tu nous y exposes, donne-nous la force de les supporter. Et ne permets pas que rien ne nous sépare jamais de ton amour.

Aie pitié de ton Église, conserve celle dont nous sommes membres; accorde ton secours à tous ceux qui en ont besoin. Répands tes plus précieuses grâces sur tous nos proches; affermis-nous dans ta vérité; augmente notre foi. Soutiens notre espérance et enflamme tellement nos cœurs d'un saint zèle pour toi que nous te soyons fidèles jusques à la mort, pour remporter la couronne de vie qui nous a été acquise par le sang de ton Fils, au nom duquel nous t'invoquons, en disant, notre Père, etc.

2. Prière pour dire le soir

Seigneur, notre Dieu, nous-nous prosternons devant le trône de ta majesté souveraine, pour bénir ton saint nom, de ce que tu nous as garanti dans ce jour de tous les dangers auxquels notre pauvre nature est sujette, et de ce que nous n'avons pas été accablés par tes jugements, comme nous l'avions mérité. Pardonne-nous, pour l'amour de ton Fils, tous les péchés que nous y avons commis, avec tous les autres dont nous sommes coupables, et donne-nous ton Saint-Esprit, afin que désormais nous ne t'offensions plus.

Continue-nous ta protection pendant cette nuit; fais que nous y prenions le repos dont nos corps ont besoin, afin d'être plus en état, demain, de travailler à l'œuvre de notre vocation; et répands dans nos consciences le doux sentiment de ta paix. Que tes anges campent autour de nos personnes; et fais que nous nous déchargions de tous les soins de cette vie, pour ne penser qu'à toi, et pour nous reposer uniquement dans le sein de ta providence. Ne permets point que notre sommeil soit excessif, pour plaire à notre chair; mais seulement pour soulager notre nature.

Préserve-nous de tous les accidents auxquels nous sommes exposés; et surtout, fais que voyant tous les jours avancer notre fin, nous nous préparions continuellement à notre mort, afin de vivre dans ta crainte, pour mourir dans le sentiment de ta grâce, et pour revivre éternellement dans ta gloire, avec ton cher Fils, au nom duquel nous te prions, notre Père, etc.